

PEMENT DES FACULTÉS PERSONNELLES ET LA FORMATION OU LE DÉVELOPPEMENT DES CAPITAUX. — La langue vulgaire et le sentiment général considèrent partout les talents bien définis et susceptibles d'applications productives comme ayant tous les caractères du capital. Quand on examine les choses de près, on voit qu'aucun talent ne peut arriver à une productivité véritable sans une éducation ou un apprentissage, sans une certaine discipline ou une certaine méthode. Or il y a entre l'éducation ou l'apprentissage et la formation des capitaux matériels des analogies qui se manifestent par les traits suivants. On retrouve dans l'un et dans l'autre cas :

1° La même pensée de prévoyance qui suscite des efforts en vue d'un résultat éloigné; sans retirer aucune rémunération actuelle, sans en entrevoir aucune très prochaine, le futur ingénieur, le futur jurisconsulte, le futur artiste se donnent, pendant leur adolescence et une partie de leur jeunesse, une peine considérable dans l'espérance d'obtenir de grands résultats à une époque assez distante. Peu importe que la recherche du gain ne soit pas le seul but de ces efforts, et qu'il s'y mêle aussi soit un goût de l'étude, soit le désir d'être utile à d'autres, soit l'ambition de faire honneur à son nom; l'idée du gain n'est complètement absente que dans des cas si rares qu'ils sont négligeables, quoiqu'elle puisse être subordonnée; il faut, d'ailleurs, remarquer que l'idée du gain peut s'allier à des motifs très nobles, par exemple au dessein de faire un usage généreux, philanthropique ou chrétien de ses bénéfices professionnels, ce qui est arrivé à maint industriel, ingénieur, artiste ou savant heureux<sup>1</sup>;

2° Les mêmes sacrifices prolongés et renouvelés du présent à l'avenir, la renonciation, par exemple, à la faculté, quand on a déjà acquis un certain degré de talent ou de savoir, d'obtenir des gains actuels modestes, pour la chance de gains futurs plus considérables. L'étudiant en médecine qui ne se contente pas de suivre les cours habituels et de subir les exa-

<sup>1</sup> Voir plus haut, pages 73 à 76, des exemples divers.

mens de rigueur pour se mettre immédiatement à exercer son art et à en tirer quelque profit, mais qui allonge ses études en voulant devenir médecin dans les hôpitaux, subir les épreuves de l'aggrégation, etc., et qui consacre ainsi à son apprentissage scientifique et professionnel dix ans au lieu des cinq qui sont indispensables, se constitue un capital dans toute la force du mot ; de même le jeune artiste ou le jeune musicien qui, en quittant l'école des Beaux-Arts, au lieu de gagner sa vie par de petits travaux courants, consacre encore trois années de plus à l'école de Rome, ou en voyages, en supplément d'études ou de recherches ;

3° La nécessité de vivre sur des réserves antérieures pendant la période de l'apprentissage ou de l'éducation ; entre cette formation des capitaux intellectuels et celle des capitaux matériels, il y a identité absolue. Ceux qui adoptent la doctrine, d'ailleurs incomplète, de l'école autrichienne, notamment de M. de Boehm-Bawerk, laquelle fait du temps l'élément essentiel du capital, doivent être surtout frappés de cette similitude ;

4° Le même objet, dans l'un et l'autre cas (formation de capitaux matériels, acquisition ou développement des talents personnels), qui est de faciliter et d'augmenter la productivité du travail ultérieur ;

5° La même nécessité, pour que tous ces efforts ne soient pas perdus, que, après l'expiration de la durée de l'apprentissage ou de l'éducation, de même que après le temps employé à créer des capitaux matériels, l'excédent de productivité du travail compense tous les efforts faits, toutes les dépenses, toutes les avances pendant la période de préparation.

On dira peut-être que dans le talent professionnel d'un homme on distingue difficilement ce qui est dû à la nature et ce qui l'est à l'accumulation des efforts et du travail, que ces efforts et ce travail n'arrivent pas à produire dans tous les sujets la même habileté ; cela est vrai, mais il en est ainsi des capitaux matériels qui sont incorporés au sol, notamment de tous les capitaux sous la forme d'installations ; les capitaux matériels d'installations sont, eux aussi, très inégalement pro-

ductifs, et on ne les distingue souvent pas de la nature, à laquelle ils sont incorporés.

Ainsi entre la capitalisation, d'une part, dans le sens tout matériel du mot, et l'éducation ou l'apprentissage de l'autre, il y a parallélisme absolu : identité des motifs, identité des moyens, identité des résultats.

S'il se rencontrait que les mœurs devinssent telles qu'on ne voulût payer qu'un prix uniforme tous les médecins, tous les jurisconsultes, tous les artistes, on mettrait obstacle à l'éducation et à l'apprentissage ; on les rendrait aussi brefs et sommaires, aussi superficiels et inconsistants que possible ; de même que si l'on ne voulait pas reconnaître par un intérêt les services des capitaux, on desséchait à sa source l'esprit de capitalisation.

LES CAPITAUX IMMATÉRIELS EXISTENT AUSSI BIEN POUR LES PEUPLES QUE POUR LES INDIVIDUS. LES TRANSACTIONS AUXQUELLES ILS DONNENT LIEU. — Non seulement il est déraisonnable et contraire à la saine observation de contester qu'il y ait des capitaux immatériels, mais ceux-ci sont infiniment plus répandus et plus divers qu'on n'est porté d'abord à le croire. Ce ne sont pas seulement les facultés personnelles qui ont ce caractère, mais beaucoup d'autres avantages acquis. La réputation d'un homme est un capital ; il arrive fréquemment qu'un établissement s'attache un homme connu, le rémunère largement, non pas pour les services directs qu'il rend, mais pour la réputation dont il jouit. La clientèle d'une maison de commerce est un capital immatériel, qui parfois vaut des sommes énormes, des centaines de mille francs ou même plusieurs millions. Les lois consacrent l'existence d'une quantité de capitaux immatériels ; les clientèles dont nous venons de parler, qui ont une valeur, pour les bonnes maisons, même dans les industries les plus ouvertes à la concurrence, sont susceptibles de contrats légaux, comme une vente. Les marques de fabrique aussi, quand elles sont estimées, peuvent être considérées comme un capital. Les brevets d'invention, quand ils sont ou paraissent susceptibles d'applications efficaces

sont, au premier chef, des capitaux ; de même les droits d'auteur.

Pour en revenir aux simples facultés personnelles, la loi leur reconnaît le caractère de capitaux : elle admet qu'elles peuvent justifier des apports dans une société. Lorsqu'on constitue une société anonyme, une part du capital peut être représentée par des sommes versées, une autre part peut l'être par des constructions, des agencements matériels, une part peut l'être aussi simplement par les facultés personnelles de tel ingénieur, de tel directeur, qui peut-être mourra le lendemain de la constitution de la société, et qui n'en laissera pas moins dans sa succession un nombre d'actions, quelquefois énorme, qui lui auront été remises comme représentation de son apport purement intellectuel, et qui sont assimilées en tout point aux actions souscrites en argent.

Ainsi, au point de vue du droit civil ou du droit commercial, tout aussi bien qu'au point de vue de la théorie économique, les facultés personnelles peuvent être considérées comme des capitaux<sup>1</sup>.

Les capitaux immatériels, ce qui n'a pas été assez observé, existent pour les peuples de même que pour les individus. Les qualités reconnues pour appartenir à un peuple, qu'elles soient héréditaires ou transmises par l'éducation, ont presque autant d'avantages dans les relations internationales que dans les relations entre individus. Les marques de fabrique qui sont réputées pour couvrir des produits estimés, la clientèle acquise à un peuple, le renom qu'on lui accorde d'avoir du goût ou de l'élégance, ou de l'habileté industrielle, ou de la probité commerciale, constituent réellement des sortes de capitaux qui ont pris naissance dans les échanges entre les différents pays.

Une clientèle internationale, des commandes seront acquises *a priori*, pour tel ou tel objet, à telle nation plutôt qu'à telle autre. L'individu profite, à titre de préjugé, jusqu'à preuve du

<sup>1</sup> Voir, plus haut, le curieux procès de M<sup>lle</sup> Yvette Guilbert avec son *impresario*, page 159.

contraire, de tout mérite, ou souffre de tout démérite de sa nation. Le coiffeur ou le cuisinier français, la modiste ou la couturière française seront, en tout pays et *a priori*, recherchés, de même le commis ou le garçon d'hôtel suisse ou allemand.

LES ŒUVRES D'ART SONT DES CAPITAUX. DÉMONSTRATION. — On s'est demandé si les tableaux, les statues, les œuvres d'art doivent être considérés comme des capitaux. A un point de vue étroit, celui de la productivité directe, on pourrait leur contester ce caractère; en y réfléchissant attentivement, on doit la leur attribuer. Les capitaux, comme nous l'avons dit, ne sont pas seulement les outils ou les instruments de travail, ce sont aussi les approvisionnements, les installations; ce sont encore les modèles, tout ce qui met pour une longue période l'humanité au-dessus du dénuement primitif, tout ce qui l'aide et la secourt, en dehors des objets purement naturels, dans sa marche vers le progrès, tout ce qui surtout fait qu'une génération est mieux pourvue que les générations précédentes.

Par leur permanence, qui leur assure, avec quelque soin, une durée infiniment plus longue qu'à la généralité des œuvres humaines, par le don particulier qu'ils ont de procurer des jouissances renouvelées et prolongées, sans que l'usage les détruise ni même les détériore, les tableaux et les œuvres d'art se classent parmi les plus impérissables des richesses.

On les a quelquefois dénommés des « capitaux de jouissance »; mais ce n'est pas assez dire. Celles de ces œuvres qui atteignent un mérite exceptionnel possèdent, en outre, une vertu éducatrice qui sert à des séries de générations successives. Elles forment le goût; elles n'élèvent pas seulement l'âme, elles développent encore dans une nation des talents artistiques et industriels qui ont une valeur vénale. Elles remplissent, à ce point de vue, une fonction qui les rapproche de de tous les autres capitaux.

Un musée comme ceux du Louvre, de Madrid, de Londres, du Vatican, etc., contribue à répandre tout autour de lui les notions et le sentiment des arts, à susciter, à entretenir, à déve-

lopper certaines facultés productives que les jeunes contrées de l'Amérique et de l'Australie seront fort en peine, pendant des séries de siècles, de fomentier au même degré. Il n'en va pas autrement des palais, des châteaux, construits aux grandes époques de l'art humain, des belles cathédrales et de tous les trésors d'ornementation ou de mobilier qu'elles contiennent. Ce sont autant de sources non seulement de jouissances, mais d'instruction. Ce serait une singulière étroitesse d'esprit que de dénier à ces modèles le caractère de capital.

Ils influent sur l'économie des localités qui les possèdent et même sur l'économie générale d'une nation. Ils sont une source de commerce et d'industrie : il donnent de l'animation à des lieux qui, sans eux, seraient parfois déserts ; ils accroissent la richesse des villes qui seraient, faute de les posséder, moins opulentes. Beaucoup moins de gens iraient non seulement à Rome et à Florence, mais à Dresde, à Amsterdam, à la Haye, à Munich, à Venise, à Athènes, si des merveilles de l'art ne s'y trouvaient. Ce n'est pas seulement aux beautés de la nature, c'est encore à ses collections sans rivales, que l'Italie doit l'inépuisable légion de touristes et d'étudiants de toute classe qui la visitent.

Les chefs-d'œuvre de l'Art sont donc bien pour ces villes et ces pays un capital qui produit des revenus indirects, sans cesse renouvelés. Des légions d'artistes, parfois médiocrement doués de la nature, vivent encore en Italie de la reproduction ou de l'interprétation des œuvres magistrales de l'Antiquité et de la Renaissance.

Qu'on compare la situation d'un jeune Américain ou d'un jeune Australien qui aurait une vocation artistique, à la situation d'un jeune Italien : quelle différence ! Comme celui-ci est guidé et soutenu par tout ce qu'il voit, tandis que le premier reste dans une complète obscurité ! Que de démarches, de pertes de temps, de dépenses imposées à celui-là pour s'instruire, et épargnées à celui-ci ! Les richesses artistiques resteront peut-être éternellement l'une des supériorités du vieux monde sur le nouveau. Elles pourront compenser, dans une

certaine mesure, l'excédent possible des ressources naturelles de ce dernier. A ces impérissables modèles d'art il serait puéril de contester d'être l'un des plus précieux capitaux de l'humanité.

Quand on examine les choses de haut, on voit que *toute la civilisation est un merveilleux phénomène d'incessante capitalisation matérielle, intellectuelle et morale.*



## LIVRE II

### LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE DE LA SOCIÉTÉ. DU CONCOURS ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES TROIS FACTEURS DE LA PRODUCTION

#### CHAPITRE PREMIER

##### DANS QUEL SENS LE CAPITAL LIMITE L'INDUSTRIE

Controverses au sujet de la proposition que le capital limite l'industrie, Stuart Mill et Henri George.

Fausseté des arguments d'Henri George. Exemples des pays neufs.

Pourquoi certaines vieilles contrées se rétablissent rapidement après une grande guerre.

Dans quel sens le capital limite l'industrie.

L'industrie, réciproquement, c'est-à-dire l'état des inventions, des découvertes et des connaissances techniques, limite la productivité du capital.

CONTROVERSES AU SUJET DE LA PROPOSITION QUE LE CAPITAL LIMITE L'INDUSTRIE. STUART MILL ET HENRI GEORGE. — On a vu, dans les précédents chapitres, quelle aide essentielle le capital, sous ses formes diverses d'approvisionnements, de matières premières, d'instruments et d'installations, prête à l'industrie. Divers économistes anglais, notamment Stuart Mill, sont allés plus loin et ont soutenu que « le capital limite l'industrie ».

Cette proposition a été vivement combattue par les socialistes, notamment par Henri George, dans son fameux ouvrage *Progress and Poverty*. Le célèbre pamphlétaire américain, car ce livre est plutôt un pamphlet qu'un traité, se reprend à bien des fois pour détruire la proposition de Mill<sup>1</sup>. Il est difficile de

<sup>1</sup> Voir *Progress and Poverty*, by Henri George, édition d'Appleton, New York, 1881, pages 23 à 26, 51 à 66, 72 à 77, 188.

trouver dans ses sarcasmes autre chose que des subtilités parfois ingénieuses et des déclamations vides.

Stuart Mill a eu le tort de lier cette proposition, que le capital limite l'industrie, à une autre, qui est d'une vérité beaucoup plus contestable, à savoir que le prix de la main-d'œuvre est déterminé par l'existence de ce qu'il appelle « le fonds des salaires ». Laissons cette seconde allégation, que nous examinerons en son temps, et étudions la première.

Les trois facteurs de la production qui sont la nature, le travail et le capital, ne se rencontrent pas dans les mêmes proportions en tout pays et en tout temps. Le genre humain ne s'est pas développé simultanément sur toute la planète; il n'a pas trouvé en tout lieu des conditions également favorables à son essor; et tous les peuples n'ont pas montré la même puissance de créer du capital, c'est-à-dire des approvisionnements en vivres ou en matières premières, des outils et des installations. Tous n'ont pas eu, à un haut degré, soit le goût nécessaire de l'épargne, soit l'esprit d'invention ou de combinaison qui poussent à la création du capital; car, nous avons vu que *le capital a, en quelque sorte, pour mère l'épargne et pour père l'esprit d'invention et de combinaison.*

Le capital manque, en général, aux pays neufs où la nature n'attend que la main de l'homme pour produire des richesses. *Ces pays neufs s'animent à l'afflux du capital. Quand il s'y présente sous ses formes transportables d'approvisionnements, de matériaux et de machines, toute la nature en tressaille.* Sans le capital, les émigrants qui se précipitent dans ces contrées, la Plata, la Nouvelle-Zélande, les colonies du continent australien, ne pourraient que végéter ou peut-être même mourir de faim.

Il faut qu'on leur ait mis en réserve des vivres, des abris, des semences, pour attendre et préparer les récoltes, des charrues pour labourer la terre, des bêtes de somme. S'ils ne trouvent pas toutes ces ressources accumulées, mises à leur disposition par les anciens habitants ou envoyés par les capitalistes du vieux monde, les nouveaux colons sont en proie aux souff-

frances les plus intenses; ils ne peuvent employer fructueusement leurs bras et se nourrir suivant leurs habitudes. Ils sont condamnés à redevenir ce qu'étaient leurs ancêtres les plus reculés, des sauvages.

C'est le sort qui attend les immigrants sur des plages désertes. La nature peut y être libérale, mais elle fait toujours attendre ses dons, quand le capital n'est pas là pour permettre la patience et pour aider aux efforts de l'homme. Des désastres nombreux de la colonisation, comme ceux de Port-Breton, fondée par le soi-disant marquis de Rays, il y a quelques années, en Océanie, en fournissent la preuve. La situation où l'on retrouve parfois, après quelques mois ou quelques années, des marins naufragés sur une terre déserte en apporte la confirmation<sup>1</sup>.

Dans les pays neufs, pour que l'homme n'ait pas à déchoir de la civilisation dont jouit actuellement le genre humain, il faut que le capital, s'il ne devance pas les immigrants, tout au moins les accompagne; sinon, les nouveaux arrivants auraient à parcourir eux-mêmes toutes les phases écoulées des sociétés primitives, à subir les épreuves qu'ont dû supporter les premiers hommes dans leur absolu dénûment; et ce serait, même pour les hommes les plus pauvres de la civilisation contemporaine, un ensemble de souffrances et de privations auxquelles peu d'entre eux sauraient résister.

En ce qui concerne les pays neufs, il est de toute évidence que le capital limite l'industrie. Cela ne veut, certes, pas dire que, à la rigueur, des hommes n'y pussent travailler sans capitaux, c'est-à-dire sans approvisionnements, sans matériaux, sans outils, sans installations. Il leur serait loisible d'exercer les quatre droits primitifs de chasse, de pêche, de cueillette et de pâture; il leur serait permis de créer laborieusement du

<sup>1</sup> Nous ne parlons pas ici, bien entendu, du cas hypothétique de Robinson qui, lui, était très amplement pourvu de capital sous toutes ses formes transportables, approvisionnements, matériaux, instruments, et qui se mit presque immédiatement à constituer la dernière forme du capital, celle qui consiste en installations.

capital embryonnaire, c'est-à-dire des outils, avec des branches d'arbre, des pierres ou des métaux; mais ce genre de travail infime n'est pas ce que l'on appelle l'industrie; et les hommes civilisés, dont la nature est plus nerveuse, plus inquiète, les besoins plus étendus que ceux des hommes primitifs, ne pourraient guère s'y résigner.

Il n'en va pas autrement dans un vieux pays, pour les districts réputés pauvres qu'il contient. Au fond des contrées les plus anciennement peuplées et cultivées il y a des localités dites reculées où le capital moderne ne s'est pas porté. Soit faute de moyens de communications, soit médiocre attrait et chétive production du sol, soit imprévoyance ou incapacité des habitants, le capital y est peu considérable; il y existe, sans doute, car nul groupe humain civilisé n'en est dépourvu, mais il ne s'y trouve qu'à l'état rudimentaire. La population y vit pauvre; parfois elle y travaille durement, mais sans grand progrès. Survienne un capitaliste, séduit par l'espoir d'exploiter une mine ou de tirer parti d'une chute d'eau; que cet homme entreprenant y apporte le capital, sous ses formes diverses, aussitôt l'industrie peut surgir: elle est en possession des réserves et des moyens qui lui permettent de se développer.

FAUSSETÉ DES ARGUMENTS D'HENRI GEORGE. EXEMPLES DES PAYS NEUFS. POURQUOI CERTAINES VIEILLES CONTRÉES SE RÉTABLISSENT RAPIDEMENT APRÈS UNE GRANDE GUERRE. — L'argumentation d'Henri George est manifestement superficielle et sophistique<sup>1</sup>. « Le capital n'entretient pas les travailleurs durant le progrès de leur œuvre (*during the progress of their work*), comme on l'enseigne faussement, écrit-il. Les travailleurs sont entretenus par leur travail; l'homme qui produit, en tout ou en partie, un objet quelconque qui peut s'échanger contre des subsistances, produit virtuellement son propre entretien. Le capital, par conséquent, ne limite pas l'industrie, comme on l'enseigne inexactement, la seule limite à l'industrie étant

<sup>1</sup> Voir Henri George, ouvrage et édition cités plus haut, page 72.

« l'accès aux matériaux qu'offre la nature (*the only limit to industry being the access to natural material*). Mais le capital peut limiter la forme de l'industrie et la productivité de l'industrie en limitant l'emploi des instruments et la division du travail (*but capital may limit the form of industry, by limiting the use of tools and the division of labour*) ».

En vérité, cette dernière phrase nous donne toute satisfaction et détruit tout le fond de l'argumentation d'Henri George. Dire que la quantité du capital existant limite l'industrie, ou qu'elle limite la forme et la productivité de l'industrie, ce sont deux propositions qui, en pratique, sont identiques et, en théorie, presque voisines. Comme nous l'avons dit plus haut, personne ne soutient que l'homme ne puisse *absolument* pas travailler sans capital, on dit seulement que, dans la généralité des cas, il ne peut travailler *efficacement*, au point de vue surtout de la productivité moyenne du travail et des besoins moyens qu'a amenés la civilisation.

La proposition que le capital n'entretient pas les travailleurs pendant le progrès de leur œuvre ne peut non plus se soutenir. Ces « avances », pour employer le terme des physiocrates, qui est, en même temps en France, l'expression populaire, à savoir les matières premières, les approvisionnements de denrées, les instruments ou, ce qui revient au même, les moyens pécuniaires de s'en procurer, sans parler des installations, la forme la plus parfaite du capital, sont indispensables à l'ouvrier, pour qu'il puisse se livrer à une œuvre de longue haleine, c'est-à-dire aux quatre-vingt-dix-neuf centièmes des œuvres de la civilisation ; et ce sont ces approvisionnements qui le font vivre pendant la durée de ces œuvres de longue haleine. Sans toutes ces conditions, l'ouvrier ne pourrait se livrer qu'à des travaux donnant un produit immédiat ; or il n'y a guère dans ce cas que la chasse, la pêche et la cueillette. Les ouvriers, d'ailleurs, ont parfaitement l'intelligence de ces vérités ; ce qui le prouve, c'est l'énergie des socialistes à demander que l'ouvrier, par lui-même ou ses représentants directs, devienne propriétaire des instruments de travail, dans lesquels ils con-

fondent les matières premières, les installations et aussi, sans doute, les approvisionnements <sup>1</sup>.

Si Henri George n'est pas heureux dans son argumentation théorique qui tend à démontrer la fausseté de la maxime que le capital limite l'industrie, il ne l'est guère davantage dans les exemples pratiques qu'il invoque en faveur de sa thèse. « Avec quelle rapidité, dit-il, le capital habituellement en usage « est reconstitué dans une société qui a été ravagée par la « guerre, cela a été depuis longtemps noté, tandis que la rapide « production du capital dont elle peut user ou dont elle est dis- « posée à user est également facile à constater dans le cas de « toute contrée neuve <sup>2</sup>. »

N'en déplaise à Henri George, ce qu'il donne comme des faits universellement reconnus n'est qu'une double erreur. Il reprend une assertion de Stuart Mill relativement à la rapidité de reconstitution du capital détruit par une guerre ; nous avons démontré plus haut (voir page 123), que Stuart Mill se trompait complètement à ce sujet. Si le capital paraît très rapidement se reconstituer dans une société éprouvée par une guerre, c'est que la déperdition du capital, dans la plupart des guerres modernes, est, en réalité, beaucoup moindre qu'en apparence. Des quatre formes du capital : les approvisionnements de denrées consommables, les matières premières, les instruments et les installations, la guerre ne réduit notablement que la première, elle ne restreint que médiocrement la seconde, et elle laisse presque complètement intactes la troisième et la qua-

<sup>1</sup> De ce que le capital limite, dans un certain sens, l'industrie, et de ce qu'il fournit à l'ouvrier sa subsistance pendant les travaux de longue haleine, il n'en résulte pas qu'on doive adhérer à la doctrine de Stuart Mill, concernant un fonds des salaires en quelque sorte rigide ; nous avons prouvé, depuis longtemps, que l'un des éléments qui influent le plus sur le salaire, c'est la productivité du travail de l'ouvrier (Voir nos ouvrages : *De l'État moral et intellectuel des Populations ouvrières et de son Influence sur le Taux des Salaires* (1867) ; *Le Travail des Femmes au XIX<sup>e</sup> Siècle* (1873), notamment page 204 ; notre *Essai sur la Répartition des Richesses*, etc.). On verra plus loin, au chapitre où nous parlons des causes qui influent sur le salaire, comment ces propositions se concilient.

<sup>2</sup> Henri George, *op. cit.*, page 74.

trième ; que l'on considère la guerre franco-allemande de 1870-71, l'une des plus terribles de l'histoire moderne, elle a détruit une partie des approvisionnements de denrées consommables qui existaient en France, non pas certes la totalité ; elle a pu causer un gaspillage ou des avaries de matières premières ; quant aux instruments et aux installations, à savoir : les chemins de fer, les usines, toutes les organisations collectives de gaz, d'eau, les routes, les ateliers, les machines et outils de toutes sortes, elle n'y a porté qu'une très modique atteinte. Quelques semaines après la paix, tous nos chemins de fer et presque toutes les usines étaient, sauf les approvisionnements et les matières premières, en état de fonctionner comme auparavant. Quant à ces approvisionnements et ces matières premières qui, eux, les premiers surtout, avaient été beaucoup plus endommagés ou réduits par la guerre, on oublie que la France avait, pour les reconstituer très vite, tout un ensemble de créances sur le reste du monde, sous la forme de valeurs mobilières étrangères, de propriétés ou participations à l'étranger, de coupons à l'étranger, etc. Or, c'est en négociant ces ressources, laissées intactes par la guerre, qu'il a été si aisé pour la France de reconstituer son capital circulant, à savoir ses matières premières et ses approvisionnements<sup>1</sup>. Ainsi la rapidité de reconstitution des contrées éprouvées par une guerre vient de ce que le capital détruit par la guerre, dans un pays d'ancienne richesse, est beaucoup moindre qu'on ne le pense en général ; que le capital, sous ses deux formes les plus permanentes et les plus importantes en quantité, les instruments et les installations, est à peine effleuré, et qu'un vieux peuple possède des réserves intactes à l'étranger pour refaire son capital circulant, le seul sérieusement atteint.

L'observation exacte démontre donc la fausseté de la remarque d'Henri George et plus encore de celle de Stuart Mill, qui soutenait que la plus grande partie de la richesse d'un pays a été produite dans l'année même. *C'est précisément parce*

<sup>1</sup> Voir cette démonstration dans mon *Traité de la Science des Finances* (3<sup>e</sup> édition), tome II, pages 224 à 244.

*que le capital, dans un pays civilisé, notamment sous cette forme d'installations qui a été si peu étudiée jusqu'ici, est prodigieusement considérable, qu'un pays ancien et riche peut se relever rapidement d'un soudain et passager désastre. S'il s'agit, au contraire, d'une contrée à demi civilisée, son relèvement est beaucoup plus lent, ainsi qu'il est advenu à la Russie après la guerre de Crimée et après la guerre d'Orient en 1877, les couches du capital étant chez elle beaucoup moins abondantes et les réserves à l'étranger lui manquant.*

Si, d'autre part, au lieu d'un désastre soudain et passager, un pays se trouve la victime de ravages systématiques pendant une guerre prolongée une série d'années, alors la reconstitution du capital détruit demande souvent une ou plusieurs générations, parce que le capital, sous la forme d'instruments ou même sous celle d'installations, peut être très sérieusement réduit, que le capital intellectuel ou moral lui-même, sous la forme d'instruction, d'habileté et d'expérience techniques, a pu également souffrir; tous les historiens disent qu'après la guerre de Cent-Ans en France et celle de Trente-Ans en Allemagne il y eut un recul sensible de la civilisation de chacun de ces peuples, et qu'il a fallu plusieurs décades d'années, d'aucuns disent même plusieurs siècles, en ce qui concerne la guerre de Cent-Ans, pour qu'ils retrouvassent leur prospérité antérieure. Une observation analogue a été faite pour la dernière période du règne de Louis XIV.

L'assertion d'Henri George au sujet de la rapide production du capital dans une contrée neuve est tout aussi mal venue et aussi contraire aux faits. En réalité les contrées neuves, telles que la plupart des colonies actuelles et les anciennes colonies récemment émancipées, ne progressent si rapidement que grâce aux avances multipliées qui leur sont faites sans discontinuité et sous les formes les plus variées par les vieilles contrées riches. Ce sont des capitaux anglais, hollandais, belges, français, allemands, qui ont construit une bonne partie, sinon la majeure partie des chemins de fer de l'Amérique du Nord; ce sont eux, en tout cas, qui ont construit la presque totalité des

chemins de fer du Canada, de l'Australie, de l'Afrique du Sud, de l'Afrique du Nord, de toute l'Amérique Centrale et Méridionale, et non seulement les chemins de fer de tous les pays, mais les ports, les installations d'eau, de gaz, la plupart des fabriques, en un mot presque tous les capitaux sous ces deux formes perfectionnées, les instruments et les installations. Les pays neufs n'ont fourni que les deux autres formes du capital, les approvisionnements de denrées consommables et les matières premières : encore même a-t-il fallu que les vieux pays leur fissent, tout à fait aux premiers jours, l'avance des approvisionnements.

L'erreur d'Henri George est donc absolue. La plupart des capitaux dont usent les pays neufs n'ont pas été produits dans ces pays, ils l'ont été dans les contrées vieilles qui les prêtent et les importent. Ce n'est pas par la voie d'échanges actuels que les pays neufs arrivent à se doter de ces capitaux perfectionnés, les instruments et les installations. Non, il faut que les vieux pays en fassent l'avance et qu'ils renouvellent et accroissent ces avances pendant une énorme série d'années, qui n'est jamais moindre d'un siècle, mais qui souvent est beaucoup plus étendue. Dans nos études coloniales, nous avons toujours affirmé et démontré qu'aucune colonie ne peut vraiment se suffire, c'est-à-dire équilibrer sa situation de créances et de dettes à l'égard de l'extérieur, avant qu'elle ne soit âgée d'un siècle au moins.

Dès que les vieilles et riches contrées cessent de prêter du capital aux pays jeunes, on voit ceux-ci tomber dans une crise aiguë et prolongée; c'est ce qui est arrivé bien souvent à la République Argentine, au Brésil, ce qui vient de leur échoir en 1890, et il faudra bien des années avant qu'ils retrouvent la prospérité dont ils jouissaient, quand la vieille Europe leur faisait des prêts de toutes sortes, prêts aux gouvernements, prêts aux entreprises privées, c'est-à-dire leur expédiait du capital. Ces jeunes pays reviendront sans doute, s'ils sont bien administrés, avant peu d'années à une situation meilleure que la situation présente (1893), mais il n'y reviendront qu'avec de

nouveaux prêts, c'est-à-dire de nouveaux capitaux européens, dans des conditions, on doit l'espérer, de plus grande circonspection qu'auparavant. Si l'Angleterre supprimait les envois de capitaux en Australie, c'est-à-dire les prêts aux gouvernements coloniaux, aux municipalités, aux entreprises de toutes sortes, aux planteurs, aux éleveurs, aux commerçants coloniaux, il n'y a aucun doute que l'Australie ne tombât dans un état de profonde langueur, dont il lui faudrait énormément de temps pour se relever<sup>1</sup>.

Ainsi, il est inexact que le capital se produise si aisément dans les pays neufs, il y vient du dehors ; ou qu'il se reconstitue si rapidement après avoir été détruit. *Le peu de connaissance qu'ont nombre d'économistes des questions de finances et des pratiques coloniales les induit à des assertions inexactes sur des phénomènes que l'on ne peut apprécier par simple déduction.* Le capital limite vraiment l'industrie ; il faut, toutefois, interpréter dans quel sens il la limite, et donner ici une explication.

DANS QUEL SENS LE CAPITAL LIMITE L'INDUSTRIE. — Un même capital n'a pas en tout lieu, en tout temps, en toutes mains, une productivité constante. Celle-ci, au contraire, varie prodigieusement. L'habileté des patrons, leur esprit de combinaison, le zèle et l'aptitude technique des ouvriers, peuvent parfois augmenter du quart, de moitié, même du double ou de plus, la productivité d'une somme donnée de capital, quelle que soit la forme sous laquelle celui-ci se présente, soit approvisionnement, soit matières premières, soit instruments, soit installations. Il en résulte que si le capital limite l'industrie, ce n'est pas d'une façon rigide, invariable, uniforme, pour chaque quantité de capital. La compétence et l'effort de ceux qui s'en ser-

<sup>1</sup> Un des modes les plus habituels et les plus occultes d'avances de capitaux par les vieilles contrées aux colonies ou aux pays neufs, c'est la très grande importance des crédits et la très grande longueur des délais de paiement, les renouvellements incessants, qui sont accordés par les commissionnaires ou les exportateurs du vieux monde à leurs correspondants des contrées neuves. Aussi, dès qu'il arrive une crise sérieuse, ceux-ci sont obligés de payer les premiers en terres, en maisons, en troupeaux, etc.

vent peuvent, dans une certaine mesure, déplacer cette limite.

Il est clair, par exemple, que si l'on peut obtenir qu'un métier fasse un plus grand nombre de tours à la minute, qu'une double équipe se succède chaque jour pour un même outillage, de façon à en prolonger davantage l'emploi journalier; qu'un bateau à vapeur sorte du port avec un chargement plus complet et qu'il reste moins de temps à quai ou en escales; si le perfectionnement des connaissances maritimes permet que chaque voyage soit moins long, si un même wagon de chemin de fer, grâce à de bons arrangements administratifs, peut circuler plus souvent, rester moins de temps chargé dans les gares et renouveler ainsi plus fréquemment son chargement, un même capital pourra fournir une productivité infiniment plus grande que dans des circonstances contraires.

Ainsi, quoiqu'il soit toujours vrai que le capital limite l'industrie, il faut dire que les inventions, les découvertes, les progrès techniques, ou simplement plus d'habileté et plus d'énergie dans la population ouvrière peuvent reculer la limite que la quantité existante de capital impose au progrès industriel.

Si l'on invente pour les bateaux à vapeur des machines *compound* qui permettent à la fois plus de vitesse et moins de consommation de charbon, si ultérieurement, par une nouvelle amélioration, on substitue aux machines *compound* des chaudières à triple expansion donnant encore de meilleurs résultats pour la vitesse et pour l'économie de charbon, il est clair qu'un même capital employé à la navigation donnera une somme d'utilité notablement plus grande qu'auparavant.

*Le capital et l'esprit d'invention ou de combinaison vont en général de compagnie et ont besoin de s'aider mutuellement; sans l'esprit d'invention et de combinaison, l'épargne resterait la plupart du temps passive et se réduirait à une accumulation; sans le capital, d'autre part, l'esprit d'invention et de combinaison ne pourrait guère se traduire en applications pratiques. Ces deux facteurs influent donc l'un sur l'autre réciproquement. Il y a des cas, cependant, où l'esprit d'invention et de combinaison, par de simples perfectionnements de détail ou des*

modifications de tâches, ou des substitutions de méthode, arrive à tirer un bien plus grand parti qu'auparavant d'une somme de capital donnée, sans lui faire subir d'altération matérielle ou de changement substantiel.

De ces observations on doit conclure que la limite que la quantité existante de capital impose à l'industrie n'est pas une limite constante, qu'elle varie elle-même suivant les connaissances techniques, les aptitudes industrielles et la fécondité de l'esprit d'invention ou de combinaison.

Une autre remarque indispensable, pour servir non pas de correction, mais d'explication à la proposition qui précède, c'est que le capital dans les vieilles contrées civilisées est toujours produit en quantités énormes, qu'en temps normal, sauf des périodes extraordinaires de progrès industriel, il n'est pas en retard sur l'esprit d'invention et de combinaison, qu'il ne lui fait pas défaut, qu'il le précède, au contraire, et qu'il se trouve ainsi presque toujours chez les vieux peuples riches une vaste réserve de capitaux disponibles attendant ou cherchant un emploi.

La raison en est que les conditions générales des nations civilisées facilitent singulièrement, jusqu'ici du moins, la création des capitaux, ainsi qu'on le verra dans le courant de cet ouvrage.

L'INDUSTRIE, RÉCIPROQUEMENT, C'EST-A-DIRE L'ÉTAT DES INVENTIONS, DES DÉCOUVERTES ET DES CONNAISSANCES TECHNIQUES, LIMITE LA PRODUCTIVITÉ DU CAPITAL. — S'il est vrai que, dans un certain sens, sous les réserves exposées plus haut, la quantité de capital existante limite l'industrie ou plutôt les applications de l'industrie, il l'est également, d'autre part, que l'industrie, c'est-à-dire l'état des inventions, des découvertes, des connaissances techniques et le degré d'utilité des nouvelles installations à créer dans une société, limite la productivité des capitaux. C'est là une vérité très importante et jusqu'ici inaperçue<sup>1</sup>. Les capitaux ne sont pas également productifs dans

<sup>1</sup> Nous croyons que cette théorie, à laquelle nous attachons une importance considérable, a été exposée pour la première fois dans notre *Essai*

toutes les sociétés et à tous les âges du développement de ces sociétés ; c'est une des raisons qui font que les capitaux ont tant de peine à trouver une rémunération abondante dans les vieux pays où les principales œuvres de la civilisation, les plus productives, sont sinon terminées et parachevées (car elles ne le sont jamais), du moins très avancées. Ce sujet, toutefois, se rapporte plus à la répartition des richesses qu'à la production : aussi le traitons-nous avec détail dans une autre partie de cet ouvrage<sup>2</sup>.

sur la Répartition des Richesses et la Tendence à une moindre inégalité des Conditions (1<sup>re</sup> édition, 1880, 3<sup>e</sup> édition, 1888). Notre conception a été portée à la connaissance du public allemand par M. d'Aulnis de Bourouill, professeur à l'Université de Leyde, dans une étude étendue qu'a publiée la revue allemande : *Yahrbüchern für Nationalökonomie und Statistik*, en 1889, sous le titre : *Der Zinsfuss. Die Ursachen seines Sinkens und seine nächste Zukunft*, pages 394 à 413 de la dite revue. Beaucoup d'esprits superficiels restent cependant encore fermés à cette théorie que nous enseignons depuis 1878 et dont l'expérience récente a tellement démontré la vérité.

<sup>2</sup> Voir plus loin les chapitres consacrés à *l'Intérêt du Capital*.

## CHAPITRE II

### LES PHASES SUCCESSIVES DES SOCIÉTÉS AU POINT DE VUE DU CAPITAL. — LE PLACEMENT DANS LA PRODUCTION D'AUTRUI OU PAR ASSOCIATION.

Les phases successives des sociétés au point de vue de la formation des capitaux.

Les causes qui développent et celles qui restreignent la formation du capital : 1° la capitalisation devient d'autant plus facile que la production est plus abondante ; 2° la longue sécurité est la première condition extérieure de la capitalisation, surtout de la capitalisation sous ses formes les plus perfectionnées, la création d'instruments et d'installations ; 3° la famille et l'héritage doivent être considérés comme deux des principales causes de la capitalisation ; 4° la moralité d'un peuple ou d'une fraction de ce peuple exerce une très sensible influence sur l'épargne et la capitalisation ; une certaine discipline traditionnelle y contribue ; l'aptitude au travail sous l'aiguillon du besoin et l'aptitude à l'épargne sont deux facultés différentes ; 5° l'ampleur des débouchés, le taux de l'intérêt ont aussi une influence sur la capitalisation ; 6° le placement dans la production d'autrui ; exemples de ce placement dans les anciennes caravanes, l'énorme développement et la diversité de ces placements. Agencements techniques et organisations qui stimulent la capitalisation ; 7° les inventions, les découvertes et l'amélioration des procédés techniques poussent à l'épargne et tendent à accroître la capitalisation ; 8° les lois peuvent restreindre la capitalisation directement ou indirectement ; l'action des impôts ; une assistance publique trop facile.

L'État peut-il se substituer aux individus pour la capitalisation ?

LES PHASES SUCCESSIVES DES SOCIÉTÉS AU POINT DE VUE DE LA FORMATION DES CAPITAUX. — Les nations, du moins celles qui se sont constituées lentement dans le vieux monde et qui n'ont pas été artificiellement soutenues, comme le sont les colonies actuelles par leurs métropoles, ou les pays neufs contemporains par les vieilles et riches contrées, ont dû, au point de vue de la capitalisation, traverser trois phases diverses.

Dans la première, la production est surtout influencée par la nature ; c'est le facteur qui prédomine. Le travail s'y joint bien,

mais comme auxiliaire, non pas cette activité méthodique et progressive qui a conscience de sa puissance et qui sait varier ses applications; le capital y existe, sans doute, mais il y est rudimentaire et ne s'accroît que presque imperceptiblement, ou quelquefois ne s'accroît pas du tout. C'est l'époque non seulement des peuples chasseurs ou pêcheurs, mais même des pasteurs, et aussi des débuts de l'âge agricole. Il n'y a ni fortes avances, ni importantes réserves. L'homme et le peuple vivent sinon au jour le jour, du moins d'année en année, atteignant péniblement la récolte. Les fléaux naturels, une sécheresse, une disette, éprouvent profondément la population, la plongent dans la misère et enlèvent des milliers d'habitants. Les famines périodiques, comme celles qui, de nos jours encore, affligent l'Arménie, l'Asie-Mineure, parfois les Indes, les populations indigènes de l'Afrique, témoignent que l'homme est alors dans la dépendance étroite de la nature.

Le capital seul, sous ses formes variées d'approvisionnements, de matières premières, d'outils et d'installations, qui rendent la production plus régulière et plus intense, avec la division du travail qu'il enfante toujours, comme on le verra plus loin, peut faire franchir aux sociétés humaines cette période d'enfance dépendante et inquiète et les acheminer à un état de choses où elles arrivent sinon à maîtriser complètement la nature du moins à la diriger.

La deuxième période des sociétés humaines est celle où une somme notable de capital s'est déjà accumulée et s'accroît graduellement, mais où le travail humain, devenu plus habile, plus varié que dans la précédente, constitue le facteur principal de la production. Le moyen âge, avec la petite industrie, les petits patrons, les corps de métiers, les marchés restreints, les foires locales ou régionales pour seul débouché, est le type accompli de cette seconde période. C'est ce qu'un économiste ingénieux, M. de Molinari, a appelé l'âge de la petite industrie. Les vastes combinaisons productives, les progrès soudains et profonds, les changements fréquents de procédés et de méthodes y sont inconnus. Il s'opère, sans doute,

dans la société, une évolution qui la perfectionne, la développe et la fait avancer. Mais cette évolution a une lenteur qui la rend presque imperceptible à l'œil. En apparence, la société est presque immobile et comme cristallisée.

Vient ensuite la troisième période, celle où le capital, c'est-à-dire les approvisionnements de toutes sortes, les matières premières, les outils ou machines, les installations, est devenu très abondant, où par l'épargne incessante des hommes prévoyants il s'accumule avec une rapidité croissante, où encore par les inventions et les découvertes qui se succèdent, par les progrès de l'esprit de méthode et de combinaison, il prend des formes indéfiniment diverses et se prête aux usages les plus multipliés. Le capital ainsi formé sur tous les points du pays, dans toutes les classes, finit par se concentrer : le placement dans la production d'autrui, suivant l'expression du socialiste allemand Lassalle, devient presque la règle, tandis qu'il était une rare exception ; ainsi constitué et aggloméré en grandes masses, le capital se met à la tête du travail, il le dirige de plus près, le combine et le coordonne dans des proportions auparavant inconnues, et fait mouvoir le monde.

Cette nouvelle période commence à poindre en Europe vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle avec la grande navigation et le commerce lointain ; mais elle ne se développe que lentement, et c'est seulement au xix<sup>e</sup> siècle, avec l'application de la vapeur comme force motrice, qu'elle offre tous ces traits caractéristiques. La petite industrie, celle où le chef est à la fois en général travailleur manuel et directeur d'une production très morcelée, ne disparaît pas entièrement ; on est encore très loin de cette disparition, si jamais l'on y arrive, ce qui n'est pas prouvé ; mais elle perd plusieurs des domaines qu'elle possédait et les cède à la grande production.

C'est l'ère dans laquelle nous sommes : le capitalisme, où la société capitaliste, si décriée par Karl Marx, laquelle se reconnaît à ce que la direction de la production appartient en général au capital ou à ses représentants, ses mandataires, ses élus, qui ne sont plus des travailleurs manuels. En réservant

ici tout jugement sur les mérites sociaux du système<sup>1</sup>, personne ne conteste ses avantages au point de vue de la production; l'énormité des capitaux constitués et sans cesse accrus augmente, dans des proportions considérables, la domination de l'homme sur la nature et l'efficacité du travail humain.

Ce qui importe, au point où nous sommes de cet ouvrage, c'est d'étudier les causes qui ont permis la formation de ces capitaux gigantesques et qui en facilitent l'accroissement.

LES CAUSES QUI DÉVELOPPENT ET CELLES QUI RESTREIGNENT LA FORMATION DU CAPITAL. — Le capital étant le grand metteur en œuvre de la production, et rendant à l'humanité ce précieux service d'accroître la productivité du travail de l'homme et de multiplier ses richesses, il convient d'examiner les causes qui règlent et déterminent la formation ainsi que l'emploi des capitaux, et qui font que certains peuples, en certains temps, capitalisent beaucoup plus que d'autres.

Il est bon de ne pas perdre de vue ici les diverses formes de capitaux, à savoir les approvisionnements de subsistances, les matières premières, les instruments ou outils, enfin les installations. Il est utile aussi de se souvenir que si l'épargne peut, à elle seule, constituer des approvisionnements et des matières premières, ce n'est que par son union avec l'esprit d'invention et de combinaison qu'elle peut produire les deux formes supérieures de capitaux, à savoir les instruments et les installations. Toutes les causes que nous allons énumérer agissent à la fois sur la disposition à l'épargne et sur l'esprit d'invention ou de combinaison, mais elles ont encore une influence plus marquée sur celui-ci que sur celle-là. Dans une société où les conditions sont médiocrement favorables à la capitalisation, ce sont surtout les deux formes supérieures des capitaux, à savoir les instruments et les installations, qui reçoivent peu de développement; à la rigueur, les approvisionnements, notamment les approvisionnements domestiques, peuvent, même dans les sociétés inférieures, être plus

<sup>1</sup> Voir plus loin la partie consacrée à la *Distribution des Richesses*.

largement constitués ; ils souffrent moins des circonstances défavorables.

Cette réflexion faite, voici les causes principales qui influent sur la capitalisation :

1° Le capital étant un prélèvement fait en vue de l'avenir sur la production actuelle ou sur la consommation courante, ou bien encore étant l'affectation à une œuvre d'une utilité différée et éloignée, des forces de travail et d'approvisionnement dont on pourrait user pour une œuvre d'une utilité immédiate, il est évident que *la capitalisation devient d'autant plus facile, que la production est plus abondante* et dépasse davantage les objets qui sont absolument nécessaires à la subsistance et à l'entretien de l'homme.

Un peuple aisé ou riche peut beaucoup plus capitaliser qu'un peuple : qui est pauvre ou gêné, le peuple français, par exemple, à l'heure présente, que le peuple italien ; la France de la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle, que la France de la première partie. La possibilité de la capitalisation s'accroît avec chaque capitalisation nouvelle.

Il peut arriver, toutefois, que l'abondance même engourdisse l'esprit de l'homme, finisse par lui enlever sa prévoyance et l'encourager au gaspillage. Certaines parties des hautes classes de diverses nations fournissent la preuve de cette regrettable faiblesse. C'est à l'éducation et aux mœurs qu'il convient d'arrêter ces fâcheuses tendances ;

2° La capitalisation étant un sacrifice du présent au profit de l'avenir, des satisfactions actuelles ou prochaines aux satisfactions futures, il faut, pour qu'on s'y décide, qu'on ait une ferme confiance dans le maintien des institutions sociales qui garantissent à chacun le fruit de ses efforts et de ses peines. *La longue sécurité est la première condition extérieure de la capitalisation, surtout de la capitalisation sous ses formes les plus perfectionnées, la création d'instruments et d'installations.* Chacun doit pouvoir judicieusement penser qu'il récoltera ce qu'il aura semé, qu'il ne sera pas privé ultérieurement de la jouissance de son capital et des produits de ce capital. Ce n'est pas

seulement la sécurité réelle et actuelle qui est favorable à la capitalisation, c'est le sentiment et l'opinion que cette sécurité se prolongera indéfiniment ou du moins longtemps. Tout ce qui rend l'avenir incertain diminue le goût de la capitalisation. Les révolutions soudaines n'ont pas toujours cette influence dépressive, quand elles sont brèves ; mais tout état de désordre prolongé, toute anarchie permanente et dont on n'aperçoit pas le terme, détournent de la capitalisation ou ne la permettent du moins que sous ses formes inférieures, presque stériles pour la société dans son ensemble, quoique utiles à l'individu, à savoir la formation d'approvisionnements ou de réserves domestiques aisément dissimulables.

Dans les pays barbares, ou lors des grandes commotions prolongées, aujourd'hui dans les pays musulmans, l'homme prévoyant thésaurise bien, c'est-à-dire qu'il accumule les objets précieux, particulièrement ceux ayant beaucoup de valeur sous un petit volume, les pièces de monnaie, par exemple, les bijoux, pour s'en servir, en les négociant, dans les jours de détresse. Les bijoux, les diamants notamment, sont la grande réserve des princes et des favoris musulmans ; ils en ont souvent pour plusieurs millions, non seulement par goût du faste, mais par prévoyance. Cette sorte de constitution de réserve et d'épargne individuelle, sous une forme passive, aisément transportable, ce n'est pas la capitalisation au sens moderne et social du mot ; c'est-à-dire qu'elle ne contribue pas à créer des exploitations, des industries, des instruments, des installations productives. Dans les états de société dont nous parlons, on craindrait d'attirer sur soi l'attention par un déploiement extérieur de richesse, d'exciter la jalousie ; puis on n'aurait pas le temps, au moment du danger, de réaliser la valeur de ces capitaux immobilisés, et l'on courrait beaucoup plus de risques, en fin de compte, d'être directement ou indirectement spolié.

Il est des pays où la capitalisation, sous ses formes les plus perfectionnées, n'est guère possible qu'aux étrangers qui jouissent de certains privilèges spéciaux, de certaines protections politiques extérieures, comme les Européens dans

les États musulmans où existe soit le régime des capitulations, soit des organisations ayant un caractère analogue.

L'épargne et les capitaux se développent ainsi d'autant plus que l'épargne et les capitaux sont plus efficacement garantis à leurs possesseurs, et que, d'une façon générale, la propriété est plus assurée;

3° Plus l'avenir apparaît comme vaste et comme bien garanti, non seulement pour l'individu, mais pour la famille, et encore pour les créations et les fondations qu'il plaira à chacun de constituer, plus le capital d'un pays aura tendance à s'accroître. Aussi une forte constitution de la famille et le respect de l'héritage sont parmi les conditions qui favorisent la capitalisation.

Ces deux institutions, famille et héritage, sont utiles à toute la société, même à ceux qui n'ont pas de parents et qui n'ont rien à hériter. Elles sont productives dans toute la force du mot, parce qu'elles développent l'esprit de prévoyance et de sacrifice chez l'adulte, et même chez le vieillard. Sans la transmission héréditaire des biens, beaucoup d'hommes arrêteraient plus tôt dans la vie leur activité<sup>1</sup>; beaucoup s'ingénieraient moins à obtenir de grands succès industriels; la plupart se contenteraient de se constituer une retraite pour leurs vieux jours et placeraient leurs biens à fonds perdus. Tandis que la conception actuelle générale est que le capital doit être constitué pour l'éternité, on ne le considérerait plus que comme

<sup>1</sup> On dira peut-être que l'héritage fait des oisifs, ce qui est vrai. Le nombre de ceux-ci est, toutefois, moindre qu'on ne le prétend, la plupart des jeunes hommes riches de la bourgeoisie s'occupant d'une manière ou d'une autre, et le plus souvent d'une façon très profitable à la société, dans la direction des entreprises et dans les carrières dites libérales. Quant aux vrais oisifs, ceux surtout qui ne compensent pas leur oisiveté par des goûts scientifiques, littéraires ou artistiques, et qui ne contribuent pas au très utile raffinement intellectuel de la société, ils sont évidemment un poids mort dans l'état social; mais c'est un inconvénient secondaire par comparaison à tout l'élan que la transmission héréditaire donne à la capitalisation. En outre, la diminution du taux de l'intérêt rendra de plus en plus restreinte la classe des oisifs par hérédité, ou leur situation plus précaire. Voir plus loin les chapitres consacrés à l'*Intérêt*, à la *Propriété*, etc.

un instrument viager, et on le laisserait dépérir à chaque génération. Les célibataires, pour la plupart, ayant un moindre souci de ce qui surviendra après eux, épargnent moins que les pères de famille. Encore, cependant, beaucoup de célibataires ont-ils des affections familiales qui ne les laissent pas tomber dans un pur égoïsme; puis ils subissent l'influence morale de tout le milieu social, qui a été constitué par la famille et par la transmission héréditaire et qui est opposé aux placements à fonds perdus; ce qui n'empêche pas que le célibataire ne soit un sujet économique très inférieur à l'homme ayant des enfants. Si la transmission héréditaire était supprimée, le milieu social à la longue se modifierait, et les habitudes d'épargne, perdant une partie de leur cause ou de leur raison d'être, finiraient par en être gravement atteintes.

Aussi *la famille et l'héritage doivent être considérés comme deux des principales causes de la capitalisation*, c'est-à-dire du progrès industriel et agricole des sociétés. Sans ces deux institutions, l'ensemble du capital social, par la disparition de l'une des causes les plus actives de son accroissement, serait exposé soit à rester stationnaire, soit même à diminuer, soit tout au moins à ne s'accroître qu'avec infiniment plus de lenteur.

4° *La moralité d'un peuple ou d'une fraction de ce peuple, exerce une très sensible influence sur l'épargne et la capitalisation.* En général, les sectes religieuses persécutées ou dédaignées, et qui ont une constitution propre très solide, celles surtout qui, en fait, se trouvent exclues de la participation aux honneurs publics, fournissent des légions d'épargnants. Les dissidents en minorité, qui se replient sur eux-mêmes et croient devoir donner l'exemple d'une vie rigide, en Angleterre les quakers, dans l'ancienne France les protestants, dans la Russie actuelle les raskolnicks ou hérétiques<sup>1</sup>, aux Indes les parsees, d'une façon plus universelle les juifs lorsqu'on ne les admettait pas aux fonctions honorifiques ou politiques, se

<sup>1</sup> Voir sur ce point l'ouvrage de mon frère Anatole Leroy-Beaulieu : *L'Empire des Tsars et les Russes*, passim.

sont signalés ou se signalent encore comme de grands créateurs d'épargne.

*Une certaine discipline traditionnelle y contribue* ; nos paysans en sont la preuve. Au contraire, l'homme fruste n'a souvent aucune disposition à épargner ; il se trouve complètement sous la dépendance de ses penchants immédiats. Stuart Mill, d'après un observateur des mœurs des Indiens du Saint-Laurent, cite des cas curieux d'inaptitude à la capitalisation, malgré un certain goût du travail : « Il y a, dit cet observateur, sur les bords  
« du Saint-Laurent, divers petits villages indiens. La terre  
« défrichée y est rarement, on pourrait presque dire jamais,  
« cultivée ; à plus forte raison n'entame-t-on pas la forêt pour  
« la culture. Si chaque famille enclosait un demi-acre de terre  
« (l'acre égale 41 ares), le travaillait, le plantait en pommes de  
« terre ou en maïs, cette petite surface suffirait à la nourrir  
« tout entière pendant une demi-année. Les Indiens souffrent,  
« de temps en temps, d'une extrême détresse qui, se joignant  
« à une intempérance occasionnelle, réduit graduellement leur  
« nombre. Cette apathie, qui nous paraît étrange, ne provient à  
« aucun degré d'une répugnance pour le travail ; au contraire,  
« ils s'y mettent très activement, dès que la récompense en est  
« immédiate. Ce n'est évidemment pas le travail nécessaire qui  
« est l'obstacle à une culture plus étendue, c'est l'éloignement  
« du rendement de ce travail. Je me suis assuré que, parmi  
« quelques-unes des tribus les plus écartées, le travail qu'ils  
« dépensent excède de beaucoup celui des blancs. Les années  
« qui se succèdent sont, aux yeux des Indiens, trop éloignées,  
« pour faire sur eux une sensible impression, quoique, pour  
« obtenir ce que le travail peut rapporter en un délai de  
« quelques mois, ils travaillent avec plus d'assiduité même  
« que l'homme blanc ».

Beaucoup de peuples barbares en sont là : ils ont le sens du travail, non celui de la capitalisation. Stuart Mill ajoute que ces observations sont confirmées par l'expérience des jésuites « dans leurs intéressants efforts pour civiliser les Indiens du Paraguay ». La difficulté réelle était l'imprévoyance de ces

hommes, leur inaptitude à penser à l'avenir, et la nécessité, par conséquent, d'une surveillance incessante et minutieuse de la part de leurs instructeurs. « Ainsi, au début, si l'on abandonnait aux Indiens le soin des bœufs avec lesquels ils labouraient, leur légèreté indolente faisait que, la journée finie, ils laissaient encore ces animaux sous le joug, au milieu des champs. Bien plus, il s'est présenté des cas où ils les dépeçaient pour les manger, croyant, quand on les reprenait, s'être suffisamment excusés en disant qu'ils avaient faim<sup>1</sup>. »

Sauf la différence des procédés, nos sociétés modernes regorgent d'individus qui ont conservé cette absolue insouciance de l'avenir, cette incapacité de résister aux besoins immédiats. Soit atavisme, soit faiblesse individuelle de caractère, entretenue par les circonstances du milieu, une grande partie de la classe ouvrière est dans ce cas. Des vices divers, dont le principal est l'ivrognerie, viennent se joindre à cette disposition naturelle et la confirmer en l'accentuant. Pour le peuple, l'épargne et l'ivrognerie sont deux ennemies : l'une gagne ce que l'autre perd.

*Ainsi l'aptitude au travail, sous l'aiguillon du besoin, et l'aptitude à l'épargne ou à la capitalisation sont deux facultés différentes. Il entre dans la seconde plus de discipline et une sorte de transmission héréditaire.*

On dit souvent qu'une instruction bien dirigée, en rendant l'homme plus sensible à l'avenir et plus prévoyant, peut accroître le goût de l'épargne. De là, ces fables ingénieuses que l'on fait apprendre aux enfants, comme « La Cigale et la Fourmi », ou bien encore ces caisses d'épargne scolaires, fondées en France depuis quelques années, et ces livrets d'épargne donnés en récompense aux enfants. Tous ces essais sont méritoires et peuvent avoir quelque influence ; ce serait se tromper, toutefois, que de la considérer comme bien profonde. Tout le monde demeure d'accord aujourd'hui, contrairement à l'engouement superficiel du commencement et du milieu de ce

<sup>1</sup> John Stuart Mill, *Principles of Political Economy*, édition de Laurence Laughlin (New York, 1885), pages 124-125.

siècle, que l'instruction scolaire, c'est-à-dire la simple transmission verbale, à des âges et à des heures déterminées, de vérités banales, est bien loin d'avoir la force de la tradition, c'est-à-dire de la transmission héréditaire des habitudes et des idées et de toutes les influences du milieu, notamment de l'exemple spontané, constant et inconscient.

Il est difficile de dire si les dispositions nouvelles de « l'âme moderne », pour parler comme nos littérateurs, développent ou affaiblissent, au contraire, le goût de l'épargne et de la capitalisation. Il se pourrait que, pour la généralité des hommes, l'influence fût dans le sens de l'affaiblissement du penchant à l'épargne<sup>1</sup>. On a remarqué, avec raison, que la jeune génération de paysans paraît avoir une moindre passion pour épargner, qu'il en est de même des israélites élégants et opulents, succédant à des pères modestes dans leur tenue, dans leur genre de vie, et ambitieux de fortune indéfiniment accrue. Heureusement, s'il y a quelque relâchement dans l'amour de l'épargne en ce qui concerne l'ensemble de la population, ceux qui continuent à épargner trouvent dans les circonstances extérieures plus d'aide qu'autrefois pour satisfaire leur goût, si utile à la société.

5° *L'ampleur des débouchés, le taux de l'intérêt, ont aussi une influence sur la capitalisation.* Le débouché peut agir de deux manières : il diversifie les modes d'emploi de l'épargne ; il offre des perspectives de gain plus brillantes ; en outre, il relève le taux de l'intérêt. Il est incontestable qu'on est d'autant plus porté à épargner que le taux de l'intérêt, en tenant compte du degré de sécurité, est plus élevé. Quand on a la perspective de placer son épargne à 5 pour 100 nets, par exemple, dans des

<sup>1</sup> Certains écrivains récents se sont mis à critiquer l'épargne populaire et à se plaindre qu'elle tendit à déprimer l'ouvrier et à lui enlever le goût de développer ses besoins. Voici sur cette opinion qui nous paraît très dangereuse un travail d'un statisticien américain, M. Gould, sur la situation comparée des ouvriers aux Etats-Unis et en Europe. M. Léon Say a communiqué à l'Académie des Sciences morales et politiques, en 1892 et 1893, divers passages de cette étude intéressante, mais assez paradoxale ; nous y reviendrons en parlant de la *Consommation des Richesses*.

conditions assez bonnes de garantie, et de doubler son avoir, par cette fructueuse économie, en treize ans et demi environ, le goût de l'épargne est beaucoup plus stimulé que lorsque l'intérêt est seulement de 3 ou de 2 pour 100. Aussi la baisse qui s'opère dans le taux de l'intérêt, et que nous avons si souvent annoncée depuis quinze ans, en en indiquant les causes jusque-là en grande partie ignorées, est-elle de nature à diminuer le penchant à l'épargne <sup>1</sup>. D'autre part, cependant, l'esprit des hommes civilisés a été rendu tellement familier avec la prévoyance; le besoin d'assurer ses vieux jours et le désir de laisser une situation à ses enfants sont devenus si sensibles à la généralité des hommes, qu'on peut penser que la capitalisation restera abondante, même avec le taux de l'intérêt à 2 ou 2 1/2 pour 100, ou ultérieurement à 1 1/2 ou 1 pour 100. Autrefois, dans les campagnes surtout, beaucoup de gens thésaurisaient c'est-à-dire épargnaient sans intérêt; le goût de l'épargne pourra donc se maintenir, quoique affaibli sans doute, même avec des taux d'intérêt aussi minimes que ceux que nous venons d'indiquer.

Il faut remarquer, toutefois, que *l'épargne sous la forme de thésaurisation est tout à fait différente de l'épargne sous la forme de capitalisation. Celle-ci, quand l'épargnant ne peut pas employer lui-même son capital, exige le désaisissement. Or, si l'on peut continuer d'épargner même sans intérêt, il n'est pas prouvé qu'un intérêt de 1 ou 1 1/2 pour 100 seulement ne diminuât pas dans des proportions considérables l'habitude du désaisissement, c'est-à-dire du placement, et ne rejetât pas beaucoup d'épargnants vers la thésaurisation, la forme socialement stérile de l'épargne.*

Si le débouché tend à développer la capitalisation, il est naturel que la colonisation ait le même effet. C'est une des conséquences heureuses des colonies que d'offrir de nouveaux placements qui présentent certaines chances de rémunération plus

<sup>1</sup> Voir notamment notre *Essai sur la Répartition des Richesses et la Tendance à une moindre inégalité des Conditions*, 1<sup>re</sup> édition, 1880, 3<sup>e</sup> édition, 1887.

abondante. En même temps, les capitaux envoyés aux colonies ont beaucoup moins à craindre, au point de vue des dénis de justice, des vexations administratives, que les capitaux expédiés dans les pays neufs indépendants. La preuve en a été très souvent faite par nous; les mésaventures administratives, politiques et judiciaires, dont ont été victimes dans nombre d'entreprises de voies ferrées ou d'emprunts publics les prêts consentis dans le courant de ce siècle par les Anglais, les Français, les Belges, les Hollandais, aux Portugais, aux Brésiliens, aux Argentins, etc., témoignent de cette vérité. Dans une colonie les capitaux métropolitains n'ont à redouter que les risques propres aux entreprises mêmes, et non les risques de la déloyauté ou même de l'hostilité administrative, judiciaire et politique. Aussi *la colonisation pousse les peuples vigoureux à la capitalisation, et l'un des principaux mérites des colonies, c'est d'offrir un champ d'emploi aux capitaux*<sup>1</sup>. Les grands peuples colonisateurs, les Anglais et les Hollandais, sont aussi deux grands peuples capitalisateurs.

6° *Le placement dans la production d'autrui. Exemples de ce placement dans les anciennes caravanes. Énorme développement et variation de ces placements. Agencements techniques et organisations qui développent la capitalisation.* — Une des conditions les plus essentielles au développement de la capitalisation, c'est, suivant l'expression du socialiste allemand Lassalle, *les facilités qu'offre le milieu social pour le placement dans la production d'autrui*. Les classes qui épargnent, comme il sera amplement démontré plus loin, ne peuvent pas toutes employer elles-mêmes leurs épargnes dans la production; il faut donc qu'elles les placent dans la production d'autrui, ou qu'elles les conservent improductives sous la forme d'approvisionnementnements ou d'espèces métalliques.

Le placement de l'épargne dans la production d'autrui a existé de tout temps, mais autrefois dans des proportions limitées et avec des garanties précaires. De même, avant nos

<sup>1</sup> Voir notre ouvrage *De la Colonisation chez les Peuples modernes*, 4<sup>e</sup> édition, 1891, notamment pages 710 et suivantes.

sociétés anonymes, il existait des associations temporaires pour un but déterminé, et auxquelles un grand nombre de personnes prenaient part. Voici ce que nous lisons dans une Vie de Mahomet, due à un Anglais des plus au courant des choses de l'Orient, Sir William Muir, au sujet du commerce par caravanes entre la Mecque et la Syrie ou l'Abyssinie :

« Le commerce de la Mecque était étendu et rémunérateur  
« (*was large and profitable*). De cette ville et de sa cité-sœur  
« Tayif, les caravanes se mettaient en marche l'automne, pour  
« l'Yémen et l'Abyssinie, et au printemps pour la Syrie. Le  
« cuir, la gomme, l'encens, les métaux précieux et les autres  
« produits de l'Arabie, formaient la base des exportations. Le  
« cuir de la Mecque, Tayif et d'Yémen était très demandé en  
« Syrie et en Perse et y atteignait un haut prix. Des marchan-  
« dises diverses (*piecgoods*), la soie et les articles de luxe,  
« étaient pris en échange à Gaza et sur les autres marchés de  
« la Syrie, et rapportés à la Mecque. Nous lisons d'au moins  
« six de ces expéditions dans l'année 623, et il n'y a pas de  
« doute qu'il n'y en eût plusieurs autres. Certaines de ces cara-  
« vanes étaient très considérables et très riches. Une, nous  
« dit-on, se composait de 2,000 chameaux, dont le chargement  
« était évalué à 50,000 dinars d'or (le dinar d'or, d'après Spre-  
« ger, équivaldrait, comme poids de métal, à une quinzaine de  
« francs). Le commerce entier d'exportation de la Mecque a  
« été estimé par le docteur Sprenger à 250,000 dinars (ce qui  
« représenterait 3,750,000 francs), et les marchandises en retour  
« à la même somme<sup>1</sup>. Le profit ordinaire étant de 50 pour 100<sup>2</sup> ;

<sup>1</sup> Il est clair que les marchandises en retour devaient valoir plus que les marchandises exportées, sinon il n'y eût eu aucun bénéfice, et l'on nous dit plus bas que les bénéfices étaient énormes; peut-être aussi les bénéfices étaient-ils réalisés en métaux précieux que l'on ne comprenait pas parmi les marchandises; mais cela est peu probable, au moins pour la totalité.

<sup>2</sup> Ces gains énormes représentaient non seulement la rémunération des capitaux qui étaient rares alors, mais l'assurance contre de gros risques. L'auteur nous apprend, en effet, que plusieurs de ces caravanes furent entièrement spoliées ou même détruites par Mahomet, les émigrés qui l'avaient accompagnée et les gens de Médine. Il ajoute que, même en

« il est aisé de voir combien ce trafic était lucratif, et de com-  
 « prendre comment les marchands de la Mecque pouvaient être  
 « effrayés de toute concurrence qui pouvait menacer sa sécurité.

« La cité tout entière de la Mecque était consacrée à ce com-  
 « merce. Tandis que les principaux marchands engageaient  
 « dans ces expéditions de grosses sommes, presque chaque  
 « citoyen qui pouvait épargner un dinar ou deux (15 à 30 francs)  
 « y plaçait son petit capital (*almost every citizen who could*  
 « *spare a dinar or two invested in them his little capital*). Une  
 « caravane était ordinairement sous la conduite d'un ou deux,  
 « tout au plus, des hommes principaux qui possédaient le gros  
 « bloc des marchandises; mais ceux-ci, moyennant la moitié  
 « du profit, se chargeaient volontiers des petites pacotilles  
 « (*smaller ventures*), comme de consignations (*commissions*)  
 « dont ils rendaient compte à leur retour. Il arrivait ainsi que  
 « dans quelques-unes des plus importantes caravanes presque  
 « chaque citoyen de la Mecque, homme ou femme, ayant  
 « quelques moyens à sa disposition, possédait une part,  
 « quoique petite; et quand une pareille caravane était me-  
 « nacée, toute la cité était en alarmes <sup>1</sup>. »

Nous avons tenu à reproduire intégralement ce passage qui est caractéristique. Il montre le mode de l'emploi de l'épargne, même de la plus petite, en Orient, au VII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. Si l'on se reporte au récit du commandant (depuis général) Colonieu, sur son voyage au Gourara et à l'Aouguerout (partie du Touat <sup>2</sup>), on se prend à penser que les choses se pratiquaient et se pratiquent encore entre nos tribus algériennes du Sud et les habitants des grandes oasis sahariennes, comme Sir William Muir nous indique qu'elles se passaient pour le commerce entre la Mecque et la Syrie. Le commandant Colonieu s'était joint, en 1860, à la caravane des tribus du cercle de temps normal, ces caravanes étaient exposées à des risques d'attaques de la part de bandits arabes.

<sup>1</sup> Sir William Muir, *The Life of Mahomet* (new edition, 1878), pages 212 et 213.

<sup>2</sup> *Voyage au Touat* (1860), par le commandant V.-M. Colonieu, dans les *Nouvelles Géographiques*, du 6 février 1892.

Géryville, qui vont chaque année faire leurs achats de dattes au Gourara et au Touat. Il était escorté d'un goum de 100 cavaliers de choix. Quant à la caravane, plus importante en effectif, sinon en valeur commerciale, que celle de la Mecque, elle comprenait 15,000 à 16,000 moutons, 9,000 à 10,000 chameaux, 2,200 hommes à pied, 1,400 femmes ou enfants, 220 cavaliers, y compris ceux de l'escorte. Le commandant Colonieu décrit minutieusement les transactions dont il a été témoin : ventes de moutons, de beurre, d'orge, de fèves et de laine, contre des dattes, des haïcks et des burnous. Quoique ce fait ne ressorte pas explicitement du récit, il est infiniment probable que les caravanistes (comme les appelle le commandant) n'opéraient pas uniquement pour eux-mêmes, mais aussi pour des personnes qui, tout en étant restées chez elles, leur avaient confié à commission des moutons, du beurre, de l'orge, des fèves et de la laine, ou même des métaux précieux, soit or, soit argent<sup>1</sup>. Ainsi, le placement de son épargne ou de son bien dans la production d'autrui, ou l'association temporaire pour un but déterminé, a existé et existe encore chez les peuples barbares.

Ce n'est pas une nouveauté; le développement de la civilisation a seulement multiplié ce mode d'opérer qui, en rendant l'épargne fructueuse même pour ceux auxquels leur profession ou diverses circonstances ne permettent pas de la faire produire directement, développe dans des proportions prodigieuses la capitalisation.

Le nombre est immense et la variété infinie de toutes les orga-

<sup>1</sup> Nous sommes d'autant plus fondé à tirer cette conclusion, que l'esprit d'association pour un but de ce genre est très commun chez les Arabes. Dans un de nos voyages presque annuels en Tunisie, nous voyions, à la fin d'octobre, d'énormes troupeaux de moutons campés dans la plaine d'Utique, près de l'embouchure de la Medjerda, et sous la conduite d'un très petit nombre de bergers. On nous apprit que ces moutons appartenaient à un grand nombre d'indigènes qui s'entendaient pour les confier à une sorte de berger-entrepreneur, lequel, moyennant tant par tête, les conduisait l'hiver dans le Sud-Tunisien, les y entretenait et rendait compte, au retour, au printemps, à chacun des propriétaires, des bêtes qui lui avaient été remises.

nisations qui s'occupent aujourd'hui de recueillir et de faire fructifier les épargnes de ceux qui ne peuvent les employer eux-mêmes. Les établissements intitulés caisses d'épargne, les caisses postales, les caisses de retraite, les sociétés coopératives, d'une façon générale la plupart des sociétés de prévoyance ou des sociétés philanthropiques concourent à ce but.

Les sociétés anonymes, avec leurs objets si divers, leurs perspectives si étendues, leurs titres si variés d'actions et d'obligations, les placements mobiliers de toute nature, les petites coupures d'obligations ou de rentes, comme celles de 3 à 4 francs de rente sur l'État, les titres à lots des villes ou de certaines grandes sociétés, en un mot toute la variété des placements, les uns laissant entrevoir la chance très rare d'énormes lots, les autres n'offrant que de petits intérêts, mais parfaitement garantis et ponctuellement payés, toute cette organisation moderne de l'industrie et du crédit multiplie l'appât à l'épargne et les occasions d'épargner. Il en est de même du remboursement des obligations à prime, lequel restitue, en une fois, sous la forme de capital, une foule de petites économies retenues, sans qu'on en ait conscience, pendant plusieurs années sur l'intérêt.

Autrefois l'homme du peuple ne savait comment placer ses économies. A la campagne, il pouvait acheter quelque lopin de terre, ce qui avait de bons effets, ou prêter à quelque petit propriétaire voisin plus ou moins gêné. A la ville et dans les bourgades, cela lui était plus difficile. Les valeurs mobilières manquaient ou n'étaient pas fractionnées. On ignore en général que les titres de la Rente Nationale Française furent nominatifs jusqu'à l'ordonnance royale du 29 mai 1831; or, les formalités qu'exigent les titres nominatifs les rendent peu accessibles aux petites gens. D'autre part, le minimum des titres de rente fût de 50 francs, soit, au taux de 5 pour 100, environ un millier de francs de capital, jusqu'à la loi du 17 avril 1822; de 1822 à 1848 le minimum fut de 40 francs, ce qui, le taux de capitalisation ayant changé, représentait 250 à 300 francs de capital. Un décret du 7 juillet 1848 abaissa le

minimum à 5 francs de rente, et la loi du 27 juillet 1870 à 3 francs<sup>1</sup>. Ainsi l'on put placer sur l'État, en un titre au porteur, des sommes variant, suivant le taux de capitalisation, entre 60 et 100 francs. Beaucoup de sociétés et de villes, le Crédit Foncier, les villes de Paris, Lyon, Lille, Bordeaux, Roubaix, etc., émirent en outre des titres soit de 100 francs, soit même de 50 francs, parfois pourvus de l'appât de lots. En Angleterre, aux États-Unis, le morcellement des parts de sociétés industrielles et commerciales est encore poussé beaucoup plus loin, car les petites actions de 25 francs y pullulent, ainsi que celles de 125 francs, tandis que chez nous une loi qui prétend protéger la petite épargne, mais qui gêne les transactions, restreint à 500 francs en principe la coupure minima des parts de société, et ne l'abaisse au-dessous que pour les associations ayant un très petit capital.

Notre législation est parfois arriérée et interdit à l'épargne certaines combinaisons qui pourraient lui être utiles et la stimuler; par exemple, on discute en France pour savoir si la création d'actions privilégiées ayant droit à l'intérêt avant les actions ordinaires est permise par la loi; or, c'est là un mode de participation qui n'a rien d'immoral et qui économiquement peut rendre des services aux entreprises incertaines ou embarrassées.

Quoi qu'il en soit de ces lacunes de notre législation, aujourd'hui on va au-devant du petit épargnant, on le sollicite de tous côtés; il n'a pas besoin de se déplacer; les prospectus, les commis voyageurs même de placements le guettent. Il est vrai qu'on doit se défier de cet empressement qui parfois cache le dessein de s'emparer, par des moyens habiles, de l'épargne d'autrui.

Une des institutions qui ont contribué à développer l'épargne dans certains pays, c'est celle des assurances sur la vie, avec la multiplicité de leurs combinaisons. Elles florissent

<sup>1</sup> Voir Alphonse Courtois, *Manuel des Fonds publics*, 7<sup>e</sup> édition, page 6. Sur la façon dont les emprunts d'État ont stimulé l'épargne, voir notre *Traité de la Science des Finances*, 5<sup>e</sup> édition, tome II, pages 210 à 244.

surtout en Angleterre et en Amérique; aux personnes qui se sont liées ainsi par un contrat, elles imposent une sorte de prélèvement régulier sur leur revenu et créent d'une façon incessante du capital.

7° *Les inventions, les découvertes et l'amélioration des procédés techniques poussent à l'épargne et tendent à développer la capitalisation.* — L'influence des inventions, des découvertes et de l'amélioration des procédés techniques est très sensible sur l'épargne et sur la formation des capitaux. Ces inventions, ces découvertes, ces méthodes nouvelles, en facilitant la production, en l'accroissant pour un même effort, diminuent les prix de revient et rendent ainsi un service notable à la société. L'étendue de ce service permet de rémunérer plus ou moins largement les capitaux qui ont été employés à l'application de ces inventions, de ces découvertes, ou de ces nouvelles méthodes. Il n'est guère des unes et des autres qui ne nécessitent, pour leur application, des capitaux sous les formes soit d'approvisionnements, soit de matières premières, soit surtout d'instruments et d'installations. Ainsi chaque invention, chaque découverte, chaque nouvelle méthode, constitue une demande de capitaux, un appel aux capitaux, avec la possibilité de les rémunérer suivant l'importance pratique et l'ampleur du champ d'application de chacun de ces progrès.

L'action qu'exercent les découvertes et les inventions sur l'épargne et la capitalisation n'est pas, toutefois, en raison du mérite scientifique de chacune d'elles; elle est proportionnée à l'ampleur du champ d'application de chaque découverte et de chaque invention, des services matériels qu'elle peut rendre et des capitaux dont elle a besoin. De là l'énorme développement donné à la capitalisation, ainsi que la riche rémunération accordée aux capitaux par la découverte de la vapeur comme force motrice; il s'en faut que la découverte, scientifiquement supérieure, de l'électricité ait eu sur la capitalisation et sur la rémunération des capitaux des effets analogues. A plus forte raison, l'invention de la photographie ou du phonographe a-t-elle exercé une moindre influence sur la produc-

tion et le marché des capitaux. Mais, d'une façon générale, dans une mesure toutefois infiniment variable, toute invention et toute découverte tendent à développer la capitalisation.

8° *Les lois peuvent restreindre la capitalisation directement ou indirectement.* — Les lois peuvent porter atteinte à la capitalisation soit en détournant de l'épargne, soit en détournant du désaisissement volontaire de l'épargne, c'est-à-dire du placement; on a vu, en effet, que le capital ce n'est pas seulement l'épargne, mais c'est l'épargne employée, soit que l'emploi ait lieu par la personne même qui a produit l'épargne, soit qu'il se fasse par une autre personne ou une collectivité quelconque en laquelle a foi l'épargnant. D'une manière plus générale, dans les sociétés modernes la plus grande partie des épargnes est employée, c'est-à-dire mise en œuvre, non par les épargnants eux-mêmes, mais par les tiers auxquels ceux-ci les confient. Le « placement dans la production d'autrui » est la règle habituelle dans les « sociétés capitalistiques », comme les socialistes appellent les sociétés contemporaines.

Or, les lois peuvent restreindre la capitalisation, d'abord d'une première manière: tous les impôts disproportionnés sur les capitaux ou sur leurs revenus, notamment les impôts variables et arbitraires, ceux qui sont inspirés par un esprit d'envie ou de haine pour les classes aisées ou les classes riches, ont immédiatement ou à la longue cet effet de restreindre l'épargne, ou tout au moins le placement. L'impôt variable ou arbitraire a surtout cette conséquence. Des quatre célèbres règles d'Adam Smith sur l'impôt, il n'en est pas qui ait plus d'importance que celle qui proscriit l'arbitraire dans l'impôt. L'arbitraire fiscal ne consiste pas seulement dans la fantaisie et l'omnipotence de ceux qui sont chargés d'appliquer les taxes; il réside aussi dans l'instabilité de la législation, dans les changements fréquents, incessants même et sans raison majeure, du système d'impositions en usage. Toute incertitude, tout ce qui s'oppose à l'établissement de calculs, sur des données relativement fixes, pour des périodes de quelque durée, est un obstacle à l'épargne d'abord, au placement ensuite, c'est-à-dire à

la capitalisation, ou bien ne permet que les modes inférieurs de celle-ci, à savoir l'achat de titres de rente, de fonds d'État et d'obligations de villes.

De même encore, la jalousie de l'État ou des pouvoirs publics à l'égard des capitalistes et des grandes entreprises tend à ralentir l'accroissement de l'épargne ou à l'effrayer dans ses placements, par conséquent à restreindre la capitalisation, notamment les modes les plus perfectionnés et les plus permanents de la capitalisation, à savoir les installations. La prétention qu'ont beaucoup d'États et de villes d'interpréter dans un sens léonin les contrats qu'ils ont passés avec les particuliers, la conception à demi inconsciente, mais si répandue aujourd'hui, que dans les contrats entre les sociétés de capitalistes et les pouvoirs publics les premières doivent supporter toutes les chances mauvaises, mais qu'on ne doit pas leur laisser intégralement toutes les bonnes chances, et que quand celles-ci se produisent les pouvoirs publics doivent chercher, par quelque subterfuge ou en pesant de toute leur autorité, si mal définie et si indéterminée, à réduire les gains des sociétés, ces tendances peu loyales et ces mauvaises pratiques ont cette fâcheuse conséquence de réduire la capitalisation dans son principe ou dans ses applications. Certaines sociétés démocratiques ont un penchant à reprendre ainsi, sous des dehors plus légaux, mais avec aussi peu de réelle probité et avec autant d'imprévoyance, les procédés qui, au moyen âge et au commencement des temps modernes, à l'égard soit des juifs, soit des Lombards, soit des traitants, eurent des suites si pernicieuses.

Toutes ces mesures équivalent à une diminution soit du revenu des capitaux, soit de la sécurité sur laquelle ils aiment à compter. Les taxes mises sur les héritages, quand elles sont élevées et qu'elles dépassent le revenu annuel des capitaux, ont aussi pour effet de restreindre la capitalisation. Jusqu'ici l'on ne s'en est pas aperçu, parce que presque en tout pays les taxes successorales ont été modérées; mais si l'on adoptait les projets de certains prétendus réformateurs et que l'État établit

des droits énormes de 25, 30 ou 40 pour 100 sur certaines catégories d'héritages, non seulement il absorberait comme revenu et détruirait la partie des capitaux qu'il s'approprierait ainsi chaque année, mais surtout il restreindrait préventivement la capitalisation ; à plus forte raison s'il supprimait complètement, ainsi qu'on l'y convie parfois, les héritages collatéraux, ou s'il réduisait le droit de tester, le goût et l'habitude de l'économie en seraient atteints, les placement à fonds perdus, c'est-à-dire la destruction des capitaux, en deviendraient plus fréquents.

9° *Autre mode par lequel l'État peut diminuer indirectement la capitalisation : une assistance publique trop facile, et diverses combinaisons analogues.* — Il est une autre façon pour les lois d'étouffer l'esprit de capitalisation. L'épargne étant un sacrifice du présent au profit de l'avenir, il faut, pour qu'elle se produise abondamment, que, dans toutes les classes de la société, chacun soit parfaitement assuré que l'épargne seule pourra lui procurer la jouissance de certains biens. Ainsi les lois qui auraient pour objet de mettre à la charge de l'État ou de la commune tous les gens imprévoyants détruiraient chez une foule d'hommes le sentiment même de la prévoyance. Une assistance publique trop facile qui créerait au pauvre un droit absolu à des secours, surtout à une existence un peu confortable, une charité privée trop généreuse et qui manquerait de circonspection, exerceraient sur les esprits cette action déprimante et les détourneraient de la capitalisation.

Quelques projets notamment qui, au premier abord, apparaissent comme séduisants, auraient ce fâcheux effet : celui des *invalides du travail* ou tous ces plans de retraite obligatoire pour la vieillesse, qui se proposent d'accorder, sans efforts suffisants de sa part, une vieillesse honorée et aisée à tout ouvrier. Si vous promettez à l'homme de lui procurer comme don gratuit ou à demi gratuit les résultats qu'il a attendus dans le passé et qu'il attend encore aujourd'hui de ses sacrifices et de ses efforts, il ne fera plus ni efforts ni sacrifices.

La générosité imprudente de l'État tarirait l'épargne à sa

source, en faisant disparaître les principaux motifs d'épargner, et la capitalisation, qui est le principal ressort du progrès social, en serait arrêtée.

L'ÉTAT PEUT-IL SE SUBSTITUER AUX INDIVIDUS POUR LA CAPITALISATION? — Ce qui vient d'être dit conduit à une autre question, celle de savoir si l'État pourrait se substituer aux individus pour la capitalisation. La solution de cette question est importante pour le choix à faire entre le régime de l'organisation de la société reposant sur l'initiative privée et le régime collectiviste.

On ne peut contester qu'il ne se pratique, dans les États modernes surtout, une sorte d'épargne collective ou de capital collectif : les routes, les ponts, les ports, les canaux, les améliorations des cours d'eau, les bâtiments affectés aux services publics, les monuments même ayant un caractère architectural, les collections d'art, le reboisement des montagnes, d'autres organisations ou installations, auxquels on pourvoit avec les budgets ordinaires ou les budgets extraordinaires, avec des impôts ou des emprunts, représentent incontestablement un capital collectif. Nous avons, dans un de nos ouvrages spéciaux, donné des informations sur l'importance et l'accroissement de cette richesse collective dont la généralité du public a, inconsciemment, la jouissance gratuite<sup>1</sup>.

S'il se constitue ainsi un capital collectif considérable à travers les générations, il faut observer que l'État, d'ordinaire, peut bien donner à l'épargne des citoyens une forme particulière de capital, par la voie des emprunts qu'il émet, mais que l'État à proprement parler n'épargne pas ou n'épargne guère, ce qui n'arriverait que s'il avait des séries de budgets en excédent de recettes, excédent qui serait employé à des œuvres durables. Or, la plupart des États, quelles que soient les institutions qui les régissent, ont plus de tendance aux dépenses imprudentes qu'aux économies. Même ceux qui ont très peu de charges, du fait des fautes du passé, à savoir de la dette

<sup>1</sup> Voir notre *Traité de la Science des Finances*, 5<sup>e</sup> édition, tome I<sup>er</sup>, pages 28 à 67 et 93 à 111.

publique et des obligations d'entretenir une grande armée ou une grande marine, ne savent pas longtemps ménager dans leurs budgets une place considérable aux excédents de recettes. Un État capitalise quand, sans recourir à l'emprunt et uniquement avec les ressources des impôts ou les revenus de son domaine propre, il crée des routes, des écoles, fait des travaux publics, etc.; mais pour qu'il capitalise ainsi, c'est-à-dire qu'il augmente la richesse de la nation, il est indispensable que ces œuvres de paix et d'avenir soient faites sans aucune espèce d'emprunts et que, en outre, les pouvoirs publics y apportent beaucoup de discernement. Ces deux conditions ne se rencontrent guère dans la vie des États. Lorsqu'il fait des travaux avec des emprunts publics, l'État donne simplement une forme particulière, la forme de son choix, à une partie de l'épargne nationale ou de l'épargne étrangère qu'on lui confie; mais il n'épargne pas lui-même et il ne capitalise pas à proprement parler. Il advient, en outre, que les engouements auxquels l'État est toujours sujet et la facilité d'emprunter dont il jouit font que la forme qu'il donne aux capitaux est très loin d'être toujours la plus utile que comporterait la situation du pays<sup>1</sup>.

Il est, d'ailleurs, une cause générale pour que les États aient peu d'inclination à capitaliser. Un État obéit à l'impulsion de tous les citoyens ou plutôt de la majorité des citoyens. Or, les individus qui ont le goût de l'épargne ne forment pas l'unanimité de la nation, ni même en général la majorité. Ce sont les natures bien douées, prévoyantes, ordonnées, sachant dominer leurs appétits et leurs passions, ce sont celles-là seules qui ont le goût de l'épargne et la force de volonté nécessaire pour la pratiquer. *La plus grande partie de l'épargne s'effectuant par la minorité des citoyens, c'est la majorité, aujourd'hui dépourvue de tout goût de l'épargne, qui statuerait sur l'épargne collective que devrait faire l'État; il en résulterait que l'État ne pourrait pas se substituer aux individus pour épargner.* Une organisation collective peut être considérée

<sup>1</sup> Voir notre ouvrage *L'État moderne et ses Fonctions*, 2<sup>e</sup> édition, particulièrement pages 61 à 76 et 156 à 174.

comme impuissante à capitaliser, du moins dans des proportions qui approchent de très loin de celles où les capitaux se créent aujourd'hui par l'économie individuelle.

Dans les sociétés anonymes qui ne sont pas uniquement composées de riches et anciens bourgeois, on remarque déjà la répugnance d'un grand nombre d'actionnaires à constituer des réserves et des amortissements un peu considérables<sup>1</sup>. Cependant, l'élément si nombreux des purs dissipateurs ou des simples imprévoyants n'a guère d'accès dans ces sociétés. Dans les maisons industrielles ou agricoles qui ont constitué au profit de leurs employés ou ouvriers la participation aux bénéfices, c'est une des grosses difficultés que celle de ménager des amortissements indispensables et des réserves de la plus élémentaire prudence, ce qui ne constitue pas, cependant, à proprement parler, une épargne, ni une augmentation des capitaux, mais simplement un entretien parfait de ceux-ci. A plus forte raison, des Chambres nommées par tous les éléments de la nation, où figurent tant d'imprévoyants, seraient-elles dans l'impossibilité de faire de gros prélèvements sur les revenus annuels pour des améliorations dont le résultat bienfaisant ne se ferait sentir que longtemps après.

Non seulement les États suivent dans leur conduite les impulsions variables de la foule, mais encore ils sont assiégés par une armée de solliciteurs de places ou de pensions et de faiseurs de projets coûteux ; ils sont obligés d'entretenir ou de récompenser le zèle des électeurs et des meneurs d'élections par des largesses ou des promesses. L'État, surtout l'État moderne, c'est-à-dire l'État reposant sur des élections fréquentes,

<sup>1</sup> On a constaté, par exemple, que les filatures de coton dites coopératives, qui sont nombreuses en Angleterre, dans le district d'Oldham, et qui appartiennent en réalité à des actionnaires de ce que l'on appelle en France « les nouvelles couches », ont une tendance à ne faire, sur les bénéfices, que de faibles et insuffisants prélèvements pour les attributions aux réserves, ce qui rend ces sociétés beaucoup plus fragiles et les expose à être emportées par les crises. En France, la même tendance à faiblement doter les réserves se remarque chez la plupart des sociétés qui ne sont pas aux mains de la bourgeoisie riche.

et bien différent en cela de l'ancien État prussien, est ainsi très éloigné de vouloir et de pouvoir faire à l'épargne, sur les revenus dont il dispose, alors même qu'on lui confierait la totalité des revenus du pays, une part qui équivaille, même de très loin, à celle que lui font les classes habituellement épargnantes de la nation. C'est, entre beaucoup d'autres, une des irrémédiables infériorités du collectivisme, que la difficulté qu'il rencontrerait à épargner, c'est-à-dire à capitaliser<sup>1</sup>.

Un des plus célèbres ministres des finances et hommes d'État d'Angleterre, M. Gladstone, disait un jour qu'il n'avait qu'un moyen de se garer de la cupidité des divers amateurs de dépenses, c'était de ne ménager dans le budget qu'un excédent de recettes insignifiant, et il ajoutait :

*Cantabit vacuus coram latrone viator.*

(Le voyageur à sec se moque des voleurs.)

La grande République américaine, d'autre part, après une prospérité inouïe, a inventé, pour absorber l'excédent croissant de ses budgets de recettes, de distribuer toute une manne de pensions aux soi-disant combattants de la guerre de Sécession et à leurs familles : entre 600 et 800 millions de francs par année, à partir de 1890. Ce gaspillage l'accule à des embarras au moment où nous revoyons ces lignes (mars 1893).

On peut demander aux États de ne pas gaspiller ; cela même est difficile à obtenir d'eux. On ne peut espérer qu'ils épargnent beaucoup et avec esprit de suite, ni qu'ils capitalisent avec discernement.

C'est sur les particuliers qu'il faut compter, sur leur prévoyance, leur énergie, leur perspicacité, pour accroître avec intelligence, persévérance et compétence, le capital d'une société<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voir notre ouvrage *Le Collectivisme, Examen critique du Nouveau Socialisme* (3<sup>e</sup> édition, pages 359 à 378).

<sup>2</sup> Bien entendu, nous ne proscrivons pas ici l'action de l'État ou des communes pour les routes, les chemins, les écoles, etc. Dans notre *État moderne et ses Fonctions*, nous avons consacré plus de cent pages (130 à 240), à la question suivante : *Les Travaux publics, l'État central et les Municipalités* ; nous y renvoyons le lecteur.

## CHAPITRE III

### LA DIRECTION ET LA RESPONSABILITÉ DE LA PRODUCTION.

#### LA MISSION DE L'ENTREPRENEUR.

De la coordination des trois éléments de la production : nature, travail et capital.

Le producteur autonome. Causes qui s'opposent à ce que ce type se généralise. Il ne pourrait devenir fréquent que dans une société cristallisée. La structure économique. L'entrepreneur. Il est par excellence le lien naturel entre le capital et le travail.

Causes qui font que c'est au capital, non au personnel ouvrier, que revient le choix des directeurs des entreprises.

Variété des conditions intellectuelles et morales nécessaires à l'entrepreneur.

Les échecs et les déchets dans le système de l'entreprises libre.

La sève ascendante et la sève descendante dans les sociétés libres.

DE LA COORDINATION DES TROIS ÉLÉMENTS DE LA PRODUCTION : NATURE, TRAVAIL ET CAPITAL. — Dans les chapitres qui précèdent nous avons étudié séparément les trois éléments qui concourent à la production : la nature, le travail et le capital. Ils ne peuvent rester, dans l'acte de production, séparés les uns des autres et agissant chacun spontanément. Ils doivent se coordonner, se combiner, agir de concert. Il faut en un mot qu'ils s'organisent.

Quel est le système d'organisation le plus efficace? Quelle est la structure sociale?

De ces trois éléments il y en a un qui, de toute évidence, dans un état avancé de la société humaine, doit être un élément subordonné : la nature. C'est en quelque sorte l'élément passif qui, dans certaines limites, obéit ou doit obéir, subit la direction, l'impulsion ou la rectification. Sans doute la nature prend souvent sa revanche de cette subordination qu'elle ne

subit jamais entièrement ou sans une certaine résistance. Elle-même exerce sur l'homme, surtout aux âges primitifs et dans les climats extrêmes, une influence mystérieuse; elle fait, en outre, obstacle à ses efforts, mais non un obstacle insurmontable, par des écarts fréquents ou des rébellions soudaines qui embarrassent ou détruisent son œuvre: les inondations, les tremblements de terre, les sécheresses prolongées, les déchaînements imprévus des forces naturelles, caractérisent ces révoltes de la nature contre la domination du travail et du capital. Néanmoins, le développement et la puissance de la civilisation se manifestent et se caractérisent par l'accroissement de la puissance de l'homme sur la nature. Il la dirige sans lui faire violence, en lui dérobant ses secrets et ses forces, en opposant l'une de celles-ci à l'autre. Il l'assouplit et il la guide, en l'observant et en se faisant, pour ainsi dire, son élève, tout au moins son interprète: c'est ainsi qu'il devient peu à peu son maître, en s'inspirant toujours d'elle et en apprenant davantage à la connaître. La nature est donc un élément indispensable à la production, mais subordonné, d'une subordination, toutefois, qui n'est jamais complète.

Restent en présence, comme éléments actifs, prétendant à la domination, le travail et le capital. Comment les faire coopérer? Comment fondre les deux éléments en un seul? Sinon, lequel doit diriger l'autre?

LE PRODUCTEUR AUTONOME. CAUSES QUI S'OPPOSENT A CE QUE CE TYPE SE GÉNÉRALISE. IL NE POURRAIT DEVENIR FRÉQUENT QUE DANS UNE SOCIÉTÉ CRISTALLISÉE. — Il est d'abord un premier type de producteur pour lequel la question qui précède ne se pose pas, c'est le producteur isolé, ce que les Allemands ont appelé le *producteur autonome*: le petit tailleur industriel, le petit cordonnier ou savetier, jadis le porteur d'eau, d'une façon générale l'artisan qui travaille seul, à son compte, directement pour le public, sans autre aide que sa femme ou ses enfants mineurs. L'échantillon le plus achevé, le modèle en quelque sorte de ce type, c'est le petit propriétaire rural. Il réunit à la fois les conditions du capitaliste, du travailleur manuel et du

détenteur des agents naturels. Les trois facteurs de la production : la nature, le travail et le capital, le petit propriétaire les détient simultanément. Quant au petit artisan, travailleur autonome, il unit tout au moins le travail et le capital, le modeste capital qui se réfère à son industrie particulière. Il possède ses propres outils, ses matières premières, ses approvisionnements ; si une partie lui en est prêtée, il en a du moins la jouissance. Ici le capitaliste, bien petit capitaliste, il est vrai, et l'ouvrier sont incarnés dans la même personne. Ils s'entendent donc bien entre eux et n'ont pas de querelles. C'est l'idéal de la simplicité.

Quelques personnes seront tentées de considérer ce type de producteur comme répondant à la nature des choses, parce qu'il répond à une conception aisée et vulgaire de l'esprit humain.

Il n'en est rien ; le travailleur autonome, c'est-à-dire ne subissant que sa propre loi, ne suivant que sa propre direction et formant en quelque sorte un organisme économique complet, ne constitue ni la structure générale, ni même la structure primitive de la société.

C'est une des formes de la production, ce n'est pas la plus ancienne et ce ne peut devenir l'universelle, ni la plus fréquente.

La forme primitive de la production n'a pas été la constitution du producteur autonome ou du producteur isolé. Ni les peuples chasseurs, ni les peuples pêcheurs, ni les peuples pasteurs, ni les premiers agriculteurs n'ont pratiqué la production isolée. Pour chasser, par exemple, de même que pour pêcher, le concours de beaucoup d'hommes, leur action simultanée, le rabattage pour la chasse et des opérations analogues pour la pêche, ont toujours été nécessaires.

Le producteur isolé ou autonome a donc toujours été exceptionnel. On ne peut invoquer pour lui l'ancienneté, la tradition, en quelque sorte le droit naturel.

Ce n'est que dans un état social intermédiaire entre la barbarie primitive et la civilisation progressive qu'il a été possible

que le producteur isolé ou autonome tint une assez grande place, sans pouvoir occuper toute la sphère industrielle ou agricole. Le système de la production au moyen de producteurs isolés ou autonomes, réunissant chacun les différents facteurs de la production, en supposant même un grand échange des produits et une grande division du travail, n'est que très peu compatible avec le progrès des méthodes, des instruments, des installations, de la capitalisation. *Le type du producteur autonome n'est fréquent que dans une société stationnaire, dans une société cristallisée.*

Un peu de réflexion le prouve. Le producteur isolé ou autonome, réunissant en lui les divers facteurs : nature, capital et travail, ou du moins deux d'entre eux, est loin d'être toujours possible. D'abord, beaucoup de travaux dépassent les forces d'un individu isolé ou même d'une famille. On sait, en outre, que, pour certaines œuvres, la force collective de vingt, de cent, de mille hommes, agissant de concert et suivant un plan, dépasse de beaucoup la simple addition des forces de ces vingt, cent ou mille hommes travaillant sans concert entre eux, sans coordination et sans direction. Il est des travaux encore qui doivent être achevés en très peu de temps, en une saison ou même moins, sous peine de voir dépérir toute la partie effectuée de l'œuvre ; aussi faut-il en ce cas réunir et par conséquent diriger de grandes masses d'hommes.

Beaucoup de travaux enfin exigent un capital notable, une longue préparation, une lente combinaison, une intelligence synthétique et directrice. Or, le capital n'est pas également produit par tous les hommes ; il n'est produit que par une minorité, il ne l'est même à un haut degré que par une infime minorité. Les qualités morales qui poussent à la capitalisation, les qualités physiques ou intellectuelles qui la rendent possible, ne sont pas le lot de tous.

Il arrive qu'un certain nombre d'hommes n'ont pas produit de capital ou, en ayant produit, ne l'ont pas gardé, ou n'en possèdent qu'un minime, que beaucoup d'autres n'en ont qu'un médiocre, et que quelques hommes disposent d'un

capital considérable. D'autre part, certains travaux exigeant d'énormes capitaux, il en résulte qu'il n'est pas possible que tous les travailleurs, ni même le plus grand nombre, soient des producteurs autonomes. Cela même fût-il possible que ce ne serait pas désirable. Tous les hommes n'ont pas, en effet, la même intelligence, la même aptitude à s'assimiler les méthodes perfectionnées et à les appliquer; or, si la généralité des travailleurs étaient des producteurs autonomes, le système de production serait nécessairement routinier et languissant. *La production ne peut être progressive que par l'organisation qui permet aux intelligences les plus ouvertes et aux volontés les plus actives d'accroître la sphère de leur production propre en supprimant les productions indépendantes routinières et inefficaces, et en convertissant en agents subordonnés les anciens producteurs autonomes incapables.*

On verra plus loin que, même pour l'agriculture, la constitution si vantée de la petite propriété peut donner, il est vrai, de bons résultats, sous le rapport de l'ardeur au travail; mais que, si la petite propriété, au lieu d'être l'une des formes de l'organisation agricole, en devenait la forme universelle ou de beaucoup prédominante dans un pays, il faudrait s'attendre à ce que l'agronomie ne fit presque aucun progrès: on aurait une énorme main-d'œuvre appliquée à chaque parcelle du sol, mais sans aucune direction scientifique, sans aucune audace d'expérimentation<sup>1</sup>. Une masse de producteurs autonomes aura toujours une médiocre aptitude à l'amélioration des méthodes de travail. Cette seule considération fait que le type du producteur autonome, alors même que se réaliseraient certaines inventions, comme celle de la diffusion et de la dispersion à bon marché de la force motrice, ne pourra jamais devenir le type dominant ni le plan général dans une société civilisée.

LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE. L'ENTREPRENEUR. IL EST, PAR EXCELLENCE, LE LIEN NATUREL ENTRE LE CAPITAL ET LE TRAVAIL. — Pour que les grandes et fructueuses combinaisons du ca-

<sup>1</sup> Voir plus loin, les chapitres consacrés à la *Rente de la Terre*, à la *Grande et Petite Propriété*.

pital et du travail se réalisent et fonctionnent de concert, il faut une organisation qui les fasse non seulement se juxtaposer, mais agir suivant un plan déterminé, en se prêtant un concours mutuel.

Quelle sera cette organisation ? Cela revient à se demander quelle est et quelle doit être la structure économique de la société.

Cette structure n'a pas été inventée par la raison pure, non plus, d'ailleurs, qu'aucune chose humaine, soit le langage, soit l'échange. La structure économique de la société s'est constituée spontanément, graduellement, instinctivement, comme tous les grands faits humains.

Quoiqu'on ait parfois abusé de la biologie en économie politique, il est possible d'en faire ici un usage discret, mais décisif.

La société est un être vivant qui, dans son développement et son perfectionnement, crée toujours des organes plus nombreux et plus compliqués. La doctrine de l'évolution, qui domine actuellement toutes les sciences, a constaté, dans sa partie positive <sup>1</sup>, que les organismes, en se perfectionnant, vont toujours du simple au composé, que le progrès procède par la différenciation des organes et des fonctions.

L'économie politique s'adapte exactement à toutes les lois qui ont été découvertes par la biologie. Elle est strictement conforme à celle-ci ; tandis que le socialisme, d'autre part, a de nombreuses analogies, une sorte d'identité, avec l'ancienne alchimie.

Les organes et les fonctions du capital doivent coopérer avec les organes et les fonctions du travail ; mais ils ne sauraient être confondus avec eux.

De même que, chez les animaux, le système nerveux se développe au fur et à mesure que l'on s'élève sur l'échelle des êtres, qu'il se distingue des organes de nutrition, de locomotion

<sup>1</sup> Nous ne parlons pas ici de la partie purement conjecturale de la doctrine évolutionniste, comme la recherche des origines ou des fins de la matière et des espèces.

tion, et des autres organes subordonnés, ainsi en advient-il en économie industrielle et politique.

Le premier progrès est constitué par la création de l'atelier; Proudhon s'émerveille devant l'atelier, qui est la concentration et la coordination des forces productives. Il y voit, fût-il embryonnaire, la plus splendide des machines et des organisations. Il y a quelque chose de supérieur à la création de l'atelier, c'est la création de l'entreprise, c'est l'apparition de l'entrepreneur.

L'entreprise, c'est l'organisme économique; l'entrepreneur, c'est le centre nerveux qui lui donne la vie, la conscience, la direction. L'entrepreneur, c'est le point capital, la force motrice de la structure sociale.

C'est à lui qu'appartient la direction de l'entreprise; il participe à la fois du capital et du travail; il est leur point de jonction. Dans la généralité des cas, l'entrepreneur est un homme qui travaille intellectuellement, et non pas seulement par intervalles, mais d'une manière en quelque sorte constante, avec les seuls temps de repos qu'exige la conservation de l'élasticité et de la souplesse de la machine humaine. Souvent, l'entrepreneur a travaillé manuellement ou quasi manuellement, s'étant élevé par échelons, ayant été en contact direct, familial, avec les ouvriers dans les emplois subalternes, ayant ainsi appris à les connaître et à se rendre compte de tous les détails et de tout le fonctionnement de la production. Ceux qui ont cette origine sont les meilleurs des entrepreneurs; c'est à eux qu'échoient les grands succès.

Alors même que l'entrepreneur d'industrie n'a pas fait cet apprentissage si utile du travail soit manuel, soit quasi manuel, ou d'intimes relations avec lui dans les emplois secondaires, quand, par exemple, l'entrepreneur est simplement le fils et l'héritier d'un autre entrepreneur, du moins a-t-il, dès l'enfance et pendant toute l'adolescence et la jeunesse, été à l'école des leçons de choses, reçu la tradition; il s'est imprégné des conseils, des directions de celui qui avait créé l'établissement industriel et agricole; s'il avait de l'intelligence et du caractère,

il a dû se pénétrer de cet enseignement vivifiant, en recevoir un développement technique précoce et voir ses aptitudes éclore et s'accroître rapidement. Chacun tombe d'accord que, pour un jeune artiste, un jeune savant, ce n'est pas médiocre avantage que d'avoir été de bonne heure à l'école d'un maître habile. Ainsi en est-il, à plus forte raison, dans les choses pratiques de la vie qui exigent moins un essor d'imagination que la préparation continue, la culture incessante des facultés d'observation, de calcul, de combinaison. S'il n'a pas les qualités requises d'intelligence et de caractère, l'entrepreneur qui n'est que l'héritier d'un père ou d'un parent ne tarde pas à être éliminé; ou bien ceux qui ont des intérêts connexes avec lui, voyant son insuffisance, le remplacent, ou bien il échoue et ne peut maintenir l'entreprise qui lui a été léguée.

*L'entrepreneur est donc, par excellence, le lien naturel entre le capital et le travail; travailleur, il l'est lui-même dans la généralité des cas, il doit toujours l'être s'il veut réussir; capitaliste, il l'est souvent, non pas toujours; il ne l'est parfois que partiellement, par rapport à l'importance de l'entreprise, c'est-à-dire qu'il ne détient qu'une fraction des capitaux nécessaires au fonctionnement de celle-ci.*

CAUSES QUI FONT QUE C'EST AU CAPITAL, NON AU PERSONNEL OUVRIER, QUE REVIENT LE CHOIX DES DIRECTEURS DES ENTREPRISES. — L'école socialiste ne veut voir en face du travail, en dehors de la nature qui fournit les matières premières et diverses forces, que le capital, et elle s'indigne que ce soit celui-ci qui ait la direction des entreprises industrielles, commerciales, ou agricoles.

Cette conception est inexacte à bien des points de vue, d'abord parce qu'il y a un tiers, comme on l'a vu, qui est le plus souvent à moitié capitaliste, à moitié ouvrier, à savoir l'entrepreneur, et que c'est ce tiers qui remplit en général les fonctions directrices de la production. Il y est, dans la presque totalité des cas, particulièrement apte par son double caractère, sa double origine, par la connaissance qu'il a conjointement et du capital et du personnel ouvrier.

Une autre prétention erronée, une vision confuse et fautive, c'est que le capital étant du travail d'hier, c'est-à-dire mort, un ensemble de choses inanimées, des approvisionnements, des matières premières, des instruments, des installations, il devrait humainement obéir au travail d'aujourd'hui qui est vivant et qui se compose du personnel ouvrier.

Ce n'est pas avec ces abstractions, capital, travail, considérées comme des entités, que l'on identifie l'une avec des objets purement matériels dépourvus d'intelligence et d'âme, l'autre avec des êtres humains, pourvus de sensibilité et de prévoyance, qu'on peut trancher la question de savoir à qui doit revenir la direction des entreprises. La nature l'a résolue partout, en tout lieu, de la même façon, et les raisons de la solution naturelle sont aisées à trouver.

Il est indispensable que les directeurs d'une entreprise aient la jouissance du capital exigé pour son fonctionnement; par conséquent, il faut ou qu'ils soient capitalistes ou qu'ils obtiennent la confiance des capitalistes, le capital étant rebelle à tout asservissement et l'État n'ayant que peu d'aptitude à en former.

Il y a bien des raisons pour que la direction des entreprises appartienne aux capitalistes ou à leurs représentants, et non au personnel ouvrier. Cela ne veut pas dire que, dans certaines conditions, le personnel ouvrier, quand il a formé et qu'il détient des capitaux, ou quand il est parvenu à se gagner la confiance de capitalistes qui le commanditent, ne puisse constituer des entreprises qu'il fait diriger par ses mandataires; c'est ce que l'on appelle les sociétés coopératives, notamment les associations coopératives de production. Alors le personnel ouvrier agit non pas en tant que personnel ouvrier, mais en tant que collection de petits capitalistes, ou comme un groupe de personnes qui a obtenu la confiance de capitalistes lui ayant avancé certains capitaux. Les sociétés coopératives, notamment celles de production, réunissent les deux caractères de travailleurs et de capitalistes, et c'est pourquoi elles peuvent, avec des succès divers, jouer le rôle d'entrepreneur.

De toute façon, il faut toujours ou être capitaliste, ou obtenir la confiance des capitalistes, pour pouvoir constituer et conduire une entreprise, puisque celle-ci a toujours besoin de capitaux, sous les formes diverses d'approvisionnements, de matières premières, d'instruments et d'installations, et que, créés librement par l'initiative privée, les capitaux se dérobent si l'on cherche à leur faire violence, et que si l'on parvenait effectivement à les assujettir ils cesseraient de se renouveler et de s'accroître.

Les raisons qui font que c'est aux capitalistes que revient la direction de la production ou celle des entrepreneurs, sont les suivantes :

1° *Le capital étant le fils de l'épargne, c'est-à-dire de la prévoyance, et de l'esprit d'invention ou de combinaison<sup>1</sup>, est beaucoup mieux qualifié que le simple travail pour diriger toute entreprise qui demande à la fois de la combinaison et de la prévoyance ;*

2° *Il ne s'agit pas, d'ailleurs, de mettre en regard le capital considéré comme un ensemble d'objets inanimés et le travail considéré comme un être vivant. Ce qui est en présence ce sont, d'un côté et de l'autre, des hommes, les uns qui se trouvent être des capitalistes, les autres qui se trouvent être des ouvriers. La seule différence entre ces hommes dont les uns sont dits ouvriers et les autres capitalistes, c'est que ceux-ci, ayant constitué du capital par leur abstinence et leur habileté, ont fait preuve de force morale, de prévoyance, souvent d'intelligence, qualités toutes supérieures et qui ont une influence dominante sur le succès de la production, tandis que les autres n'ont pas fourni cette preuve ;*

3° *Les capitalistes et les ouvriers ou employés mettent dans la production des enjeux de nature très diverses et exposés à des aléas très inégaux. L'enjeu des capitalistes est affecté d'une façon bien plus durable par le résultat de l'entreprise, et le sort des capitalistes peut en être bien plus profondément altéré.*

<sup>1</sup> Voir plus haut, pages 198 et 226.

L'enjeu des capitalistes, c'est l'existence ou la non-existence du capital ; si l'entreprise échoue, celui-ci se trouvera complètement perdu ; le capitaliste n'existera plus en tant que capitaliste, il sera anéanti.

L'ouvrier, au contraire, dans le cas d'échec de l'entreprise, ne verra pas sa situation, en général, profondément empirée, surtout d'une manière durable. Il aura reçu sa rémunération habituelle sous forme de salaire, quel que soit le résultat liquide de la production. Il arrivera même parfois qu'il continuera à recevoir sa rémunération intégrale, par privilège, alors que le capital continuera à s'absorber et que le capitaliste ne se repaîtra que d'illusions. Il est très fréquent que des mines, des usines métallurgiques ou autres, des compagnies de navigation continuent à employer et à rémunérer complètement un nombreux personnel, sans que le capital arrive à rien toucher.

Si, au lieu d'aller simplement mal, l'entreprise devient tout à fait désastreuse, le travail n'est pas absolument perdu pour l'avenir, il est seulement dans l'obligation de se déplacer ; l'ouvrier n'éprouve qu'un embarras passager ; la force de travail qui existe en lui n'est pas détruite ; la force du capital, au contraire, sa valeur, peut être complètement, irrévocablement annulée.

Ainsi, l'enjeu de chaque capital particulier dans chaque production particulière, est plus définitif, plus permanent, plus irrévocable que l'enjeu du travail ;

4° *Celui ou ceux qui ont fait des approvisionnements, des préparations, des installations, qui ont tout prévu et dont toute l'existence dépend du succès de l'entreprise, ont plus de droits à sa direction que des hommes qui ne s'en sont pas occupés et qui répondent à un simple appel, prêts à se détacher à chaque instant s'ils entrevoient quelque situation plus favorable ;*

5° *On trouve dans le capital et ses représentants plus de garanties d'unité de direction, d'esprit de suite, de bon aménagement, de vues d'avenir, que dans un nombre infini d'ouvriers ou dans les délégués qu'ils pourraient nommer, la plu-*

part de ces ouvriers, quelles que soient d'ailleurs leurs qualités morales ou professionnelles, n'ayant vécu qu'au jour le jour et avec un médiocre souci des jours lointains, presque tous d'ailleurs contribuant à la production pour des tâches partielles, morcelées, et n'étant pas en état d'en comprendre l'ensemble.

Sur 10,000 ou 15,000 ouvriers du Creusot, par exemple, pas un seul peut-être n'embrasse dans son esprit tout l'ensemble de la production, et les installations nécessaires, et les outils, et les approvisionnements, et les achats de matières premières, et les commandes, et les relations des divers ateliers entre eux, et l'entretien, et les amortissements, et les travaux d'avenir, et les réserves, et le choix entre les diverses méthodes. A plus forte raison, la collectivité des ouvriers ignore-t-elle toutes ces choses. Les capitalistes sont bien autrement préparés à s'en rendre compte. La conscience de l'ensemble de la production ne se réalise que dans le cerveau de l'entrepreneur; et celui-ci, pour fonctionner, a besoin soit d'être capitaliste, soit de gagner la confiance de capitalistes et d'obtenir d'eux des capitaux qui remplaceront ceux qu'il n'a pas, ou s'ajouteront à ceux qu'il a.

*Tel est le mode de sélection industrielle; il ne diffère aucunement de celui dont la nature s'est servi et se sert encore pour perfectionner les espèces.*

Ces raisons déterminantes font que la direction de la production appartient aux capitalistes ou à leurs représentants. Aussi est-ce la nature des choses, la coutume universelle, c'est-à-dire la force instinctive même de la société qui a créé cette organisation que le raisonnement et l'expérience justifient.

Ce n'est donc pas le capital inerte qui conduit la production; c'est ce personnage si important, si divers de situation et d'origine, que l'on confond ordinairement avec le capital, mais qui en est souvent distinct, qui en tout cas est très différent du capitaliste passif, à savoir l'entrepreneur d'industrie.

Cet entrepreneur peut être parfois un simple ouvrier ou un

ex-ouvrier; il peut être aussi, quoique ce soit exceptionnel, un groupe d'ouvriers, à la condition que le groupe ait constitué lui-même un certain capital ou qu'il inspire assez de confiance pour attirer à lui le capital d'autrui.

Le rôle de l'entrepreneur est hors de pair, il grandit toujours au fur et à mesure du développement de la civilisation. C'est à lui surtout qu'est dû le magnifique perfectionnement de la production et l'accroissement du bien-être général depuis un demi-siècle. Il travaille non seulement pour lui, mais infiniment plus, comme on le verra plus loin, pour l'ensemble des habitants du globe. Pendant que, avec une énergie sans pareille, il poursuit son bien propre, il procure celui de tous <sup>1</sup>.

En faisant un superbe éloge des qualités maîtresses qu'offrent souvent, en Amérique, les entrepreneurs d'industrie, l'économiste américain Walker<sup>2</sup> s'écrie : « Quoi qu'il se passe en politique, l'industrie du monde ne tend pas à la démocratie; elle est dans une direction tout opposée ». La formule n'est pas complètement exacte : la démocratie se réalise par un accroissement de rémunération et d'instruction; mais il y aurait une cause d'affaiblissement à vouloir soumettre l'industrie aux formes politiques, à transformer notamment l'entrepreneur, ce personnage si actif, indéfiniment responsable, en une sorte de roi constitutionnel, et, plus encore, de président de République, n'ayant que des pouvoirs nominaux en face de délégués d'une sorte de suffrage universel. On peut affirmer que l'industrie, si ce régime se généralisait, y perdrait l'unité d'action, et l'élan, et la tendance au progrès.

Qu'on n'objecte pas l'organisation des sociétés anonymes, dont nous traiterons dans une autre partie de cet ouvrage. Celles-ci sont, d'abord, assujetties à plus d'abus en général, plus de frais et de gaspillage que les bonnes maisons individuelles similaires. Ensuite, elles sont, tout au moins, des aristocraties de fait; le suffrage qui intervient dans leur direction, outre

<sup>1</sup> Voir plus loin le chapitre consacré aux *Bénéfices de l'Entrepreneur*.

<sup>2</sup> Walker, *Political Economy*, 76.

qu'il se prête souvent à beaucoup de manipulations, est un suffrage censitaire et où le nombre de voix est, en grande partie, proportionné à la part de propriété de chacun <sup>1</sup>.

§<sup>o</sup> Que l'entrepreneur soit individuel ou qu'il soit collectif, il faut, pour le succès, qu'il réunisse certaines conditions intellectuelles et morales.

VARIÉTÉ DES CONDITIONS INTELLECTUELLES ET MORALES NÉCESSAIRES A L'ENTREPRENEUR. — Voyons ce qu'est l'entrepreneur, en quoi il diffère, d'un côté de l'ouvrier et de la masse des ouvriers, d'un autre côté de la généralité des capitalistes.

Le rôle de l'entrepreneur comprend des fonctions diverses qui peuvent se ramener à trois principales :

1<sup>o</sup> Ce doit être un homme d'initiative et, dans toute la force du mot, un homme de tête. Il lui appartient de concevoir une production particulière et d'en combiner et réunir les éléments. Il faut qu'il se rende un compte exact des besoins humains, ou du moins de la partie de ces besoins à la satisfaction desquels il se propose de travailler. Il doit savoir si ces besoins sont déjà suffisamment ou insuffisamment pourvus, et dans le cas où il lui apparaît qu'ils ne sont pas satisfaits comme ils pourraient et devraient l'être, il faut qu'il combine toutes les conditions qui pourront leur procurer cette satisfaction. Il constate, par exemple, que dans telle contrée on peut mettre en exploitation une houillère ou un haut fourneau, que les circonstances naturelles et économiques se prêtent à l'organisation efficace de cette industrie, qu'on peut produire cette houille ou ce fer à bon marché, qu'on en aura, près ou loin, l'écoulement assuré et rémunérateur. Il a dû combiner les prix de revient et les prix de vente. Pour faire ses plans et ses combinaisons avec quelque certitude, il a fallu qu'il se livrât à tout

<sup>1</sup> Nous nous sommes étendu à loisir sur les Sociétés anonymes, et à deux points de vue différents, dans deux de nos ouvrages : voir notre *Essai sur la Répartition des Richesses et la Tendance à une moindre inégalité des Conditions* (3<sup>e</sup> édition, chapitre XII, spécialement pages 321 à 338); voir, d'autre part, notre ouvrage *L'État moderne et ses Fonctions* (2<sup>e</sup> édition, livre II, chapitre III, intitulé *Comparaison de l'État moderne et des Sociétés anonymes*, pages 77 à 93).

un long et pénible travail de tête; il a dû vérifier, contrôler, reviser, se mettant en garde contre l'optimisme décevant et le pessimisme décourageant; une certaine instruction, plus encore une certaine expérience, une connaissance ou une intuition des choses et des hommes lui sont indispensables pour le préserver des chances nombreuses d'erreur. Ce travail intellectuel intense, qu'il a consacré à la conception de l'entreprise, il faudra qu'il le précise et le renouvelle pendant toute l'exécution de sa tâche, pendant toute la durée de l'industrie. L'entrepreneur est, par rapport aux ouvriers — et ce n'est pas ici une simple métaphore biologique — ce que le cerveau est aux membres du corps humain;

2° Il a fallu ensuite que cet homme réunit tous les éléments de la production : les capitaux et la main-d'œuvre; les capitaux, c'est-à-dire les approvisionnements, les matières premières, les instruments, les installations, bâtiments, outillage, combustible, tout ce qui entre dans la fabrication de l'article; les sommes nécessaires pour faire vivre les ouvriers pendant toute la durée de la production, alors que les objets n'étant pas encore achevés ni vendus il ne s'effectuera aucune rentrée. Il n'est pas absolument nécessaire que l'entrepreneur soit un capitaliste : il vaut mieux qu'il le soit, et, en général, il l'est dans une certaine mesure; il n'en aura que plus d'expérience et plus de prudence dans la direction; mais il est à la rigueur suffisant, quoique ce soit une condition moins favorable, que l'entrepreneur inspire confiance à des capitalistes et se fasse avancer par eux des capitaux. Cet art de persuader est encore un don qui a sa rareté et son prix.

Il faut ensuite que l'entrepreneur se procure la main-d'œuvre sous toutes ses formes, c'est-à-dire des hommes qui non seulement lui apportent leurs bras, mais qui connaissent le métier ou qui soient susceptibles de l'apprendre; puis, au-dessus d'eux, des contremaîtres, des surveillants qui soient capables et loyaux, et, à côté de tout ce monde, des comptables, des employés divers, ayant chacun les aptitudes qui conviennent à sa fonction.

Quelque art de manier les hommes, c'est-à-dire non pas de commander brutalement, mais en évitant les violences inutiles, les discordes, les froissements, d'obtenir un assentissement et un concours qui ne soient pas réduits au strict minimum : cela rentre encore dans les facultés que doit posséder un bon entrepreneur d'industrie.

Il convient aussi qu'il connaisse les meilleures méthodes industrielles, commerciales ou culturelles, que du moins il soit apte à s'en rendre compte, à les comparer, à les apprécier, à choisir entre elles, sans se tromper.

Si l'un de ces éléments manque ou n'est pas bien approprié, toute l'entreprise est en péril : une fois fondée, les mêmes soins incessants sont nécessaires, et les mêmes aptitudes pour qu'elle ne vienne pas à se relâcher ou à se dissoudre.

*L'esprit de combinaison, sans cesse en travail, sans cesse fécond, c'est ce qui doit surtout, entre toutes ces facultés que nous venons de décrire, distinguer l'entrepreneur ;*

3° Il lui incombe une autre tâche. L'entrepreneur doit veiller à ce que, en fin d'année, l'excédent définitif des rentrées sur les déboursés, du prix de vente sur le prix de revient, vienne démontrer que les éléments de la production ont été bien combinés, bien employés, qu'ils n'ont pas donné lieu à un gaspillage, à une perte. L'esprit de l'entrepreneur est comme le miroir où viennent se refléter tous les éléments et tous les résultats de la production. C'est lui aussi qui porte toute la responsabilité de celle-ci. La main-d'œuvre et les employés sont privilégiés par rapport à lui pour les salaires et les traitements ; les capitalistes sont privilégiés pour l'intérêt de leur capital ; lui seul profite, après tous les prélèvements, de l'excédent définitif du prix de vente sur le prix de revient, mais il supporte seul ou tout au moins le premier, et pour l'intégralité de sa mise ou de sa fortune, le déficit qui résulte du prix de revient sur le prix de vente.

La faculté industrielle pour lui doit se doubler de la faculté commerciale ; il ne suffit pas qu'il sache organiser la fabrication, il faut qu'il sache acheter et vendre, qu'il se rende compte

des variations des besoins et des goûts, qu'il sache, au plus haut degré, juger et compter.

*Travailleur assidu, comme les ouvriers, travailleur même plus acharné et à préoccupations plus constantes (car il doit l'être et en général il l'est), possesseur d'ordinaire de capital, comme les capitalistes, l'entrepreneur est le seul intermédiaire naturel, le seul lien efficace entre les capitaux et le travail*<sup>1</sup>.

C'est une des gloires de l'école économique française d'avoir dégagé et mis en relief la personne de l'entrepreneur d'industrie, au lieu de cette dualité abstraite et morte du Travail et du Capital qu'entrevoyait seulement l'école anglaise jusqu'à une date récente<sup>2</sup>.

Qu'il y a loin de ce rôle si varié, si étendu, si prépondérant et si décisif de l'entrepreneur, à la caricature mesquine qu'en font certains socialistes, notamment Karl Marx, qui ne veut voir en lui qu'un surveillant, un garde-chiourme, une sorte de parasite! Mettez le garde-chiourme le plus accompli, le plus redouté et le plus zélé à la tête d'une entreprise quelconque pour la concevoir, la créer, la diriger dans toutes ses parties, et vous verrez ce qu'il en adviendra!

Quelle différence aussi entre l'activité souple, variée, indéfinie, spontanée, de l'entrepreneur, et le rôle que lui attribuent certains économistes socialisants, le professeur Wagner (de Berlin) par exemple, qui qualifie les entrepreneurs de « fonctionnaires de la totalité (de la nation) pour la formation et la mise en œuvre du fonds national des moyens de production; *Funktionäre der Gesamtheit für die Bildung und Beschäfti-*

<sup>1</sup> Le célèbre socialiste allemand Lassalle reconnaît implicitement la continuité presque ininterrompue du travail de combinaison de l'entrepreneur quand, avec sa verve caustique, il nous représente tel grand banquier de Berlin assistant, du fond de sa loge, à l'Opéra, mais incapable de suivre la musique, tout absorbé qu'il est par ses incessantes combinaisons de capitalisation; ce que dit Lassalle est littéralement vrai de bien des entrepreneurs d'industrie. Ils sont, en quelque sorte, obsédés de leur œuvre, tandis que l'ouvrier, son travail fait, a en général l'esprit libre.

<sup>2</sup> Le principal mérite du classement de l'entrepreneur, comme facteur de la production, revient à J.-B. Say.

*gung des nationalen Produktionsmittelfondes*<sup>1</sup>. » Où vit-on jamais des fonctionnaires avoir autant d'initiative, un rôle aussi peu délimité? Puis les entrepreneurs n'ont aucun mandat pour employer des moyens nationaux de production; ce qu'ils mettent en œuvre ce sont les moyens privés de production qui ou bien leur appartiennent, ou qu'ils sont parvenus à se faire prêter par persuasion.

L'entrepreneur apporte dans la production non seulement ses capitaux ou ceux qu'il a pu se procurer par la confiance qu'il inspire, mais tout son labeur intellectuel, son talent de combinaison et d'organisation, sa capacité commerciale pour bien acheter et pour bien vendre : souvent aussi, toujours même quand c'est un entrepreneur individuel, il y met en jeu un autre élément, son honneur. Si la production échoue, c'est-à-dire si le résultat final ne reconstitue pas au moins tous les éléments absorbés, s'il se traduit en perte, il advient que l'entrepreneur se ruine; bien plus, s'il a contracté des engagements qu'il ne puisse pas tenir, il peut être mis en faillite, c'est-à-dire être déshonoré. Les lois, d'ailleurs équitables et prévoyantes, imposent à l'entrepreneur une responsabilité morale qui est la sévère compensation de son pouvoir directeur.

Plus la civilisation se développe, plus le marché s'agrandit, plus les inventions se multiplient et se succèdent, plus aussi devient considérable la tâche de l'entrepreneur. Rien n'y ressemble plus à celle de l'ouvrier. Celui-ci n'a pas à se préoccuper de la partie commerciale qui exerce une influence si considérable sur les résultats des entreprises; l'ouvrier n'a pas non plus à prévoir les circonstances si mobiles qui peuvent affecter la production, les changements de méthode ou de combinaison de travail qui sont si souvent nécessaires.

Le rôle de l'entrepreneur exige des qualités autrement rares que celles du meilleur ouvrier manuel. Un bon entrepreneur doit être aussi laborieux que le plus laborieux ouvrier; il doit avoir, en outre, de l'expérience, des connaissances, de l'intui-

<sup>1</sup> Wagner. *Allgemeine Volkswirtschaftslehre*, I. Grundlegg., 2., Auflage, page 40.

tion, d'exceptionnelles facultés intellectuelles et morales; de la force de volonté pour résister aux entraînements; de la décision pour prendre rapidement le bon parti.

Même un excellent contremaître, ou un bon directeur d'usine, diffère de l'entrepreneur; un directeur n'a besoin que d'une partie des qualités qui sont indispensables à celui qui doit deviner et suivre dans leurs variations les besoins et les goûts des hommes, les oscillations de prix des produits, qui doit réunir le talent du commerçant à celui de l'organisateur.

Les facultés que nous venons de décrire sont indispensables, dans des mesures qui varient suivant l'importance et la nature de l'entreprise, à tous ceux qui constituent ou qui conduisent des établissements industriels, commerciaux ou agricoles.

On saisit maintenant pourquoi la conduite de la production est échue aux entrepreneurs et non pas aux ouvriers ou à leurs délégués; c'est que le travail de conception et d'organisation ne peut ni s'improviser, ni se diviser à l'infini, ni se conférer par voie de concours ou d'élection; c'est que cette tâche, purement intellectuelle, est naturellement supérieure à un travail matériel et physique; c'est que naturellement aussi l'homme qui a conçu le plan d'une production, qui en a réuni tous les éléments, qui y aventure sa fortune s'il se sert de ses capitaux propres, et son honneur s'il emploie des capitaux empruntés, est plus qualifié pour la comprendre et la diriger, que ceux qui répondent simplement à son appel, qui exécutent chacun un menu détail de l'ensemble et qui ne prêtent à l'entreprise qu'un concours physique ou limité.

Il ne faudrait pas abuser, sans doute, des comparaisons entre l'industrie, le commerce ou l'agriculture, ces œuvres de paix, et les organisations militaires, qui sont faites pour la guerre. Les premières se recrutent librement, les autres par la contrainte. Mais au succès des unes et des autres il est une condition commune: c'est l'importance suprême de la direction; un bon général et un bon industriel ont des qualités exceptionnelles, et qu'on ne peut dire que la généralité ni même peut-être un seul de leurs subordonnés possède. L'esprit de combi-

raison et de prévision, ainsi que la force de caractère, en sont les traits caractéristiques. Une douzaine, à plus forte raison quelques centaines d'entrepreneurs habiles peuvent par l'élimination constante de tout gaspillage, par la recherche des meilleurs marchés d'approvisionnement de matières premières et d'écoulement pour les articles fabriqués, par de nouvelles combinaisons des tâches, par l'aptitude à appliquer avec discernement les inventions ou les découvertes scientifiques, par des adaptations ingénieuses, développer dans des proportions énormes la puissance industrielle et la richesse d'un pays.

Les entrepreneurs d'élite, en dehors de tous les procédés fallacieux et incertains de concours, d'avancement bureaucratique ou d'élection, se frayant eux-mêmes la voie, par leur puissance de travail, la fécondité de leurs opérations, le don de persuasion qu'ils possèdent, la productivité qu'ils savent imprimer aux capitaux, sont, à proprement parler, le sel de la terre, le ferment générateur de toutes les améliorations industrielles. D'eux, par rapport à toute la foule des ouvriers, des employés subalternes, il est vrai de dire : *mens agit molem*. Ce sont eux qui, pour chaque époque et chaque pays, par leur pouvoir cérébral maniant et combinant les éléments épars de la production, créent les types d'organisation industrielle les plus parfaits; de là les énormes rémunérations qu'ils recueillent parfois avec un bénéfice infiniment plus grand pour l'ensemble de la société<sup>1</sup>. Les types qu'ils ont formés, dont ils ont prouvé l'excellence par leurs succès, sont ensuite reproduits à l'infini : ils jettent une semence que la société multiplie; cette semence est renouvelée d'âge en âge pour chaque genre de production, chaque catégorie spéciale de services, par de nouveaux entrepreneurs géniaux. Tel est le secret du progrès chez les peuples civilisés. Il part de l'esprit fécond de quelques

<sup>1</sup> Voir plus loin, dans la partie de cet ouvrage consacrée à la distribution des richesses, notre théorie, différente de celle qui a été universellement répétée jusqu'ici, sur le *Profit de l'Entrepreneur* et notamment sur l'*Élément particulier des Grands Profits industriels et commerciaux*.

hommes en quelque sorte inspirés, et il se répand graduellement sur tout l'ensemble de la société, par ce procédé si puissant : l'imitation.

Quelques esprits mesquins et niveleurs ont répandu la doctrine que les individus ne sont rien dans le progrès social, et que les foules sont tout, qu'elles seules dirigent et règlent la marche. Nulle assertion n'est plus contraire à la science. La théorie de Carlyle sur le *Hero-worship*, le culte des héros ou des hommes remarquables, serait, malgré ses exagérations, moins contraire à la vérité. Le héros, au point de vue économique, c'est le grand entrepreneur qui a su mesurer les besoins humains insuffisamment satisfaits, concevoir les moyens d'y pourvoir mieux, les réunir, les mettre en œuvre, créer de nouvelles installations efficaces, ou notablement améliorer les anciennes. La sélection naturelle et libre peut seule produire les hommes de cette trempe <sup>1</sup>.

LES ÉCHECS ET LES DÉCHETS DANS LE SYSTÈME DE L'ENTREPRISE LIBRE. — Il est vrai que le système de l'entreprise, tel qu'il fonctionne sous le régime de la liberté des capitaux et des industries, comporte aussi des mécomptes. Il advient que, parmi les entrepreneurs, soit ceux qui ont hérité de capitaux et les possèdent, soit même ceux qui les ont personnellement gagnés, soit encore ceux qui, n'en ayant pas ou en ayant peu, ont réussi à inspirer confiance et à se faire prêter les capitaux d'autrui, certains sont incapables ou malchanceux, échouent, perdant les capitaux qui leur appartenaient ou ceux qu'ils se sont fait avancer. Ces échecs sont parfois retentissants.

Ces déchets sont le résultat nécessaire de la nature des choses et de la nature des hommes. Les entrepreneurs sont faits pour prévoir, combiner, essayer, expérimenter, innover : prévisions, combinaisons, essais, expériences, innovations ne peuvent être toujours justes ; si l'on voulait éviter en pareil

<sup>1</sup> Voir, sur l'importance du rôle des hommes exceptionnels, l'excellent ouvrage de Bagehot : *Lois scientifiques du Développement des Nations*. Voir aussi, sur la fécondité du principe d'imitation, Tarde : *Les Lois de l'Imitation*.

cas tout déboire, il faudrait s'en tenir à la routine la plus stricte; encore celle-ci ne serait-elle pas une garantie absolue. Les échecs même ne sont pas inutiles, parce qu'ils excitent autrui à la prudence, à la réflexion; ils poussent à un contrôle plus minutieux à une revision salutaire et des idées et des faits.

Ce qui importe, c'est que les échecs soient moindres, non pas comme nombre mais comme importance et résultat, que les succès; c'est que, en un mot, les échecs soient simplement des déchets, c'est-à-dire, dans l'ensemble, des pertes accessoires qui n'empêchent pas le gain définitif.

Or, c'est bien ce qui se produit sous le régime actuel de l'entreprise; les entrepreneurs incapables sont graduellement éliminés; leurs capitaux et ceux qui leur ont été confiés sont entamés ou perdus. Mais l'épargne annuelle, en tout pays civilisé, dépasse de beaucoup ces déperditions; la rémunération que l'industrie prise dans son ensemble alloue aux capitaux n'est que partiellement et modestement réduite par ces insuccès partiels. Ce sont pertes individuelles, pertes d'hommes incapables, imprévoyants, crédules, ou maladroitement avides. La société n'est nullement engagée à ce que les capitaux restent toujours intacts dans les mains qui les détiennent. Son seul intérêt est que le capital collectif augmente et qu'il soit rendu aussi productif que possible; or, le maximum de productivité ne peut être atteint que par le régime de la liberté et de la responsabilité des entreprises; l'échec et la ruine de certaines sont le sacrifice inévitable qu'il faut payer à l'imperfection de l'esprit humain et à la résistance de la nature des choses.

Il est naturel que ce sacrifice incombe aux entrepreneurs et aux capitalistes qui ont été malavisés, imprudents, insouciant. Ne sachant pas faire fructifier le capital, ils le perdent; ce sont misères individuelles, péripéties inévitables de fortunes, qui n'importent pas à l'ensemble de la société, qui lui fournissent, au contraire, des leçons et la servent ainsi. Ces misères, d'ailleurs intéressantes dans certains cas et pouvant

être l'objet de pitié ou de secours, ne doivent ni alarmer, ni démesurément attendrir, puisqu'elles vont toujours avec quelque faute ; le châtiment consiste, pour les entrepreneurs imprudents ou incapables, dans l'amoindrissement de leur fortune, parfois aussi dans une atteinte à l'honneur, la faillite ; pour les capitalistes associés à l'entreprise malheureuse, sans en avoir la direction, la négligence ou l'incapacité s'expie par le simple retour à la condition d'employé ou d'ouvrier. Ce retour peut, au point de vue mondain, être une déchéance pénible ; mais on revient ainsi simplement au point de départ, on retombe dans la destinée commune. Telle est la loi de responsabilité des entreprises ; elle a ses duretés nécessaires ; on ne peut dire qu'elle soit inhumaine, car elle est la plus conforme aux conditions du développement progressif, aussi bien au point de vue intellectuel qu'au point de vue matériel, du genre humain<sup>1</sup>.

LA SÈVE ASCENDANTE ET LA SÈVE DESCENDANTE DANS LES SOCIÉTÉS LIBRES. — Les cadres de la société sont ainsi toujours en mouvement, les unités humaines les mieux douées s'élevant spontanément, celles qui ont cessé d'être aptes aux fonctions dirigeantes revenant aux fonctions subalternes. Quoique les sociétés européennes ne soient soumises au régime de la pleine liberté économique que depuis un siècle, il y a dans la classe effectivement conductrice des industries une grande quantité d'hommes, les deux tiers, les trois quarts peut-être, dont les pères ou les grands-pères étaient de simples paysans ou de simples ouvriers ou qui l'ont été eux-mêmes dans leur enfance ; par un mouvement inverse, mais corrélatif, il se trouve parmi les ouvriers ou les employés, qui se plaignent d'être

<sup>1</sup> Voir, sur ce point, dans notre ouvrage : *L'État moderne et ses Fonctions*, le chapitre que nous consacrons à la *Comparaison de l'État moderne et des Sociétés anonymes*, pages 77 à 93, notamment les paragraphes intitulés : « Les conséquences des erreurs des sociétés anonymes ne portent que sur ceux qui, au moins par négligence, s'y sont associés ; les conséquences des erreurs de l'État portent même sur ceux qui les ont dénoncées et combattues, etc. » Ce qui est vrai des sociétés anonymes, l'est ici des entrepreneurs individuels.

déshérités, déjà un assez grand nombre d'hommes dont les pères ou les ancêtres étaient fortunés; plus le régime de la liberté industrielle aura de durée et plus ce double mouvement d'ascension et de descente sera accentué. Il y a ainsi dans la société, sous le régime d'une organisation libre, comme une sève ascendante et une sève descendante. Ceux qui se trouvent éliminés des fonctions supérieures et rejetés dans les subalternes y trouveront d'ailleurs un sort de moins en moins précaire et de moins en moins misérable, tout l'ensemble des conditions de la civilisation moderne tendant à accroître le bien-être, l'instruction et les loisirs de la classe qui vit du travail de ses mains <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cf. notre *Essai sur la Répartition des Richesses et la Tendance à une moindre inégalité des Conditions*.

## CHAPITRE IV

CAUSES TECHNIQUES QUI INFLUENT SUR LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL. — L'ORGANISATION DU TRAVAIL OU LE TRAVAIL COMBINÉ. — LA DIVISION DU TRAVAIL.

L'organisation du travail. Le travail combiné.

La division du travail, ses formes primitives et successives.

Opinion des économistes et des socialistes sur la division du travail.

Avantages de la division du travail d'après Adam Smith.

Avantages réels de la division du travail.

La division territoriale du travail.

La division héréditaire du travail.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL. — Nous avons décrit les différents facteurs de la production : le capital, le travail, et enfin l'entrepreneur, qui est le lien entre l'un et l'autre, procédant à la fois de chacun d'eux. L'entrepreneur, qui est le metteur en œuvre, a particulièrement pour charge de rechercher et d'appliquer les méthodes qui peuvent donner au travail et au capital le maximum de productivité.

Certaines causes techniques, c'est-à-dire tenant à l'organisation des différentes branches de la production, exercent sur cette productivité une influence considérable. Parmi ces causes, il en est qui sont propres à chaque métier; elles rentrent dans ce que l'on appelle la technologie, nous n'avons pas à nous en occuper ici. Il en est d'autres qui sont générales et qui, quoique à des degrés inégaux, exercent de l'action sur tous les genres de production; il est indispensable de les étudier et de les apprécier. Les principales sont : 1° la combinaison du travail ou la coopération des travailleurs; 2° la division du travail; 3° les machines. On confond souvent ces trois causes qui ont

dans la pratique entre elles un lien assez étroit, mais qui n'en sont pas moins distinctes.

Les socialistes et les économistes se sont souvent querellés au sujet de l'organisation du travail, ceux-là soutenant que, dans la société actuelle, le travail n'est pas organisé et qu'il importe qu'il le soit; ceux-ci répondant qu'il est organisé tout naturellement, d'une façon très efficace, et qu'il n'a besoin d'aucune réorganisation artificielle.

C'est Proudhon surtout, puis Louis Blanc et tous les socialistes de 1848 qui ont adopté cette conception que le travail dans les sociétés modernes n'est pas organisé conformément aux principes de la science et de la justice, et qui ont pris pour drapeau cette formule : *l'Organisation du Travail*.

La vérité, c'est que, *dans une société civilisée, libre et inventive, le travail est spontanément en voie d'organisation et de réorganisation constante, se pliant aux combinaisons et aux méthodes les plus diverses, et unissant de plus en plus la complexité dans l'ensemble avec la simplicité dans les cas particuliers.*

Quand on examine de haut un grand organisme industriel, l'usine du Creusot, par exemple, et ses dépendances, on est stupéfait de l'immensité et de la variété des tâches, du concours des ouvriers les plus divers; l'énormité de cette œuvre productive confond l'esprit, et il semble difficile qu'elle échappe au chaos. Quand on descend, au contraire, au détail, on voit que dans cette colossale entreprise la tâche de chaque ouvrier est tout à fait précise, circonscrite, fixée d'avance, uniforme. Ainsi se trouvent réunis les deux grands caractères, en apparence contradictoires, de l'industrie moderne, la complexité et la simplicité : c'est une merveille de combinaison.

La productivité du travail humain est singulièrement accrue par la coopération des travailleurs, c'est-à-dire la combinaison de leurs efforts, et ensuite par la division des tâches entre eux et la coordination de ces tâches divisées; ce sont là deux phénomènes différents.

LE TRAVAIL COMBINÉ. — Beaucoup de travaux utiles sont au-

dessus des forces de l'ouvrier isolé ou lui demanderaient un temps incommensurable, qui sont aisés au contraire à quelques ouvriers travaillant de concert, et ne leur demandent qu'un temps restreint.

Pour soulever des fardeaux, pour abattre des arbres, pour scier du bois ou de la pierre, pour rassembler du foin ou du blé, cinq hommes réunis, se prêtant la main, comme on dit, feront beaucoup plus d'ouvrage dans le même temps que cinq hommes isolés. Le produit de la coopération des cinq premiers sera peut-être au produit des cinq autres dispersés comme 2 est à 1 ou 3 à 1 ; parfois même l'écart sera encore plus grand. Nous prenons ici les cas les plus simples ; bien des travaux qu'un homme seul ne pourrait faire ni en cent ni en mille journées seront faits par dix hommes ou par vingt hommes en quelques heures.

La combinaison des forces non seulement abrège en général le travail relativement à chacune des unités humaines employées, mais encore rend souvent possibles des œuvres que le travailleur isolé devrait absolument abandonner.

Dans certains cas, l'accroissement de productivité que procure la combinaison des forces tient à une autre cause. Prenons une industrie primitive, en l'absence de toute machine compliquée : dix rameurs sur une grande barque transporteront plus de marchandises et, pour une certaine durée de travail, fourniront une plus grande vitesse que dix rameurs sur dix petites barques. L'un des avantages du travail combiné, c'est que la continuité d'action peut être plus soutenue, des équipes d'hommes pouvant se relayer. Or, il est des cas où cette continuité du travail est indispensable et où un seul homme isolé ne peut la fournir. S'il s'agit de remonter une rivière à courant rapide, et qu'un homme ne puisse ramer énergiquement que deux heures ou trois heures de suite (nous prenons ces chiffres d'une façon hypothétique), les dix rameurs, sur les dix petites barques isolées, seront obligés de se reposer toutes les deux ou trois heures, de laisser alors leur barque perdre par l'impulsion du courant une partie du chemin par-

couru, ou bien ils devront accoster pour attacher leur barque, pertes considérables de temps et d'efforts. Les dix rameurs, au contraire, sur la grande barque, pourront fournir une force qui ne s'arrête jamais, pendant dix, vingt heures, cinquante, s'il le faut, ou davantage, certains se reposant pendant que les autres continuent de ramer. Cette continuité de force, pendant une longue durée, est interdite aux rameurs isolés ; et il en résulte que, pour un trajet long surtout, le travail combiné des dix donnera un résultat bien plus considérable que le travail dispersé des dix autres.

La simple combinaison, la simple coopération des travailleurs, même sans machine, même sans diversité des tâches pour chacun d'eux, produit ainsi des résultats considérables. L'action de cette combinaison ou de cette coopération est double : elle multiplie l'effet des forces humaines, puis, dans certains cas, elle ajoute à la productivité en permettant de substituer la continuité des efforts à des efforts interrompus. Comme l'a dit l'un des premiers économistes, Genovesi : *« l'uomo è un tal potenza che, unita all'altra, non fa un eguale alla somma, ma al quadrato della somma »*.

La force collective qui résulte du travail combiné de cinq, dix ou vingt hommes, même adonnés chacun à la même tâche, est, pour une foule de travaux du moins, très supérieure à la simple addition des forces isolées du même nombre d'hommes.

C'est une des raisons qui font que plus un pays a l'habitude de la combinaison ou de la coopération dans le travail, plus la production y doit grandir.

Certaines des applications de la combinaison du travail sont très connues des ouvriers et se pratiquent quotidiennement : les maçons, par exemple, font la chaîne pour se passer ou se lancer les briques, évitant que chacun perde son temps en allées et venues considérables ; de même, la chaîne dans les incendies. Ce sont là des exemples frappants. Mais d'un autre côté, bien souvent, même chez les peuples civilisés, on néglige les combinaisons de travail les plus simples et l'on perd ainsi la moitié, sinon les trois quarts de la productivité

d'une journée; on gaspille des sommes d'efforts qui, par leur isolement, ne donnent qu'un résultat infime.

Proudhon, quand il faisait un si grand éloge de « l'atelier », même sans machine, même sans division du travail, au sens propre du mot, avait la parfaite intuition de cette supériorité du travail combiné.

Cet excédent de la force collective d'un certain nombre d'hommes sur les forces isolées du même nombre d'hommes n'a pas échappé aux socialistes. Ils en ont même fait un argument contre la distribution actuelle des produits, Karl Marx, en cela plagiaire de Proudhon, soutenant que le capitaliste (c'est ainsi qu'il désigne inexactement l'entrepreneur) confisque à son seul profit ce surplus de production que donne la combinaison des forces par rapport à l'isolement de ces mêmes forces. Nous réfutons plus loin cette allégation (Voir plus loin le chapitre consacré au Profit de l'Entrepreneur).

Les anciens et même les peuples primitifs n'ont pas complètement ignoré cet avantage du travail combiné sur le travail isolé. Leur instinct leur en a indiqué certaines applications utiles, particulièrement pour la guerre. C'est ainsi que les relais de coureurs et de porteurs de nouvelles étaient connus et pratiqués chez les Gaulois, ce qui permettait à une nouvelle importante de se répandre sur une grande étendue de pays avec une rapidité relativement considérable. Il en est ainsi encore à l'heure actuelle chez les Arabes d'Afrique, même chez diverses tribus fétichistes du même continent. Plus éveillé pour les choses de la guerre que pour celles de la paix, l'esprit de ces barbares a découvert l'utilité d'une certaine combinaison du travail. Le célèbre vers de Lucrèce reproduit cette division et cette coordination des efforts :

Et quasi cursores vitai lampada tradunt.

Cette combinaison s'applique aussi aux forces des animaux : les relais de poste en sont la preuve. Le même cocher peut rester dix heures sur son siège avec quelques intervalles dans une journée, mais en changeant quatre ou cinq fois de chevaux

il fournit une longue carrière; chacun de ses chevaux, au lieu d'aller d'un bout à l'autre du trajet en une série de jours, fait chaque jour (tous les deux jours, en comptant l'aller et le retour) la même fraction du trajet total. Les chevaux ne travaillent ni plus ni moins que s'ils allaient du point de départ de la voiture à son point d'arrivée, mais ils travaillent beaucoup plus utilement quant à l'emploi du temps.

Les peuples chasseurs recourent en général à une combinaison du travail qui est très efficace.

L'habitude et le sens de la combinaison du travail donnent une grande supériorité à un peuple. Même en France, à l'heure présente, il y a des couches de population qui n'en ont aucune idée et qui, par cette lacune, stérilisent en quelque sorte leurs efforts. Il y a peu d'années, je voyais, chez un grand propriétaire du Midi, effectuer quelques travaux de terrassement : une vingtaine d'hommes, de femmes et d'enfants, ramassaient de la terre dans de petits paniers, mettaient ces petits paniers sur leur tête et s'en allaient chacun le porter et en jeter le contenu à trente ou quarante mètres plus loin. Que de pareils procédés enfantins soient encore usités en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est pitié. Il y avait là plusieurs fautes : d'abord, absence d'un capital un tant soit peu perfectionné, sous la forme de brouettes ou même de tombereaux; ensuite manque de combinaison du travail, ces ouvriers ayant dû avoir beaucoup d'avantage à faire une sorte de chaîne, se passant les paniers, au lieu que chacun fit à chaque instant trente ou quarante mètres pour aller, et trente ou quarante mètres pour revenir avec son fardeau minuscule. Par cette dispersion des efforts, ces hommes, ces femmes et ces enfants ne produisaient sans doute pas la moitié, ni peut-être le tiers ou le quart de ce qu'une même somme d'efforts de leur part eût pu produire avec une combinaison intelligente.

Ce premier et notable effet de la combinaison des forces ou de la coopération des travailleurs <sup>1</sup> a été trop négligé au point

<sup>1</sup> Nous employons, dans tout ce chapitre, les mots de « coopération des travailleurs » au sens propre, signifiant que les travailleurs se prêtent un

de vue scientifique, de même qu'il l'est souvent dans la pratique. L'attention s'est beaucoup plus portée, au contraire, sur un second phénomène qui a été depuis longtemps, mais notamment depuis un siècle et demi, étudié avec beaucoup d'ingéniosité : la division du travail.

— LA DIVISION DU TRAVAIL : SES FORMES PRIMITIVES ET SUCCESSIVES.  
— La division du travail est le développement et le perfectionnement du phénomène qui précède, et que nous avons décrit sous le nom de combinaison des forces.

On a dit quelquefois que la division du travail, ou la coopération dans le travail, peut être de deux natures : ce qu'on appelle la coopération simple, d'une part, et la coopération complexe, de l'autre. La première consiste en ce qu'un certain nombre d'hommes se divisent une tâche en quantité, non en qualité ; ils feront tous la même chose, mais ils la feront partiellement et en s'entendant les uns avec les autres, la chose devant être soit mieux faite, soit plus promptement faite, si chacun n'en fait qu'une partie, que si chacun avait la prétention de faire le tout. Les bons exemples de cette coopération simple ou de cette division quantitative du travail sont ceux que nous avons donnés plus haut : les maçons qui font la chaîne pour se passer les briques, les coureurs qui se relaient. Il vaut mieux, selon nous, désigner ces arrangements, comme nous l'avons fait, par le mot de « combinaison du travail », que par celui de « division quantitative du travail », ainsi que le font certains auteurs.

La véritable division du travail est celle que ces derniers auteurs ont appelé « division qualitative du travail ». Elle consiste dans la décomposition du travail en des séries de tâches parcellaires, différentes de nature, à chacune desquelles s'occupent exclusivement des ouvriers qui ainsi se spécialisent,

certain concours dans l'exécution de leur tâche, au lieu de travailler isolément et sans lien ; il ne s'agit nullement ici d'arrangements pour la répartition des produits, comme dans ce que l'on appelle vulgairement, en un sens tout spécial et détourné de son acception primitive, les sociétés coopératives.

soit temporairement, soit en général, d'une façon permanente, le produit total étant le résultat des efforts combinés d'ouvriers qui ont fait, chacun ou chaque groupe, un détail différent de l'objet.

La division du travail, ainsi comprise, est regardée, depuis Adam Smith, avec raison, comme le fondement de l'économie politique, on pourrait dire de la société humaine. Le chapitre 1<sup>er</sup> du livre I<sup>er</sup> des célèbres *Recherches sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations* est consacré à l'exposé de ce phénomène. Les deux chapitres suivants traitent du principe de la division du travail et de ses applications. Avec la description d'une fabrique d'épingles de son temps et toutes les observations sagaces qu'il y a jointes, Adam Smith, se jetant ainsi *in medias res*, procédant du concret à l'abstrait, a vraiment donné à l'économie politique à la fois son domaine propre et sa méthode.

Il n'était, certes, pas le premier à concevoir l'importance considérable de la division du travail. Celle-ci a existé de tout temps dans l'humanité, mais d'une manière très inégale, souvent la spécialisation des tâches n'étant que temporaire dans la vie du travailleur, et non pas permanente pour une longue série d'opérations ou même pour toute la durée de son activité productive, souvent aussi la spécialisation des tâches n'étant pas poussée loin et laissant encore à chacun un ensemble de travaux assez divers.

La séparation des professions a précédé la division du travail au sens technique actuel; cette séparation est bien une division du travail dans l'humanité; mais ce n'est pas la division même de chaque production industrielle en des opérations parcellaires qui se complètent les unes les autres, et dont aucune n'aurait d'utilité sans les autres; ce n'est pas la véritable division du travail, le travail morcelé et engrené, dont parle Proudhon.

L'instinct a nécessairement découvert et pratiqué une division embryonnaire du travail. On a dit que les animaux eux-mêmes la connaissent, du moins ceux qui vivent en troupe ou

en société, comme les abeilles, les fourmis, et cela est vrai dans un sens assez étendu.

Les hommes primitifs ont connu la division du travail qui résulte de la différence de force des sexes et des âges, celle également qui est imposée par les saisons et les variations du temps.

On a dit quelquefois que la division du travail, avant de se dessiner et surtout de s'accroître dans le sein d'une société, a existé de tribu à tribu, de même que l'échange. Cela est fort exact, notamment pour les productions du sol. On rappelle que les caravanes ont existé de toute antiquité, ce qui se rapporte, il est vrai, plutôt au commerce qu'à la division même des occupations. Mais si nous examinons les peuplades primitives avec lesquelles les peuples européens entrent actuellement en rapport dans leurs entreprises coloniales, et qui se trouvent au même stage du développement humain que beaucoup de sociétés de l'antiquité, on voit d'une façon très nette la division du travail se pratiquer de tribu à tribu. En Afrique notamment, par exemple dans le sud de notre Algérie et de notre Tunisie, la division du travail est très nette, et amène l'échange des produits entre les tribus sédentaires des oasis qui se livrent à l'agriculture et un peu aux métiers divers, d'une part, et les tribus pastorales, de l'autre part. Les habitants des grandes steppes du Sahara vendent leurs troupeaux, leur laine et divers autres produits naturels spontanés, aux habitants des oasis qui leur livrent des dattes, de l'orge, et même quelques produits de manufactures communes. Les pasteurs et les laboureurs, ceux-ci comportant déjà un certain développement d'industrie, ont représenté la première grande catégorie de la division du travail. Qu'on se reporte au récit (Voir page 47), de l'excursion du commandant Colonieu, au Touat et au Gourara, vers 1860, on y saisira cette division du travail rudimentaire, et les échanges périodiques dont elle est l'origine <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Nous reviendrons sur ce phénomène de l'échange de tribu à tribu, suite de la division du travail entre tribus, dans le chapitre consacré spécialement à l'échange.

Bientôt, un degré ultérieur de la division du travail, quoique infime encore, est apparu, celui qui est la conséquence de la différence très nette des aptitudes ou de certaines conditions sociales. Sans qu'il soit besoin de dire, avec les socialistes, notamment Lassalle, que le capital et la division du travail ont été le fruit de l'esclavage, assertion que nous réfutons plus loin<sup>1</sup>, il est certain que la servitude qui a existé chez un grand nombre de peuples barbares l'a développée ; mais, l'esclavage n'eût-il jamais existé, que la division du travail se fût, néanmoins, répandue. Soit la diversité des forces, l'infirmité de certains hommes qui les rend plus aptes à des services sédentaires, soit une aptitude signalée pour telle ou telle tâche, coïncidant avec le besoin régulier et permanent de cette tâche dans un groupe d'hommes, suffisaient pour amener et développer graduellement la division du travail.

Il importe de distinguer avec soin *les deux étapes de cette division : la première, qui est la simple séparation des professions*, chaque homme s'adonnant, en général, à une occupation permanente déterminée, comme celle de menuisier, tailleur, serrurier, etc., et aucun de ces artisans ne pratiquant, sauf des circonstances exceptionnelles, autre chose que son art. *La deuxième étape de la division du travail*, bien plus moderne, et l'on pourrait dire plus féconde, consiste dans la *décomposition technique d'une production particulière en une série de tâches parcellaires qui se succèdent, se coordonnent et se complètent*; cette dernière n'est qu'une méthode de fabrication, l'ouvrier ne faisant pas un produit entier, si simple et si minime que soit ce produit, mais n'en faisant jamais qu'une fraction, un détail.

OPINIONS DES ÉCONOMISTES ET DES SOCIALISTES SUR LA DIVISION DU TRAVAIL. — Un écrivain ingénieux, aujourd'hui oublié du grand public, a le premier décrit avec quelque étendue la portée de la division du travail : c'est Adam Ferguson, dans son

<sup>1</sup> Voir la partie de cet ouvrage consacrée à la *Répartition des Richesses*, particulièrement les chapitres sur la *Propriété Foncière* et *L'Intérêt du Capital*.

*Essay on the History of Civil Society*<sup>1</sup>; c'est à cette description qu'il doit d'être encore cité. Comme on pourra s'en convaincre par les passages suivants, il s'occupe beaucoup plus du premier mode, de la première forme de la division du travail, à savoir la séparation des professions, que du mode ultérieur et de la forme perfectionnée, c'est-à-dire de la décomposition technique d'une production déterminée en tâches parcellaires différentes, coordonnées, superposées et confiées chacune à différents ouvriers ou à différentes équipes.

Voici comment s'exprime Ferguson: « Il est évident que, « quelque stimulé qu'on soit par le sentiment de la nécessité ou par le désir d'atteindre à une meilleure organisation, ou par les avantages de la situation et autres, aucun « peuple ne peut faire de grands progrès dans la culture des « arts de la vie, tant qu'il n'aura pas séparé et confié à des « individus différents les diverses tâches qui exigent une habileté et une attention particulières... La jouissance de la paix « et la probabilité d'être en état d'échanger ses produits contre « d'autres font peu à peu du chasseur et du guerrier un industriel et un marchand. Les accidents qui causent la distribution inégale des moyens de subsistance, l'inclination, des « occasions favorables assignent aux hommes des occupations « différentes, et un sens d'utilité les porte à utiliser leurs professions.

« L'artisan trouve que plus il peut concentrer son attention « sur une partie particulière de son ouvrage, plus il devient « parfait, plus aussi il peut en produire. Tout entrepreneur « manufacturier (*undertaker in manufacture* <sup>2</sup>) trouve que plus

<sup>1</sup> Cet ouvrage parut à Londres en 1767, neuf ans avant la *Richesse des Nations*, d'Adam Smith; il fut traduit en français en 1783; c'est cette date qui a dû égarer Blanqui, lequel, dans son *Histoire de l'Économie politique*, dit que l'ouvrage de Ferguson « peut passer pour une inspiration d'Adam Smith », tandis qu'il est manifeste que c'est Adam Smith, au contraire, qui a dû recevoir des suggestions du livre de Ferguson, lequel eut un grand nombre d'éditions et de traductions.

<sup>2</sup> M. Maurice Block fait remarquer que Stuart Mill s'est excusé de se servir de ce mot d'entrepreneur (*undertaker*), qui, à son insu, près d'un siècle avant lui, avait été employé par Ferguson.

« il peut subdiviser la tâche de ses ouvriers, plus il peut  
 « employer de travailleurs pour des articles séparés, plus ses  
 « frais diminuent et ses gains augmentent;... chaque métier  
 « peut occuper l'attention particulière d'un homme, et a ses  
 « secrets qu'on ne saisit qu'après un apprentissage régulier.  
 « Des nations composées d'industriels et de commerçants  
 « arrivent à consister en individus qui ne connaissent que  
 « leur profession, qui ignorent les affaires humaines (publi-  
 « ques) et contribuent à la conservation et à l'extension de  
 « l'État, sans qu'ils aient cru devoir en étudier les intérêts. »

Il ya certainement en germe dans ces passages la distinction du mode supérieur de division du travail, à savoir *la décomposition technique d'un produit en tâches parcellaires distinctes, coordonnées et superposées*; mais cette conception n'est encore chez cet auteur qu'embryonnaire; c'est surtout la division des professions qu'il a en vue.

Dans le livre aujourd'hui presque oublié, sauf ce chapitre, de l'écrivain anglais, on rencontre deux autres passages qui méritent d'être signalés, pour la netteté, en quelque sorte la rudesse de l'expression. Le premier de ces passages a servi d'argument à Karl Marx et le second à Lassalle, les deux principaux socialistes allemands, contre la division du travail et contre la société civile actuelle, *civil society*, comme dit Ferguson. Voici le premier de ces passages :

« On pourrait douter que la somme de capacité nationale  
 « s'accrût avec l'avancement des arts (métiers). Bien des arts  
 « mécaniques, en effet, n'exigent aucune capacité; ils réussis-  
 « sent le mieux avec l'absence des sentiments et de la raison;  
 « l'ignorance est la mère de l'industrie aussi bien que des  
 « superstitions. La réflexion et l'imagination sont sujettes à  
 « l'erreur; mais l'habitude de mouvoir la main ou le pied est  
 « indépendante de l'une et de l'autre. Par conséquent, les ma-  
 « nufactures réussissent le mieux lorsque l'intelligence ou  
 « l'attention est le moins consultée et que l'atelier peut être  
 « considéré, sans grand effort d'imagination, comme une  
 « machine dont les organes se composent d'hommes. » Ici l'idée

de la décomposition technique et de la coordination des différentes tâches apparaît mieux. Nous exposerons plus loin les avantages et les inconvénients de la division du travail. Les socialistes, comme Karl Marx, ont tiré des effets oratoires du morceau qui précède, de cette sorte de confession que la division du travail se concilierait le mieux avec l'abêtissement. Certes, Ferguson a tort au fond, comme le prouve l'exemple des Américains du Nord, le peuple qui pousse le plus loin la division des opérations manufacturières et qui néanmoins conserve l'esprit le plus alerte et le caractère le plus ferme. Mais Ferguson a raison, d'autre part, de dire que l'habitude de mouvoir la main ou le pied est en quelque sorte indépendante de l'attention, de la volonté, c'est-à-dire de l'effort, qu'elle devient un instinct qui agit inconsciemment, par conséquent avec un minimum de fatigue. C'est ce que beaucoup de gens oublient. D'autre part, la dernière phrase du morceau qui précède, quoique prêtant à la déclamation, est d'une vérité technique incontestable.

Le second passage de Ferguson, qui soulève les critiques de Lassalle, n'est pas moins digne d'attention : « Le praticien de chaque art ou profession, dit-il, peut fournir aux hommes de science matière à des spéculations générales; le simple acte de penser peut même devenir, dans cet âge de la division du travail, un métier spécial, *and thinking itself, in this age of separations, may become a peculiar craft*<sup>1</sup> ». Cela aussi n'est que trop vrai, comme le prouve le métier de professeur aux universités ou d'écrivain. L'indignation vient ici mal à propos, car il est clair que Ferguson a pris le mot de « penser » dans un sens élevé où cette faculté n'est guère propre au vulgaire, qu'il s'agisse de civilisations primitives ou de civilisations perfectionnées. Jamais personne n'a soutenu que l'humanité devait tout entière se composer de « penseurs », ni qu'en dehors des « penseurs » proprement dits personne ne fit usage de la faculté de penser.

<sup>1</sup> Nous empruntons ces divers passages de Ferguson aux *Progrès de la Science économique depuis Adam Smith*, par M. Maurice Block.

La théorie de la division du travail était donc ébauchée avec une rare vigueur par Ferguson; elle restait, toutefois, un peu confuse; la méthode de la décomposition des tâches, du travail morcelé et engrené dans une même production ne s'y détachait pas assez de la simple séparation des professions. Adam Smith a ajouté au tableau de son prédécesseur des traits essentiels et ineffaçables: c'est bien la division du travail au sens moderne du mot qu'il a exposée et appréciée dans sa description d'une fabrique d'épingles. Cette méthode de division n'est plus un résultat instinctif, comme la séparation des professions, s'opérant graduellement, spontanément, successivement, c'est une vraie méthode consciente, voulue, cherchant toujours des applications nouvelles. Or, elle a une si grande importance, qu'Adam Smith, tant par la place qu'il lui consacre en tête de son ouvrage, que par les développements qu'il donne à son exposé, fait en quelque sorte reposer sur elle toute l'économie politique.

Il n'a pas tort. Les socialistes mêmes, qui mettent en relief avec tant d'âpreté les inconvénients, la plupart hypothétiques ou exagérés, quelques-uns réels, de la division du travail, et qui, d'ailleurs, ne pourraient pas se passer d'elle dans leur système, reconnaissent toute l'importance, toute la fécondité de cette méthode de production.

Le socialiste allemand Lassalle a trouvé des accents lyriques pour célébrer la division du travail: « La division du travail, écrit-il, est la source de toutes les richesses. La loi que la production ne devient plus abondante et à meilleur marché que par la division du travail, cette loi qui repose sur la nature du travail, est la seule loi économique qui pourrait être désignée comme une loi naturelle. Cependant, ce n'est pas une loi naturelle, car elle n'appartient pas au domaine de la même nécessité que l'électricité, la gravitation, l'élasticité de la vapeur, etc. C'est une loi sociale naturelle<sup>1</sup> ».

La division du travail seule, d'après Lassalle, peut donner

<sup>1</sup> Lassalle, *Capital et Travail*, page 249.

un surplus : « La production par la division du travail, qui  
 « seule donne un excédent sur les besoins du jour, pour  
 « devenir possible, suppose toujours une mise préalable d'ac-  
 « cumulation de capitaux, et en même temps toujours une  
 « division du travail antérieure, qui seule peut fournir ce sur-  
 « plus sur le besoin du jour, impossible à atteindre dans le  
 « travail individuel <sup>1</sup> ».

Sans prendre à la lettre ces assertions de Lassalle, notam-  
 ment en ce que seule la division du travail peut donner un  
 surplus sur les besoins du jour, ce qui rendrait impossible  
 à comprendre l'origine même de cette division et celle du  
 premier capital, on voit que la puissance de la division du  
 travail, sa fécondité productive, sont reconnues aussi bien par  
 les socialistes que par les économistes. Nous parlerons plus  
 loin d'un système que l'on a proposé de substituer à la divi-  
 sion du travail, et qui équivaldrait à une sorte d'atténuation  
 de cette méthode, à savoir le système de « la rotation du tra-  
 vail ». Nous n'examinerons que beaucoup plus loin, dans la  
 partie de cet ouvrage consacrée à la répartition des richesses,  
 la prétention de Lassalle et des autres socialistes, que, dans  
 l'ordre social actuel, les capitalistes ont confisqué à leur profit  
 le surplus que donne la division du travail.

Ce qui importe actuellement, c'est de rechercher en quoi  
 consistent les avantages réels de cette méthode, quels en  
 sont les inconvénients, à quels moyens on peut recourir  
 pour les prévenir ou les atténuer, et enfin quelles sont les  
 conditions qui déterminent l'étendue de la division du travail  
 elle-même.

AVANTAGES DE LA DIVISION DU TRAVAIL, D'APRÈS ADAM SMITH. —  
 Selon le grand économiste écossais, la division du travail  
 aurait trois avantages principaux :

« 1° L'accroissement de l'habileté de l'ouvrier augmente

<sup>1</sup> Lassalle, *Capital et Travail*, page 131. Voir, pour l'exposé des idées  
 des socialistes à ce sujet, et la réfutation de leurs erreurs, mon ouvrage :  
*Le Collectivisme, Examen critique du Nouveau Socialisme* (3<sup>e</sup> édition), no-  
 tamment pages 224 à 234.

« la quantité de travail qu'il peut accomplir, et la division du  
 « travail, en réduisant la tâche de chaque homme à quelque  
 « occupation très simple et en faisant de cette occupation la  
 « seule occupation de sa vie, lui fait acquérir nécessairement  
 « une très grande dextérité. » Adam Smith cite divers exem-  
 ples à l'appui de cette proposition, notamment que des jeunes  
 gens de vingt ans, n'ayant jamais exercé d'autre métier que celui  
 de faire des clous, arrivaient, lorsqu'ils étaient en train, à en  
 faire plus de 2,300 par jour, tandis qu'un forgeron, ne faisant  
 pas de la fabrication des clous son unique métier et ayant  
 appris, cependant, à les faire, ne parvenait à en produire que  
 800 à 1,000 par jour, et que, d'autre part, un forgeron ordi-  
 naire n'en ayant jamais fait et occasionnellement étant amené  
 à en faire, n'en pouvait produire que 200 ou 300 dans sa jour-  
 née, et encore très mauvais ;

« 2° L'avantage qu'on gagne à épargner le temps qui se perd  
 communément en passant d'une sorte d'ouvrage à une autre » ;  
 cet avantage serait beaucoup plus considérable qu'on n'est porté  
 d'abord à le reconnaître ;

« 3° C'est à la division du travail qu'est originairement due  
 « l'invention de toutes les machines propres à abréger et à  
 « faciliter le travail... Quand l'attention d'un homme est toute  
 « dirigée vers un objet, il est bien plus propre à découvrir les  
 « méthodes les plus promptes et les plus aisées pour l'at-  
 « teindre, que lorsque cette attention embrasse une grande  
 « variété de choses... Une grande partie des machines em-  
 « ployées dans les manufactures où le travail est le plus sub-  
 « divisé ont été naturellement inventées par de simples  
 « ouvriers... »

Adam Smith, à propos de ce troisième avantage, ne mécon-  
 naît pas qu'il s'en faut de beaucoup que toutes « les décou-  
 « vertes tendant à perfectionner les machines et les outils  
 « aient été faites par les hommes destinés à s'en servir per-  
 « sonnellement ». Un grand nombre sont dues à cette catégorie  
 de gens que l'on appelle « savants » ou « théoriciens ». Mais  
 ceux-ci également pratiquent, dans le cadre de leurs études, la

division du travail; or « la subdivision du travail, dans les sciences, comme en toutes choses, tend à accroître l'habileté et à épargner du temps<sup>1</sup> ».

Ces observations d'Adam Smith offrent quelques lacunes, quelques inexactitudes de détails; mais, à notre sens, toutes les trois sont d'une vérité certaine.

On a, cependant, contesté, non pas le premier avantage indiqué par Adam Smith, mais les deux autres. Stuart Mill dit que pour le second avantage, l'épargne du temps qui serait perdu en passant d'une opération à une autre, il ne faut pas y attacher trop de portée, et il fait, à l'appui de sa critique, cette observation que le changement de travail, soit physique, soit intellectuel, est en quelque sorte un repos, et que, si l'on passe d'une occupation à l'autre, les mêmes muscles n'étant pas toujours exercés, on peut travailler avec plus d'énergie. Nous n'admettrons pas cette assertion de Stuart Mill, au moins d'une façon générale et au point de vue de la production matérielle; elle n'irait à rien moins qu'à recommander « la rotation du travail », dont il sera parlé plus bas, à la place de la division du travail comportant la spécialisation de l'ouvrier.

Quant au troisième avantage indiqué par Smith, celui que la division du travail suggère aux ouvriers l'invention de machines ou de perfectionnements, il a été l'objet de beaucoup de contestations, et il faut convenir que Smith, sans avoir tort au fond, a mal présenté la question.

Ce ne sont pas les ouvriers, a-t-on dit, ni même les gens d'un métier, contremaitres, ingénieurs, qui inventent en général les machines et les perfectionnements relatifs à ce métier. Pour le démontrer, on a fait l'énumération des grandes découvertes qui sont dues, non pas à des ouvriers ou à des gens « de la partie », non pas même à des savants, mais à des personnes que rien ne semblait prédestiner, ni dans leurs études, ni dans leurs habitudes de vie, à ces trouvailles. « Le fondateur de la « manufacture du coton était un barbier; l'inventeur du

<sup>1</sup> *La Richesse des Nations*, par Adam Smith, édition de Joseph Garnier, 1859, tome 1<sup>er</sup>, pages 99 à 101.

« métier à tisser, un ecclésiastique (*clergyman*). Un agriculteur  
 « (*farmer*) découvrit l'application de la roue à vis (*screwpro-  
 « peller*). Un marchand de nouveautés est un des plus entre-  
 « prenants faiseurs d'expériences en agriculture (*one of the  
 « most enterprising experimentalists in agriculture*). Le plus  
 « remarquable dessin architectural est dû à un jardinier. La  
 « première personne qui fournit Londres d'eau fut un orfèvre.  
 « Le premier constructeur en grand de routes en Angleterre  
 « était un aveugle, qui n'était élevé pour aucun métier  
 « (*bred to no trade*). Le père de la navigation intérieure de  
 « de l'Angleterre fut un duc, et son ingénieur était un ouvrier  
 « de manufacture (*millwright*). Le premier grand constructeur  
 « de ponts en fer fut un maçon habitué aux travaux en pierre  
 « (*stone mason*), et le premier grand ingénieur de chemins de  
 « fer commença la vie comme ingénieur de houillères (*colliery  
 « ingeneer*)<sup>1</sup>. »

Nous avons cité toute cette nomenclature, quoiqu'elle prête à bien des critiques, ainsi que le lecteur s'en rend compte de lui-même. Par exemple, que le premier ingénieur de chemin de fer ait commencé par être un ingénieur de houillère, il n'y a là rien d'étonnant. Nous avons démontré que les voies ferrées, indépendamment de la traction mécanique, existaient depuis bien longtemps dans les mines avant d'être appliquées sur le sol, et il est tout naturel que le spectacle quotidien des petits chemins de fer, à traction d'hommes ou de chevaux, dans les galeries de mines, ait suggéré l'idée de pareilles installations à l'air libre, puis de moteurs mécaniques<sup>2</sup>.

Il est certain néanmoins qu'un nombre énorme d'inventions ou de découvertes ne sont pas dues à des « professionnels », c'est-à-dire ni à des ouvriers, des contremaîtres, ou des ingénieurs du métier intéressé, ni même à des savants de carrière. Ainsi que nous l'avons souvent répété, « l'esprit souffle où il veut ; » parfois il s'abat sur des personnes que rien dans leur

<sup>1</sup> *Laurence Laughlin*, édition de Stuart Mill, New York, 1885, page 106. Ce passage est extrait de « *Hearn's Plutology* ».

<sup>2</sup> Voir notre ouvrage *L'État moderne et ses Fonctions*, pages 175 à 180.

genre de vie ne semblait signaler à son inspiration; c'est une des grandes raisons pour ne pas soumettre l'industrie à des cadres rigides comme ceux des anciennes corporations ou à la tutelle de l'État et de ses fonctionnaires <sup>1</sup>.

On ne saurait, toutefois, partir de cette constatation pour nier le troisième avantage qu'Adam Smith attribue à la division du travail. Si une multitude de découvertes et d'inventions ne sont pas dues à des « professionnels », il en est beaucoup d'autre part, qui leur sont dues, qui ne se seraient pas faites sans eux. La division du travail y a aidé, les a suggérées, même à de simples spectateurs et à des étrangers au métier. En outre, il n'y a pas que les grandes découvertes et les grandes inventions qui fassent progresser l'industrie; une foule d'améliorations de détail ont le même effet, ce que l'on appelle « les tours de main », « les procédés abrégatifs », toutes les combinaisons minutieuses qui diminuent la peine ou les déchets et augmentent le produit. Or, il est constant que presque tous ces « tours de mains » et « procédés abrégatifs » sont dus à des « professionnels » en contact avec la division du travail, soit ingénieurs, soit contremaitres, soit simples ouvriers, et qu'ils ont été suscités par elle.

Adam Smith aurait, d'ailleurs, mieux fait d'adopter une autre formule pour ce troisième avantage, et de dire que *la division du travail suggère et facilite l'emploi de machines de plus en plus perfectionnées, et de procédés de toutes sortes augmentant le résultat produit pour une même somme d'efforts.*

Aussi convient-il, en rendant hommage à la sagacité d'Adam Smith, de présenter avec plus de rigueur et d'une façon plus complète les avantages réels de la division du travail.

NATURE EXACTE DE LA DIVISION DU TRAVAIL ET SES AVANTAGES. — La division du travail, qui entraîne avec elle la spécialité croissante des tâches, est un phénomène d'un autre ordre que la simple division des professions, et elle a des conséquences

<sup>1</sup> On peut consulter, sur cet important sujet, le livre précité: *L'État moderne et ses Fonctions*, et notre autre ouvrage: *Le Collectivisme, Examen critique du Nouveau Socialisme.*

plus profondes. Elle consiste à *décomposer méthodiquement le travail en une série de tâches parcellaires, différentes de nature, et chacune occupant d'une façon permanente une catégorie particulière d'ouvriers*. Ainsi, pour une fabrique de montres, à un stage à peine rudimentaire de l'industrie, tel ouvrier fera la boîte, tel autre le cadran, tel autre les aiguilles, un quatrième le grand ressort, un autre les petites roues, le dernier ajustera l'ensemble. C'est là une image très imparfaite : car la division du travail, dans l'industrie mécanique moderne, est poussée infiniment plus loin. A Londres, dans la profession d'horloger, on comptait, il y a longtemps déjà, 102 parties différentes, dont chacune avait ses ouvriers spéciaux, et les Américains, qui triomphent dans l'horlogerie à bon marché, qui sont arrivés à faire pour quelques francs des montres et des pendules assez bonnes, semblent avoir encore renchéri sur ce morcellement des tâches.

*On arrive à réduire le travail le plus compliqué, comme celui de la construction d'une locomotive ou d'une montre, en des séries de mouvements très simples et presque uniformes, que vingt, quarante, cent catégories distinctes d'ouvriers répètent d'une façon constante pendant des années, parfois pendant toute leur carrière.*

Voici les avantages de cette méthode :

1° *La division du travail développe l'habileté professionnelle, qu'il s'agisse de travaux purement matériels ou de travaux intellectuels*. Cet accroissement de dextérité est incontestable. Les muscles, comme l'esprit, se plient aisément à une tâche uniforme ; les mouvements que l'on répète sans cesse arrivent à être en quelque sorte mécaniques et à avoir un degré extraordinaire de rapidité et de précision. La facilité de marche d'un guide, la subtilité de vue d'un marin, la promptitude d'un rattacheur de fils dans une filature, l'aisance de parole d'un avocat, la rapidité de calcul d'un comptable, les virtuosités d'un pianiste, sont, dans des ordres divers, parmi les exemples de ces facultés spéciales que développe, chez l'homme ordinairement doué, la pratique constante d'un métier déterminé.

La division moderne du travail, qui n'est pas seulement la séparation des professions, mais la décomposition et la spécialisation méthodique des tâches dans une même industrie, produit des effets du même genre.

*Ce n'est pas seulement la dextérité de l'ouvrier qu'elle développe, ce qui est de toute évidence, c'est aussi la compétence du patron et de tous les commerçants en l'article particulier.* Celui-ci est beaucoup mieux connu dans tous ses détails, dans tous ses éléments. Il en résulte des avantages considérables dans la direction même de la production, indépendamment de l'exécution proprement dite.

La division moderne réalise le maximum d'aptitude de l'homme pour chaque métier, et, dans un même métier, pour chaque tâche déterminée. *La division du travail correspond ainsi à la nature physique et intellectuelle de l'homme, en ce qui concerne la production.* Bien loin d'imposer une fatigue à l'organisme humain, elle le décharge en quelque sorte de la partie la plus pénible des efforts qui lui incomberaient en dehors d'elle. On remarque la difficulté qui s'impose à la plupart des hommes, dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre matériel, de mener de front ou successivement des occupations très différentes. La fatigue du cerveau en est encore plus grande, surtout dans l'âge mûr ou aux approches de la vieillesse. Un professeur très connu de la Faculté de médecine de Paris nous disait qu'il est très imprudent à un homme d'une cinquantaine d'années de vouloir entreprendre des études très différentes de celles auxquelles il s'est livré jusque-là ; le cerveau n'a plus assez d'élasticité pour s'y prêter, et les désordres cérébraux sont alors à craindre, tandis que cet organe peut, même à un âge beaucoup plus avancé, continuer avec un grand succès les opérations auxquelles il a été, de longue date, habitué. Il en est des muscles comme du cerveau ;

2° Le second avantage, très réel et considérable, quoi qu'en dise Stuart Mill, de la division du travail, c'est *d'épargner les pertes de temps* ; cet avantage est double : il porte sur l'épargne matérielle du temps, et sur la beaucoup plus grande producti-

tivité d'une même durée de travail quand on est au fort de l'ouvrage, que lorsqu'on s'y met. Au premier point de vue, chaque ouvrier n'a à changer ni de place, ni d'outil, il fait toujours le même détail et emploie toujours le même instrument, qui ainsi ne chôme pas pendant le travail effectif. Dans l'agriculture, où la division du travail est en général faible, il y a souvent beaucoup de temps perdu pour le passage d'une occupation à une autre. Au second point de vue, les lenteurs de la mise en train sont abrégées, puisqu'elles ne se présentent qu'une fois ou deux dans toute la journée, tandis que, si l'ouvrier passait souvent à des tâches différentes, elles se renouvelleraient à chaque passage d'une tâche à une autre. Nous reviendrons sur ce point en parlant de la *rotation du travail*, système que certains, notamment Fourier, voudraient substituer à la spécialisation constante actuelle ;

3° *La division du travail diminue le temps de l'apprentissage, c'est-à-dire la période pendant laquelle les efforts de l'ouvrier ne donnent que des résultats incomplets tant pour lui-même que pour la société.* C'est ici un très grand avantage, quoiqu'il n'aille pas, comme les précédents et les suivants d'ailleurs, sans quelques inconvénients. Autrefois, pour se rendre maître d'un métier, quatre ou cinq ans d'apprentissage, quelquefois davantage, étaient nécessaires : c'était une lourde charge pour la famille de l'ouvrier. Aujourd'hui, en quelques mois généralement, le jeune homme est suffisamment au courant du détail qui lui incombe dans la production, pour qu'il puisse devenir un travailleur salarié. Il gagne plus tôt sa vie. La production en profite, surtout au point de vue de la quantité et du bon marché ;

4° La division du travail permet souvent de substituer des machines au travail de la main de l'homme ; c'est ce qui s'est produit d'une façon si merveilleuse, aux États-Unis, depuis vingt ans, notamment dans l'industrie de l'horlogerie, en France dans celle du tulle. Le bon marché en profite dans des conditions extraordinaires ; des produits utiles ou agréables sont mis ainsi, moyennant un très léger sacrifice, à la disposition

des classes presque pauvres. On peut acheter, par exemple, pour huit à dix francs des pendules convenables, et pour cinq à six francs des montres qui marchent régulièrement.

Quand on parle de cet avantage de la division du travail, on ne veut pas dire, ainsi que l'alléguait Adam Smith avec quelque exagération, ce qui a suscité diverses objections (voir plus haut pages 332 et 333), que ce soit les ouvriers parcellaires, pour employer le terme de Proudhon, qui fassent les grandes inventions, ni même les gens professionnels; mais, sans insister de nouveau sur ce que ceux-ci trouvent souvent ces abréviations de tâches ou ces perfectionnements que l'on appelle des « tours de main », l'avantage principal de la division du travail au point de vue des machines, est d'un ordre beaucoup plus élevé; le voici : *la division du travail est une sorte de procédé d'analyse qui, par la décomposition de la production la plus compliquée en ses éléments de plus en plus simples, suscite et permet l'introduction des machines.* Pour que des machines puissent utilement fonctionner, il faut, en effet, que les tâches aient été décomposées et morcelées au point que chacune soit devenue très simple, très précise, uniforme, susceptible d'une répétition constante. Peu importe que ceux qui inventent les machines soient des gens du métier, ou des spectateurs, ou des amateurs, ou des savants quelconques. Les tâches partielles et uniformes qui résultent de la division méthodique et analytique du travail sont toujours beaucoup plus favorables à l'introduction des machines, qu'une tâche très complexe incombant à un seul ouvrier ou à une même catégorie d'ouvriers;

5° *Cette même organisation permet d'employer chacun suivant ses facultés, de tirer notamment parti des faibles : les femmes et les enfants.* Sans doute, ceux-ci ont une place notable dans l'industrie domestique, surtout à la campagne; mais toute production où le travail est très divisé, rendant celui-ci plus facile, augmente énormément la demande de leurs bras;

6° On peut encore citer quelques autres avantages de la division du travail. Ainsi, elle tend à réduire les déchets, chaque

ouvrier ayant beaucoup plus d'aptitude pour la tâche très spéciale qui lui est imposée, que pour une tâche très complexe ;

7° *La division du travail facilite le contrôle* ; elle permet de beaucoup mieux se rendre compte du prix de revient et des causes qui l'influencent ; par conséquent aussi, elle en facilite la réduction ;

8° *Elle diminue, dans la grande production, le capital exigé pour un même résultat*. Quand rien ne s'oppose à l'énorme accroissement de la quantité des produits (Voir plus bas les conditions de la division du travail), des esprits doués du pouvoir d'organisation peuvent constituer les tâches, les engrener, les agencer, de manière que toutes les parties de l'outillage soient sans cesse en travail, qu'aucune ne chôme pendant que les autres fonctionnent. Il en résulte que le capital employé peut être moindre relativement à chaque quantité de produits dans les établissements où le travail est très analytiquement divisé et engrené, que dans ceux où il l'est moins. La rapidité même de la production avec de bonnes applications de la division du travail a aussi le même effet ; les objets restent moins longtemps en cours de fabrication, ce qui équivaut à une épargne de capital ;

9° En facilitant la production en grand, *la division du travail permet et provoque la constitution de vastes entreprises, ayant à leur tête de grands entrepreneurs, à leur service de grands ingénieurs*, ce qu'un économiste américain, Walker, a appelé le *mastership of industry*, la maîtrise de l'industrie qui, a si puissamment aidé aux progrès de la production.

LA DIVISION TERRITORIALE DU TRAVAIL. — La division du travail ne se borne pas aux individus ; elle s'étend aux régions. *Il s'est constitué, par le fait de circonstances naturelles ou historiques, une division territoriale du travail dans l'humanité ; elle n'est pas irrévocable, mais il est toujours difficile et long d'y contrevenir.*

Cette division territoriale du travail tient d'abord à certaines causes naturelles, aux influences du climat ou à la nature du sol, qui n'ont pas répandu partout le fer ou la houille et autres

matières premières, qui ne permettent pas en tout lieu la production du coton, du vin, du café et autres denrées. Le développement social et le perfectionnement des voies de communication n'ont pas cessé de l'accroître. Dans l'intérieur d'une même nation, en France par exemple, plusieurs départements méditerranéens étaient arrivés à ne presque plus produire que du vin, la Normandie à ne presque plus faire que du bétail, des laitages et du cidre, la Beauce à ne plus livrer que des céréales, de la viande de mouton et de la volaille.

Se spécialisant plus encore, telle contrée de la Normandie, comme la Vallée d'Auge, se bornait à engraisser le bétail, sans le produire, ni l'élever. Tels autres districts, le Cotentin, la Mayenne, le Limousin, élevaient du bétail sans l'engraisser.

Il n'en va pas autrement de l'industrie. Telle branche de la production des tissus, comme les soieries, devient l'occupation industrielle principale de cinq ou six départements, dont Lyon est le centre, quoique dans toute cette région les éducations de vers à soie aient singulièrement diminué. Telle autre branche de manufacture, celle du coton, s'est presque exclusivement cantonnée en France dans trois départements de Normandie, deux départements du Nord et quelques départements de l'Est. Pour l'industrie de la laine, elle s'est surtout fixée dans deux départements normands, quelques départements de l'Est, qui sont autres que ceux qui travaillent le coton, et enfin dans cinq ou six villes du Midi. Bien plus, l'industrie si prospère de la laine peignée, des mérinos et de la flanelle, s'est cantonnée dans quatre ou cinq villes, Fourmies, le Cateau, Roubaix, Reims, et semble fuir l'industrie de la laine cardée qui, prospère à Elbeuf, Sedan, etc.

Cette division territoriale du travail a eu des origines très diverses, tantôt une aptitude des lieux, ou des eaux, ou des productions de matières premières, ou la proximité des marchés, soit d'approvisionnement, soit d'écoulement, tantôt la densité de la population, la dextérité et la compétence du personnel ouvrier, tantôt simplement la grande capacité d'un ou de quelques hommes, qui ont su doter d'une industrie la loca-

lité où ils résidaient, quoique celle-ci n'y eût, par ses conditions propres, aucune espèce de prédestination. C'est ainsi qu'un bourg perdu au milieu du sud de la France, Mazamet, est devenu un des principaux marchés de la laine lavée et des peaux. Il paraît en avoir été de même à Mulhouse, pour les toiles peintes. Quelle qu'en ait été l'origine dans chaque cas particulier, la division territoriale du travail survit en général très longtemps aux circonstances mêmes qui l'ont causée. Elle produit un milieu particulièrement propre à l'exercice efficace de telle industrie ou de telle culture; et même, quand les avantages naturels que possédait telle ou telle localité pour telle ou telle production, se sont atténués ou ont disparu, ils sont remplacés par des avantages acquis, l'habitude traditionnelle de tel genre de travail, la grande dextérité et compétence qui en résultent.

Tout le monde trouve avantage à la division territoriale du travail : les chefs d'exploitation et les ouvriers y gagnent en habileté; l'émulation en devient plus active; les progrès se généralisent plus vite. Qu'on compare un propriétaire-viticulteur et un vigneron du Médoc, de l'Hérault ou de l'Aude, à un propriétaire-viticulteur et à un vigneron des Basses ou des Hautes-Pyrénées par exemple, ou du Tarn et du Tarn-et-Garonne, la supériorité technique des premiers est éclatante. Ils savent beaucoup mieux traiter cette plante délicate : la vigne, la planter, la tailler, la fumer, la préserver des maladies, faire le vin et le soigner. De même, dans la Vallée d'Auge, dans le pays d'Isigny et dans le Cotentin, on s'entendra infiniment mieux à soigner le bétail, à faire le beurre, que dans beaucoup d'autres districts où la production agricole est infiniment plus composite.

Il en est de même au point de vue industriel; les progrès techniques auront plus de chances de s'accomplir et de se généraliser, pour l'industrie de la laine peignée ou des tissus mélangés, dans une ville comme Roubaix, qui s'est particulièrement consacrée à cette production, que dans vingt fabriques de même nature, éparses sur toute l'étendue du territoire.

La juxtaposition des cultures et des industries de même nature ne s'impose pas, sans doute, comme une loi absolue et qui ne supporte aucune dérogation; il est très utile qu'on s'en écarte de temps en temps, pour essayer des localisations nouvelles; mais elle offre le plus souvent des avantages considérables.

Les commerçants aussi y trouvent leur compte. Ils voient leur tâche simplifiée. En deux ou trois journées ils ont visité les trente ou quarante fabriques analogues de Roubaix ou d'Elbeuf, sans être obligés d'arpenter toute la France.

Comme contre-partie fâcheuse, il est vrai (puisqu'il y a tout avantage à sa rançon), les crises commerciales, quand elles affectent une industrie déterminée, éprouvent plus cruellement une région, comme la crise cotonnière de 1860 à 1865 pour la Seine-Inférieure, le phylloxera pour le Midi. La division du travail impose ainsi à tous, patrons et ouvriers, une plus grande prévoyance.

Plus la production d'un pays est développée, plus la division territoriale du travail y est sensible; on s'en aperçoit aux États-Unis et en Angleterre, où il y a le district du coton, le district de la laine, le district du lin, le district du fer, etc.

Cette division territoriale du travail est essentielle; elle ne peut pas être, toutefois, définitive; les conditions industrielles pouvant changer. Néanmoins, il est difficile à un centre nouveau, dans un même pays, de lutter contre un centre anciennement constitué; celui-ci finit par être un organe ayant une vie propre, en quelque sorte spontanée. Pour lui faire une concurrence heureuse, pour lutter, par exemple, en France, contre Lille pour l'industrie du lin, contre Roubaix pour les étoffes mélangées, il faut de rares capacités techniques. Il ne suffit pas de posséder du capital et d'avoir autour de soi une population ouvrière; il convient d'avoir une main-d'œuvre expérimentée. Il est souvent utile de transporter un groupe d'ouvriers habiles dans le pays où l'on veut introduire une industrie. C'est ce qui s'est pratiqué fréquemment au cours de l'histoire: on peut noter, par exemple, l'envoi d'ouvriers de

Flandre, il y a plusieurs siècles, en Angleterre, pour l'industrie de la laine; les effets attribués, en partie peut-être exagérés, à l'émigration des huguenots français après la révocation de l'édit de Nantes; l'envoi vers le milieu de ce siècle de nombreux mineurs belges, allemands ou français en Espagne et en Algérie, de vigneronniers méridionaux dans cette dernière contrée. Mais telle est l'influence de la division territoriale du travail et du milieu, qu'il arrive souvent que ces ouvriers habiles dans un métier perdent une partie de leur dextérité et de leur compétence quand on les transporte, même en groupes.

LA DIVISION HÉRÉDITAIRE DU TRAVAIL. — Outre la division individuelle et la division territoriale du travail, il y a aussi pour le travail une sorte de division héréditaire; elle non plus n'est pas irrévocable, il s'en faut de beaucoup heureusement, mais, dans certains cas et pour une certaine durée, elle constitue une force.

L'homme ne doit pas être considéré comme isolé soit dans le temps, soit dans l'espace; il se rattache à toute la série des générations antérieures. Il se fait parfois une sorte de transmission héréditaire des aptitudes, à laquelle s'ajoute l'influence de l'éducation et du milieu. Ainsi, toutes choses égales d'ailleurs, il est souvent avantageux que les ouvriers, comme le patron, restent fidèles à l'industrie, à l'usine et au commerce de leurs pères. Sauf pour les natures d'élite, la vocation professionnelle est beaucoup moins caractérisée parmi les hommes qu'on n'est porté d'habitude à le croire. La plupart des hommes d'intelligence moyenne et de caractère moyen, sous la réserve de quelques exceptions sous le rapport physique, sont aptes à la généralité des tâches; c'est l'éducation, les circonstances du milieu, les rencontres et les incidents de leur enfance ou de leur adolescence, beaucoup plus qu'une vocation bien réelle, qui les portent à tel ou tel métier et qui les guident dans la vie.

Certaines races ont acquis, par la longue tradition héréditaire, une merveilleuse aptitude pour une tâche déterminée, ainsi les Juifs et, aux Indes, les Parsees, pour le commerce de l'argent ou du crédit. Le petit Juif, surtout celui des anciens

temps, était, dès l'âge de dix à douze ans, dressé à toutes les finesses, toutes les subtilités, toutes les précautions, toutes les hardiesses que comporte la distribution des capitaux, en petit comme en grand.

Une sorte de division héréditaire du travail se rencontre surtout dans les vieilles sociétés, où toutes les situations sont plus fixées et qui offrent moins d'imprévu. Cette transmission héréditaire, quand elle est absolument libre, a de bons côtés. Tel homme qui n'aurait pas été en état de fonder une grande maison de banque ou d'industrie, peut, y ayant été préparé par toute son éducation et par l'exemple de ses proches, diriger très efficacement la maison déjà prospère qui lui est léguée; les natures moyennes se prêtent bien à ce rôle de continuateur.

Cette transmission n'est pas, cependant, indéfinie. On verra plus loin, quand nous traiterons du crédit, des passages curieux où Bagehot montre les avantages que possèdent les jeunes et audacieuses maisons de banque, relativement aux vieilles maisons opulentes<sup>1</sup>.

*La division héréditaire du travail, qui constitue une force vive, est exposée à deux dangers : l'infatuation et la routine.*

Il est bon qu'un sang nouveau s'infuse continuellement dans une industrie. Toutes les organisations qui ont pour objet ou pour effet d'empêcher ou d'entraver la liberté des professions sont, en définitive, nuisibles à la production et aux progrès techniques : le régime des castes, dans certains pays d'Orient; les corporations rigides, comme sous l'ancien régime, qui confisquaient en quelque sorte un métier pour ceux qui le pratiquaient déjà et leurs familles; les syndicats de récente formation, dont certains, par exemple celui des verriers en France, émettent la même prétention; les privilèges de certaines professions, comme celles de notaire, agent de change, etc.

Il reste vrai, néanmoins, que, sous un régime de liberté

<sup>1</sup> On peut consulter aussi, sur ce point, *Marshall's, Elements of Economics of Industry*, livre IV, chapitre 12, *Hereditary businesses, why they are not more common*, pages 186-187.

absolue, il peut encore y avoir quelques avantages dans une relative division héréditaire du travail, laquelle n'est jamais ni complète, ni définitive, mais rend l'apprentissage plus prompt et fait profiter davantage de toute l'expérience acquise.

LA DIVISION DU TRAVAIL EST LE GRAND LIEN ENTRE LES HOMMES ET ENTRE LES PEUPLES. — Il n'est pas besoin de démontrer cette proposition : elle a l'évidence d'un axiome. La division du travail est un des traits qui distinguent le plus la société humaine des sociétés animales et qui font que la première ne peut être assujettie aux règles qui dirigent les secondes. Dans celles-ci ou bien la division du travail n'existe pas, ou elle est tout à fait rudimentaire et fixée une fois pour toutes. Pour appliquer la division du travail de la façon la plus complète, la plus analytique et la plus efficace possible, il faut une grande plasticité de la société, c'est-à-dire une grande liberté.

## CHAPITRE V

### LES INCONVÉNIENTS, LES CORRECTIFS ET LES CONDITIONS DE LA DIVISION DU TRAVAIL. — LA ROTATION DU TRAVAIL; SES INCONVÉNIENTS.

Reproches adressés à la division du travail: — 1° Les professions rebutantes et viles;

2° Allégation que, même en dehors des professions répugnantes, la spécialisation excessive du travail détériore l'homme moralement et physiquement;

3° La division du travail place le travailleur dans une plus grande dépendance des événements et de la conjoncture;

4° La division industrielle du travail nuit parfois à la division naturelle des occupations.

Les correctifs de la division du travail.

Les conditions de l'extension de la division du travail; la densité de la population; la facilité et le bas prix des communications; l'étendue du marché; une législation commerciale internationale libérale; une grande abondance et une certaine concentration de capitaux; l'esprit d'association; un certain développement intellectuel et scientifique.

De quelques exceptions apparentes à la division du travail. L'analyse industrielle et la synthèse industrielle.

De la rotation du travail présentée comme substitut à la division du travail. Fourier et Stuart Mill.

Obstacles à ce système.

**REPROCHES ADRESSÉS A LA DIVISION DU TRAVAIL : 1° LES PROFESSIONS REBUTANTES ET VILES.** — Les reproches que l'on fait à la division du travail sont nombreux; ils ont été souvent présentés avec beaucoup de force, notamment par Proudhon, qui soulève la pitié pour « le travailleur parcellaire ».

Parmi ces reproches, les uns s'adressent à la séparation des professions, les autres à la division technique et au morcellement infini des tâches, en même temps qu'à l'uniformité et à la constance de chacune d'elles, dans chaque production, surtout dans la production manufacturière.

*La dégradation de l'homme et de la femme par les professions*

*viles et insalubres.* — A la séparation des professions, il est certain qu'on peut adresser des critiques sérieuses. Tous les moralistes, tous les romanciers, tous les auteurs dramatiques se sont plu à mettre en relief les travers, les plis, les tics professionnels, la sorte de mutilation de l'être humain qui, au point de vue physique, comme au point de vue intellectuel, résultent de la prétendue uniformité de pensées et de préoccupations qu'impose l'absolue séparation des professions. Balzac, dans ses romans, M. Taine, dans beaucoup de ses écrits, ont, avec un rare bonheur d'expression, mais aussi peut-être avec une exagération sensible, fait ressortir cette gêne perpétuelle que le cadre professionnel impose à l'homme qui aspirerait à un développement omnilatéral et harmonique.

Cet inconvénient des professions séparées et perpétuelles n'est pas, toutefois, en général, d'une suprême importance. Si les esprits de premier ordre peuvent se trouver contraints par la monotonie des occupations, il ne leur appartient pas de dire qu'ils en sont brisés; des exemples glorieux, comme celui de Spinosa, gagnant sa vie à polir des verres de lunette, ce qui ne l'empêchait pas de se livrer aux spéculations les plus sereines, témoignent qu'une profession en quelque sorte purement mécanique est conciliable avec l'exercice efficace des plus hautes facultés de l'intelligence. Quant à la généralité des hommes, c'est-à-dire des esprits moyens ou même simplement bien doués, on peut dire que le cadre professionnel est beaucoup moins pour eux une gêne qu'un soutien. Leur vie, une fois que la direction en est ainsi tracée, se développe pour eux avec calme, sans pénibles inquiétudes, sans morales angoisses.

Rien n'est plus aisé, d'ailleurs, pour l'homme, que de réagir contre cette prétendue déformation que la profession lui imposerait; celle-ci laisse toujours d'abondants loisirs que tous les moyens de distraction et d'instruction dans une société civilisée, les arts, la littérature, les sciences, les joies de la famille, les plaisirs mondains, peuvent diversifier de façon à compenser largement la monotonie des travaux habituels et à en prévenir les pernicioeux effets.

L'objection vraie, en ce qui concerne la séparation des professions, c'est que certaines tâches, vraiment humbles, viles, répugnantes, deviennent, dans les villes surtout, l'occupation permanente d'une grande quantité d'hommes. Les balayeurs et balayeurs de rues, les égoutiers, les vidangeurs, les infirmiers et infirmières, les bouchers, nombre de métiers encore sales et fétides, incombent pendant toute leur vie à certaines catégories d'êtres humains ; beaucoup d'autres professions, à un degré qui permet plus de tenue et de confortable, imposent des inconvénients moraux, comme celui, pour les domestiques, d'être dans la dépendance d'autres personnes humaines, de n'avoir quasi jamais la liberté complète d'arranger leur vie à leur guise.

Ces reproches ont de la gravité, surtout celui qui s'adresse aux professions viles et répugnantes. Mais on ne voit pas comment une société humaine, surtout comportant de grandes villes, y pourrait échapper. L'imagination de Fourier, féconde en rêves ingénieux, avait inventé pour ces besognes sordides, l'expédient des « petites hordes » ; cherchant à utiliser le goût des enfants pour le barbotage, il les chargeait du nettoyage de la voirie et d'autres tâches infectes. Il croyait ainsi concilier ces tristes et nécessaires œuvres sociales avec son principe du « travail attrayant ». Il voulait prévenir « l'avitissement des classes inférieures par l'envahissement des fonctions abjectes ». Il n'existait plus, « dans l'Harmonie, une seule fonction méprisée, réputée ignoble et dégradante pour la classe qui l'exerce ».

Il n'est pas besoin de montrer combien est irréalisable cette rêverie du doux Fourier. L'enfance manquerait, les trois quarts du temps, et de la force, et de la persévérance, et des connaissances même souvent nécessaires pour ces tâches si nombreuses et si pénibles. Puis, ce serait dégrader odieusement cet âge que de l'assujettir à des œuvres aussi immondes.

Il faut donc renoncer à « faire exercer par attraction indirecte la branche des travaux répugnants ». Il faut se résoudre à ce que « le régime d'attraction industrielle tomberait à plat si on

ne trouvait pas un moyen d'attacher de puissantes amorces aux travaux dégoûtants qu'on ne peut <sup>1</sup>, en civilisation, faire exécuter qu'à force de salaires ».

D'autres socialistes ont imaginé que les occupations viles et sales devraient incomber à chacun à tour de rôle, ce qui rentre dans le système de la *rotation du travail*, que nous examinerons plus loin, ou qu'elles devraient être tirées au sort à des intervalles déterminés <sup>2</sup>. Il n'échappe à personne que cette solution est aussi peu satisfaisante que possible. Diverses de ces tâches, nécessaires, mais répugnantes, nécessitent une habileté ou une compétence ou une force musculaire qui ne se peuvent acquérir que par le long usage de la profession. Chacun ne peut s'improviser vidangeur, égoutier, boucher, et remplir, en quelque sorte, chacun de ces métiers à ses moments perdus.

La répugnance, en outre, est bien plus vive pour ceux qui ne s'adonnent à ces tâches qu'accidentellement et par intervalles, que pour ceux qui en font profession. L'habitude atténuée pour ceux-ci les inconvénients de la tâche et parfois même les supprime : la dégradation que l'on attribue à ces professions n'existe souvent que dans l'esprit du spectateur étranger à la profession elle-même ; il peut se rencontrer des natures douces et humaines parmi ceux qui exercent le métier de boucher, et des hommes qui ne sont dépourvus ni de délicatesse de sentiments, ni même de propreté corporelle, parmi les balayeurs, les égoutiers, vidangeurs, etc. Tolstoï, dans sa *Puissance des Ténèbres*, fait d'un homme adonné à ce dernier métier un type d'une rare élévation morale ; il n'y a

<sup>1</sup> *Œuvres choisies*, de Fourier, publiées par Charles Gide, *Les Petites Hordes*, pages 175 à 177.

<sup>2</sup> Dans le très ingénieux opuscule, intitulé *Socialdemokratische Zukunftsbilder, frei nach Bebel*, d'Eugène Richter, pages 7-8, l'auteur dépeint les difficultés du recrutement des basses professions sous le système socialiste, et les représente comme devant être provisoirement tirées au sort, jusqu'à ce qu'on soit arrivé, suivant la recommandation de Bebel, à faire exercer par la même personne plusieurs métiers dans la même journée.

pas de raison pour que la souillure physique de certaines besognes immondes, surtout avec des durées de travail diminuées et tous les moyens de distraction sociaux, communique à l'homme une véritable déchéance morale ou intellectuelle.

La science travaille, d'ailleurs, à éliminer ou à adoucir diverses de ces tâches viles et répugnantes. Les machines y contribuent et y contribueront chaque jour davantage<sup>1</sup>. Néanmoins, il restera des tâches sordides, des métiers que la généralité des hommes considère comme répugnants, tel que celui de boucher; mais il sera de plus en plus loisible et aisé à ceux qui les exerceront de compenser, grâce aux loisirs accrus et à un bon emploi de ces loisirs, l'influence de la monotonie d'une tâche pénible.

2<sup>o</sup> ALLÉGATION QUE, MÊME EN DEHORS DES PROFESSIONS RÉPUGNANTES, LA SPÉCIALISATION EXCESSIVE DU TRAVAIL DÉTÉRIORE L'HOMME MORALEMENT ET PHYSIQUEMENT. — Nulle critique n'a été plus fréquemment formulée; elle trouve dans le public un accueil presque général. Nombre de gens sont disposés à juger que la division du travail, telle qu'on la pratique dans la plupart des usines perfectionnées, porte atteinte à l'intelligence et à l'équilibre physique de l'ouvrier. L'homme serait transformé en outil vivant, et il tendrait à devenir lui-même, pendant la durée du travail du moins, un automate. La division imposerait ainsi une sorte de déchéance à l'ouvrier.

C'est un bien mince témoignage à se rendre pour un homme, dit-on, à la fin de son existence, que de n'avoir jamais fait

<sup>1</sup> L'anarchiste Pierre Kropotkine, dans la *Conquête du Pain* (1892), décrit diverses machines usitées en Amérique pour cirer les souliers, laver la vaisselle, nettoyer les couteaux, balayer les planchers, etc. (pages 154 à 164); le transport des matières fécales peut arriver à se faire aussi automatiquement. Kropotkine donne, sans doute, trop dans la doctrine du « travail agréable », de Fourier; mais beaucoup de travaux vils et sales s'exécuteront mécaniquement. Il est incontestable aussi que de meilleurs agencements des maisons et de la vie privée réduiront notablement le nombre des domestiques attachés à la personne; il est possible que cette dernière profession devienne plus tard tout à fait exceptionnelle et surtout qu'elle change de caractère.

pendant trente, quarante ou cinquante années, que des centièmes parties d'épingles, ou un détail toujours identique d'un mouvement d'horlogerie, ou des talons de soulier. A cela on peut répondre que la dignité du travail réside tout aussi bien dans le résultat collectif que dans le résultat individuel. Avoir été l'un des membres actifs d'un immense atelier, comme le Creusot, d'où sont sortis des milliers de locomotives, de ponts en fer, de rails et de machines de toute sorte, quelle que soit la fraction infinitésimale, mais infiniment répétée, de l'œuvre que l'on accomplissait, il n'y a rien là qui soit de nature à assombrir l'esprit de l'homme et à ravaler son cœur. Quand, au lieu de faire constamment soit un talon Louis XV, soit une centième partie d'aiguille, un ouvrier, à la fin de sa journée ou de sa carrière, se remémorerait qu'il a fait constamment des aiguilles tout entières, et des épingles avec les aiguilles, ou des bottes et des souliers de toute catégorie, on ne voit pas en quoi son cœur et son intelligence en seraient relevés. C'est la pensée du travail efficace, sous sa forme la plus utile et de l'immensité du produit de l'industrie tout entière à laquelle il collabore, qui doit faire l'orgueil du travailleur.

Si monotone, d'ailleurs, que soit la tâche, sa constance n'est pas aussi absolue que se le représentent les spectateurs. Il n'est guère exact que, durant toute sa vie, l'ouvrier de la grande industrie ait toujours fait exactement et de la même façon le même détail. L'industrie moderne est si variable, et quant aux genres de produits qu'on lui demande et quant aux procédés d'exécution, par le perfectionnement des machines et des méthodes, que fréquemment l'ouvrier doit changer son mode de travail ; les machines qui se succèdent et les méthodes qui s'améliorent entretiennent l'activité de son esprit. Spectateur d'une œuvre immense, sans cesse renouvelée, acteur même de cette œuvre, dût-il ne remplir toujours que le même bout de rôle, il n'est pas possible que son intelligence ne soit pas animée par toute cette vie, de plus en plus intense et de plus en plus diversifiée, de l'industrie au milieu de laquelle il se trouve plongé.

Quant à l'uniformité de sa tâche jusqu'à ce qu'un progrès la modifie, elle n'impose à l'esprit et aux muscles qu'une fatigue atténuée; l'attention qu'elle exige peut être en quelque sorte machinale; la pensée ou la réflexion peuvent souvent être ailleurs; et il en résulte que le travail qui paraît le plus épuisant est parfois, au contraire, grâce à la parfaite adaptation des muscles et des nerfs, à la familière besogne, une tâche, sinon reposante, du moins peu épuisante et peu pénible.

De tout temps, d'ailleurs, même avant l'industrie mécanique il y eut des tâches uniformes: le tourneur de meules autrefois, le tisserand des villes, qui, encore aujourd'hui, dans les civilisations primitives, comme les pays d'Orient, n'a pas pour distraction le travail des champs.

La détérioration de la population ouvrière par l'excessive division du travail est un vieux thème dont rien ne prouve l'exactitude. Au point de vue physique, la prolongation de la vie moyenne, même en déduisant ce qui peut en être attribué à la diminution de la population enfantine et aux soins de la première enfance, témoigne que les conditions du travail dans les sociétés modernes n'ont pas empiré. Au point de vue intellectuel, il est incontestable que l'ouvrier mécanicien, non seulement l'ajusteur de nos grandes usines, mais tout autre dont la spécialisation est encore plus déterminée, a l'esprit tout aussi délié que l'ancien forgeron, quoique le premier soit engrené dans la division du travail poussée au plus haut degré. Cette division amène un contact entre les hommes, qui maintient l'intelligence en éveil.

3° LA DIVISION DU TRAVAIL PLACE LE TRAVAILLEUR DANS UNE PLUS GRANDE DÉPENDANCE DES ÉVÉNEMENTS ET DE LA CONJONCTURE. — On fait souvent cette critique. Elle contient une part de vérité. Ce mot de conjoncture que nous plaçons ici est le terme favori du socialiste allemand Lassalle. Les ouvriers parcellaires lui seraient livrés pieds et mains liés. Une crise, un changement de mode, l'invention d'une machine leur enlèveraient fréquemment leur gagne-pain. Il n'en était pas ainsi autrefois, affirme-t-on, du tisserand-laboureur, retrouvant dans le travail des

champs l'occupation et la rémunération qui pouvaient lui manquer à certains moments dans le travail industriel.

La part de vérité de ce reproche, sans être nulle, est moindre qu'on ne le pense. Certes, les crises soit générales, soit spéciales à une industrie particulière, ne sont pas très rares ; les premières ont même presque un caractère régulier ; nous les étudierons plus loin<sup>1</sup>. Il ne paraît pas que les « travailleurs parcellaires » y soient plus assujettis que d'autres. Quand l'industrie des soieries, quand celle de la laine ou du coton sont atteintes par une réduction de la demande, et qu'il se produit un chômage soit total, soit partiel, l'ouvrier en serait tout aussi bien atteint s'il faisait le produit tout entier, à savoir toute la pièce de soie, ou de drap ou de coton, qu'au cas où il est soit conducteur, soit fileur, soit tisserand, soit foulonnier, soit apprêteur.

On peut même dire que la très grande division du travail fait que certaines tâches existent, d'une manière presque identique, dans des industries très différentes, de sorte que le passage de l'une à l'autre en est en quelque sorte facilité à l'ouvrier. Ainsi, il y a des ouvriers polisseurs dans vingt branches différentes d'industries, de sorte que si l'une souffre, l'ouvrier polisseur qui y était occupé peut assez aisément passer dans une industrie différente, mais où il faut aussi des polisseurs. La division du travail diminuant le temps de l'apprentissage rend par conséquent moins infranchissable le passage d'une industrie à une autre.

Quant à l'instabilité qui résulterait des machines, nous l'étudierons dans un chapitre postérieur ; on a déjà remarqué que souvent l'on confond les effets de la division du travail avec les effets des machines.

En ce qui concerne l'alliance si vantée et en apparence si naturelle des travaux des champs et des travaux de l'industrie, elle n'a pas, dans la pratique, tous les heureux effets qu'on lui attribue en général. Les populations mi-agricoles et

<sup>1</sup> Voir la partie de cet ouvrage consacrée à la *Circulation des Richesses*.

mi-industrielles sont souvent parmi les plus misérables, les plus dépendantes et les plus exploitées. Comme il n'existe aucune concentration de la production pour elles, qu'elles sont propriétaires, d'ordinaire, de leurs métiers, aucun capitaliste n'a intérêt à leur maintenir le travail dans les temps de crise; elles sont moins aptes aussi à s'entendre et à se défendre, et l'alternance des occupations que leur offre leur situation mixte ne leur constitue qu'une assurance d'une portée restreinte.

4° LA DIVISION INDUSTRIELLE DU TRAVAIL NUIT PARFOIS A LA DIVISION NATURELLE DES OCCUPATIONS. — Ce reproche s'appuie sur des faits qui ont singulièrement impressionné les moralistes. La division du travail, aidée des machines, car, ainsi que nous l'avons dit, on confond souvent les effets de l'une et des autres, a mis à la portée des femmes et des enfants des tâches autrefois pénibles et dont seuls les hommes adultes pouvaient s'acquitter. Il en est résulté une énorme demande, dans les manufactures, de la main-d'œuvre des enfants et des femmes. Pendant ce que nous avons appelé « la période chaotique de la grande industrie »<sup>1</sup>, les usines ont fait un véritable abus des enfants, des femmes, et des longues heures de travail, soustrayant les premiers à l'instruction et à l'éducation, les secondes à la tenue du ménage, tous enfin à la vie de famille.

Il y a donc une part de vérité dans cette critique; les inconvenients de la division du travail, à ce point de vue, peuvent être combattus par les mœurs, et en partie, pour ce qui concerne les enfants et les jeunes filles mineures, par les lois. Il n'est, d'ailleurs, nullement désirable que les enfants et les femmes ne travaillent pas dans les manufactures; tout ce que l'on doit souhaiter, c'est que le travail n'y soit pas pour eux épuisant, qu'il se concilie avec la tenue du ménage, les néces-

<sup>1</sup> Nous nous sommes servi de cette formule, qui a été, depuis, souvent reproduite, dans notre *Essai sur la Répartition des Richesses*; nous croyons qu'elle mérite d'être retenue; elle caractérise, en effet, au point de vue industriel, la plus grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle.

sités de l'éducation, de l'instruction et du développement intellectuel et moral<sup>1</sup>.

LES CORRECTIFS DE LA DIVISION DU TRAVAIL. — Quoique les critiques précédentes comportent une forte dose d'exagération, il est vrai que la division du travail exige certains correctifs et comporte un régime intellectuel et moral différent de celui qu'on suit d'ordinaire.

Une des conséquences de la division du travail et de l'accroissement de la productivité qu'elle communique aux efforts de l'homme, ce doit être une abréviation de la journée ouvrière. Dans cette « période chaotique de la grande industrie », dont nous parlions plus haut, on a vu des journées de douze, treize, quatorze heures, repas non déduits, régime à coup sûr extravagant et barbare. Des journées de dix heures doivent être considérées comme amplement suffisantes là où le travail est très morcelé; elles constituent la durée maximum au-dessous de laquelle il est possible de descendre dans divers cas. La division des tâches, aidée fréquemment de machines, permet, sans perte pour la société, de réduire dans une mesure raisonnable le temps de labeur exigé de chaque ouvrier.

La division du travail permet et demande aussi un meilleur emploi des loisirs. Ne consacrant à l'ouvrage manuel que dix heures et parfois moins, jouissant de soixante jours environ de chômage régulier, sans compter les chômages occasionnels et forcés dans chaque profession<sup>2</sup>, l'ouvrier, pourvu aujourd'hui de l'instruction élémentaire, et environné des moyens gratuits ou peu coûteux de perfectionner son intelligence, doit veiller à entretenir et à développer son esprit. La civilisation l'a mis en état de le faire : il faudra, sans doute, il est vrai, l'habitude

<sup>1</sup> Voir, sur ce point, notre ouvrage sur *Le Travail des Femmes au XIX<sup>e</sup> Siècle*, *passim*, et notre autre livre : *L'État moderne et ses Fonctions*, pages 313 à 354.

<sup>2</sup> En fait, le travail annuel, même dans les professions les plus permanentes, ne s'étend guère sur plus de 285 à 290 jours. Ainsi, les rapports de l'administration des mines constatent que, dans ces dernières années, en France, le nombre moyen de journées de travail des mineurs a varié, suivant les années, de 283 à 287.

héréditaire, c'est-à-dire deux ou trois générations, pour que le travailleur manuel prenne ce nouveau pli.

La vie de famille, sinon le ménage strict, doit également l'occuper davantage, au fur et à mesure que la division du travail lui procurera plus de loisirs et des salaires élevés. Il serait absurde de fermer aux femmes et aux enfants les usines ; mais, du moins, ne devraient-ils pas y entrer avant treize ou quatorze ans, ainsi que la plupart des législateurs y ont pourvu ; les jeunes mères devraient, autant que possible, renoncer au travail des fabriques ; l'ouvrière d'usine ne serait plus alors que la jeune fille adulte avant son mariage, venant en aide à sa famille et s'amassant une petite dot, ou la femme ayant des enfants déjà grands, et, sans détriment grave pour les siens, accroissant le revenu du ménage<sup>1</sup>.

Il est possible, d'ailleurs, qu'avant peu d'années le développement de certains services communs, dans les villes du moins, ainsi que l'avait pressenti Fourier, fasse, surtout pour les couches populaires, effectuer en grand et à bon marché certaines des tâches qui incombent aujourd'hui au ménage individuel, comme celles de la cuisine, du blanchissage, du nettoyage en gros des appartements, du chauffage même, etc. Alors les œuvres ménagères seraient très simplifiées, et le temps nécessaire de présence au foyer serait diminué. Il ne resterait plus guère à la femme à se charger que du raccommodage, des soins de propreté minutieux ; mais les plus grosses besognes lui seraient épargnées. Ce nouveau progrès de la division du travail et de l'organisation mécanique pourrait avoir des conséquences très heureuses au point de vue de l'hygiène, du confortable et de l'allégement des tâches de la femme. Il ne laisserait pas que d'offrir aussi quelques inconvénients, si la femme, par exemple, désapprenait absolument et la cuisine et le blanchissage et d'autres anciennes fonctions qu'elle serait obligée parfois de reprendre au dépourvu.

Il est certain que les philanthropes qui gémissent tant sur

<sup>1</sup> C'est cet idéal que nous indiquions, il y a une vingtaine d'années, dans notre ouvrage : *Le Travail des Femmes au XIX<sup>e</sup> Siècle*.

ce que la femme ouvrière manque à son ménage, ne paraissent pas pressentir la façon dont le « machinisme » simplifiera, un jour prochain, les tâches ménagères, dans les villes du moins.

Ce n'est pas à dire que le foyer domestique devra être abandonné ; il serait singulièrement regrettable qu'il le fût. Il doit rester le centre naturel des joies et des devoirs de la famille, alors même que les occupations qui jusqu'ici y ont été attachées se déplaceraient.

Avec les progrès industriels, d'autre part, on peut espérer que les petits moteurs, soit au gaz, soit à l'électricité, soit à l'air comprimé, soit à l'aide de toute autre force encore inconnue, deviendront à bon marché et rendront une certaine vie à l'industrie domestique. Sans penser que celle-ci arrive à supprimer complètement le grand atelier où la combinaison et la coordination des tâches seront toujours plus perfectionnées, il y aurait, néanmoins, pour toutes les situations de la vie ouvrière, des conditions plus diverses et mieux appropriées à la variété des situations et des devoirs de famille.

Profitons des énormes avantages de la division du travail ; tâchons d'en pallier les quelques inconvénients, dont plusieurs peuvent n'être que passagers. Dieu vend à l'homme, au prix de quelques maux, tous les biens qu'il lui cède ; mais l'homme, avec son intelligence, peut faire que chaque jour devienne plus faible la rançon du progrès économique. Le travail humain, sous le régime de la liberté et de la responsabilité individuelle, est en voie de réorganisation constante pour tirer le meilleur parti des forces nouvelles dont l'homme acquiert la disposition.

LES CONDITIONS DE L'EXTENSION DE LA DIVISION DU TRAVAIL. — Pour que la division du travail puisse prendre le maximum de développement compatible avec l'état des connaissances, générales ou techniques, il faut certaines conditions qui ne se rencontrent ni en tout temps, ni en tout lieu, ni sous toutes les législations. Les principales de ces conditions sont :

1° *La densité de la population* ; dans un pays peu peuplé, où les hommes sont dispersés, chacun est tenu de faire plusieurs

métiers ou plusieurs commerces. C'est ce que l'on voit dans les campagnes reculées et aux colonies peu développées. Aussi la division du travail prend-elle surtout dans les villes toute l'extension qu'on en peut attendre ;

2° *La facilité et le bas prix des communications* ; celle-ci agit comme, en quelque sorte, un succédané de la densité de population ; si, en effet, les communications sont aisées, rapides, sûres et peu coûteuses, la population qui peut être desservie par un centre industriel se trouve accrue ; la célérité et le bon marché des transports amènent une augmentation possible de clientèle. Ces deux causes réunies produisent ce que l'on appelle *l'étendue ou l'importance du marché*.

Le *marché*, au point de vue économique, est un terme figuré qui comprend toute la clientèle possible, pour un objet, dans les conditions existantes de facilités et de coût de transport, d'habitudes des populations et de règlements administratifs ou législatifs.

L'étendue du marché exerce une action d'un côté excitante, d'un autre côté limitative, sur la division du travail. On comprend aisément qu'il en soit ainsi. Pour que la division du travail soit poussée très loin, il faut que l'étendue du marché permette une spécialisation telle que chaque équipe d'ouvriers employée à chaque parcelle de la production puisse être, en temps normal, occupée toute l'année à la tâche spéciale qui lui est affectée. Or il est à remarquer que la division du travail exige pour chaque partie de la production des équipes de travailleurs très inégales en nombre. Prenons telle ou telle branche d'industrie, soit celle de l'horlogerie, soit celle des épingles, soit celle des instruments chirurgicaux : il se peut que l'analyse méthodique la plus parfaite de la production comporte, pour un seul établissement, un nombre d'ouvriers de mille, réparti en cinquante équipes inégales, dont certaines n'occuperont que trois ou quatre ouvriers, et dans des conditions telles que si le chiffre des ouvriers de ces petites équipes spécialisées tombait à un ou à deux seulement, le travail de chacun fût moins productif que si elles étaient composées de

trois ou quatre travailleurs <sup>1</sup>. Cela étant donné, si l'étendue du marché n'offre pas un débouché suffisant pour la production de mille ouvriers occupés soit à la fabrication de l'horlogerie à bon marché, soit à celle des épingles, soit à celle des instruments de chirurgie, il en résulte que la division du travail ne peut pas être portée au point où elle est le plus productive dans l'état donné des connaissances techniques. Si l'étendue du marché n'offre un débouché, par exemple, qu'au travail de deux cents ouvriers employés dans une fabrique d'épingles, d'horlogerie à bas prix ou d'instruments chirurgicaux, il en résultera que les petites équipes spécialisées, celles qui devaient être composées de trois ou quatre ouvriers seulement, sur un ensemble de mille, ne peuvent être formées ; il faut alors qu'un même ouvrier soit chargé de deux ou trois de ces tâches spéciales, au lieu de n'en être chargé que d'une. Le dommage serait un peu moins grand, mais il existerait aussi dans le cas où l'étendue du marché ne permettrait que l'emploi de cinq cents ouvriers, au lieu de mille qui forment, par supposition, l'ensemble le plus complet et le mieux distribué ; il peut être énorme si l'étendue du marché n'offre d'occupation qu'à cent ouvriers, au lieu des mille susdits. Dans ce cas, il est possible que la fabrication, loin d'être répartie entre cinquante équipes, chacune se composant d'un nombre inégal d'ouvriers très spécialisés, ne puisse plus l'être qu'en dix équipes ou en sept ou huit, et qu'un ouvrier soit chargé, dans cette fabrication restreinte, de sept ou huit des tâches qui sont confiées, dans la fabrication plus importante, chacune à un ouvrier spécial.

Cette nécessité d'une très vaste étendue du marché pour une division très perfectionnée du travail vient surtout de

<sup>1</sup> On peut ajouter que si, dans un établissement où le travail est réparti en séries de tâches, une de ces tâches perfectionnées est confiée à un seul ouvrier, il suffit qu'il soit malade ou absent pour que, sinon tout le reste du travail soit arrêté, du moins il ne s'effectue plus avec la perfection requise, un ouvrier très spécial et très habile n'étant pas toujours aisé à remplacer immédiatement. De là une raison pour que les séries de tâches, même les plus minimes, comprennent plusieurs ouvriers.

l'inégalité en nombre des équipes qu'exige chaque tâche spéciale ; il en résulte qu'un groupement de cinq cents ouvriers ne peut souvent pas reproduire la même division du travail qu'un groupement de mille ou douze cents ouvriers.

Il faut remarquer que l'étendue du marché n'est pas seulement bornée par la distance matérielle et par le coût du transport, elle l'est souvent encore par des règlements administratifs ou législatifs. Les anciennes douanes intérieures nuisaient à la production, surtout par l'obstacle qu'elles apportaient à la division du travail : de même le font les droits de douane actuels, perçus aux frontières d'un pays. Ils limitent artificiellement l'étendue du marché.

L'industrie doit nécessairement être beaucoup plus alerte et plus perfectionnée dans un très grand pays que dans un très petit pays, à moins que le très petit pays ne jouisse d'une liberté commerciale très grande et ne trouve chez certaines puissances étrangères un régime de douanes modéré. *Une des principales objections au régime protectionniste, c'est que, en réduisant l'industrie à un marché restreint (mettons 40 millions d'âmes comme en France), il ne permet pas à la division du travail, dans beaucoup de cas, d'être poussée au point où elle atteint le maximum de productivité par tête.* Aussi un très grand pays, pourvu qu'il soit très largement pourvu de capitaux et habité par une population riche, comme les États-Unis d'Amérique, par exemple, souffre beaucoup moins du régime protectionniste qu'un pays moyen, comme la France, et que, à plus forte raison, un tout petit pays. A la longue, il en sera de la Russie comme des États-Unis.

Deux contrées ont jusqu'ici porté la division du travail à un point très avancé, l'Angleterre qui, outre sa population, a, comme clientèle, toutes ses colonies d'exploitation, dont l'Inde est la plus importante<sup>1</sup>, et aussi, malgré des essais de ta-

<sup>1</sup> Nous n'ignorons pas que, depuis quelques années, pour l'industrie du coton, l'Inde tend à devenir une moindre cliente de l'Angleterre et même à se transformer à son égard en rivale ; mais elle offre encore à la généralité des articles britanniques un énorme débouché.

rifs protecteurs, ses colonies de peuplement; en second lieu les États-Unis d'Amérique qui ne comptent, il est vrai, que 65 millions d'habitants, mais qui, grâce à l'aisance et à la richesse de ceux-ci, ont un marché représentant, comme puissance de consommation en objets divers, beaucoup plus qu'un marché d'Europe ayant la même population.

En Angleterre et aux États-Unis toutes les productions ou presque toutes sont beaucoup plus spécialisées qu'en France ou qu'en Allemagne. Il est rare d'y trouver une usine qui fasse toute la variété d'objets composant un même genre de produits, ou même toutes les opérations se rapportant à un même article. Non seulement beaucoup d'usines se consacreront uniquement à la filature, sans s'occuper du tissage, de l'apprêtage, etc., mais beaucoup d'usines seront affectées uniquement à la production de telle ou telle nature de fils de coton, par exemple, d'un degré de finesse déterminée. Il faut, pour qu'il en soit ainsi, que le marché soit excessivement large, c'est-à-dire qu'il puisse absorber l'énorme production d'une ou plusieurs très grandes usines uniquement occupées à produire un article très spécial. Il en est de même pour la laine, de même dans l'industrie du fer, dans celle de l'horlogerie commune aux États-Unis, etc. *Plus la division du travail est poussée loin, plus il y a de chances pour que le prix de revient diminue; mais il faut un nombre énorme de consommateurs à portée, pour permettre cette division extrême.* Dans les établissements américains où l'on réunit toutes les opérations relatives à un seul article, la production est en général tellement colossale que chaque atelier peut être excessivement nombreux et que les tâches peuvent y être distribuées entre un nombre excessivement considérable d'équipes. En France, en Allemagne, sauf dans les industries qui se sont créées un vaste débouché au dehors, la division du travail ne peut être égale à ce qu'elle est en Angleterre avec son empire colonial ou aux États-Unis avec leur énorme, croissante et opulente population.

*La facilité, en comprenant sous ce terme à la fois la rapidité, la sécurité et le bon marché des communications, exerce donc*

*une influence très favorable à la division du travail.* Ainsi s'explique que les abaissements des taxes de transport et du fret maritime développent souvent dans des proportions énormes les échanges et le trafic. Ce n'est pas que la production et la consommation s'accroissent toujours proportionnellement au mouvement des voies ferrées ou des voies maritimes; ç'a été là une erreur, soutenue par Proudhon; nous y reviendrons plus loin au sujet de la part d'illusion que se font les esprits superficiels sur le développement de la richesse et sur le progrès économique. Mais toute nouvelle facilité des communications tend à accroître la division du travail, par conséquent à spécialiser de plus en plus les productions de chaque province ou de chaque district, à réduire par cette spécialisation les prix de revient et les prix de vente, et à provoquer un développement du mouvement des échanges et des marchandises, lequel développement dépasse l'accroissement de l'ensemble de la production, si accrue que soit celle-ci<sup>1</sup>.

Le perfectionnement de la science tendant à augmenter sans cesse la célérité et le bon marché des transports, il est certain que la division du travail sera encore portée beaucoup plus loin et surtout plus généralisée qu'elle ne l'est aujourd'hui;

3° *Une législation commerciale internationale libérale est indispensable à l'extension de la division du travail jusqu'au point où, techniquement, dans un état donné des connaissances générales et spéciales, cette division est la plus productive.* C'est surtout pour les moyens et les petits pays, dont le marché intérieur est limité, que cette condition est requise. Aussi peut-on affirmer que lorsque les États-Unis auront cent cinquante ou deux cents millions d'habitants, que la Russie possédera une somme suffisante de capitaux, de voies de communications et d'expérience technique, il sera impossible aux peuples de l'Europe conti-

<sup>1</sup> Voir sur ce sujet, qui est important pour l'exactitude des idées et des jugements, un chapitre précédent sur *la Productivité de l'industrie des transports* (pages 161 à 170), et, plus loin, le chapitre traitant : *De Certaines Illusions sur l'Accroissement de la Production.*

mentale de supporter sur des marchés tierces la concurrence de ces pays, ainsi que celle de l'Angleterre, à moins de renoncer au système de douanes si restrictif qu'ils ont adopté jusqu'ici; il leur faudra former des combinaisons douanières;

4° *Une grande abondance et une certaine concentration de capitaux sont nécessaires pour que la division du travail soit poussée au point techniquement le plus parfait, point qui, d'ailleurs, se modifie sans cesse suivant les connaissances générales et techniques et l'étendue du marché.*

La division du travail exige, du moins à l'heure présente, en l'absence de petits moteurs peu coûteux, une grande concentration des ouvriers; il faut, par conséquent, des constructions considérables, de vastes terrains, de nombreux approvisionnements, beaucoup de machines, car la division du travail est liée, en général non pas toujours, à l'usage de machines de plus en plus perfectionnées. Le capital, sous ses formes diverses d'approvisionnements, d'instruments ou machines et d'installations, doit donc être très abondant, pour que la division du travail soit portée très loin. Il est possible, dans les petites villes, à un ou quelques artisans, de faire grossièrement, lentement et coûteusement, avec un petit assortiment d'outils de peu de prix, les divers articles que, dans des établissements bien agencés, on fabrique avec rapidité, perfectionnement et bon marché, mais non sans des installations très coûteuses et un outillage énorme. Il faut donc que le capital du pays permette de réunir cet outillage et ces installations. Non seulement la division du travail exige beaucoup de capital, mais il est utile que celui-ci soit concentré, puisqu'il s'agit, la plupart du temps, de constituer des établissements colossaux. L'un des moyens de concentration, c'est l'association, sous toutes les formes diverses qu'elle comporte pour les capitaux. Aussi *la division du travail a-t-elle une tendance à être en proportion de l'esprit d'association.*

Les observations qui précèdent sur la concentration des capitaux qu'exige la division du travail ne doivent pas être considérées comme étant en contradiction avec l'assertion faite plus

haut (voir page 339) que la division du travail épargne des capitaux. Il est bien vrai que, une fois établie, la division du travail demande, pour un résultat donné, moins de capitaux qu'un régime de travail, déjà perfectionné, mais moins divisé ; il est vrai, toutefois, que, pour constituer une division du travail parfaite ou approchant de la perfection, une assez grande concentration des capitaux ou, ce qui revient au même, l'habitude d'associer les capitaux, est nécessaire ;

3° *Un certain développement intellectuel et scientifique est indispensable à la division du travail.* Il n'est pas besoin de s'étendre sur cette proposition. La division du travail est en proportion, d'une façon générale, du talent de combinaison et de simplification, et, dans chaque cas particulier, des connaissances techniques relatives à chaque article. Nous avons dit que *la division du travail est un procédé méthodique d'analyse qui résout chaque production en ses éléments les plus simples, et ensuite les coordonne.* La science, d'une part, l'observation pratique, de l'autre, y aident singulièrement.

DE QUELQUES EXCEPTIONS APPARENTES A LA DIVISION DU TRAVAIL. L'ANALYSE INDUSTRIELLE ET LA SYNTHÈSE INDUSTRIELLE. — L'esprit est quelquefois frappé d'arrangements qui semblent en opposition avec la division du travail, ce qui se produit, par exemple, pour les *grands magasins*, lesquels tendent à tout vendre, non plus seulement ce qui concerne l'habillement ou l'ameublement, mais peu à peu la parfumerie, l'orfèvrerie, le sucre même et bien d'autres denrées. Ce ne sont pas, là, toutefois, des exceptions réelles à la règle de la division. Il faut noter d'abord qu'il ne s'agit pas ici de fabrication, mais seulement de vente. Or, si la division est excellente pour fabriquer un objet en spécialisant l'ouvrier et l'outillage, il est clair que la réunion des objets à vendre, surtout dans les grandes villes, est très utile au consommateur, qui peut se pourvoir des objets divers à son usage en diminuant le nombre de ses courses, c'est-à-dire de ses frais et de ses pertes de temps. D'autre part, la même réunion des objets divers à vendre épargne aussi une partie des frais soit d'installations, soit de

personnel, les premières n'étant pas strictement proportionnelles à la quantité des approvisionnements ou du débit, et le second ayant moins de moments de chômage dans la journée et fournissant, par conséquent, un travail beaucoup plus efficace <sup>1</sup>.

Il faut remarquer, en outre, que dans ces *grands magasins* qui réunissent, pour les mettre en vente, des objets si divers, la division du travail et la spécialisation des tâches sont poussées très loin. Les divers commis ne vendent pas tous les objets indifféremment. Ceux-ci sont distribués en catégories que l'on appelle en France des *rayons*, et chaque rayon a un personnel spécial, de sorte que « le chef de rayon » est plus au courant de l'article que la plupart des petits détaillants qui, eux aussi, doivent avoir un assortiment un peu composite, quoique moins varié, que celui des *grands magasins*.

Le personnel directeur n'est guère chargé que des opérations générales d'achats en gros, de la fixation du prix des articles, de la détermination des frais généraux, du recrutement et du maniement du personnel, de la coordination de tous ces *rayons* divers pour en faire un ensemble, enfin des moyens de publicité et de propagande. Or, si l'on veut bien y réfléchir, cette mission, qui malgré son étendue est assez spécialisée, constitue elle-même une nouvelle et très importante application de la division du travail. Les fonctions purement directrices, coordinatrices et propagandistes, émergent ainsi de la masse des tâches particulières et arrivent à constituer une mission spéciale, mission qui consiste surtout à combiner. Bien loin d'être, ainsi que le croient des observateurs superficiels, une infraction ou une exception à la loi de la division du travail, les « *grands magasins* », quand on les observe de près, en sont en quelque sorte une application perfectionnée.

C'est une sorte de synthèse qui vient après l'analyse, mais qui se fonde sur les résultats même de l'analyse. Après que

<sup>1</sup> De là vient, en partie (car il s'y mêle aussi un mouvement de jalousie), la taxation progressive par tête d'employé que l'on applique en France, depuis 1890, aux magasins de vente au détail.

toutes les opérations de la production ont été méthodiquement décomposées de façon qu'elles s'accomplissent le plus rapidement, le plus parfaitement et le moins coûteusement possible, il faut, par un procédé complémentaire, différent, mais non contradictoire, les coordonner.

La division du travail se compose, dans l'ordre purement matériel, aussi bien que dans l'ordre intellectuel, de deux procédés qui se complètent : la décomposition et la répartition des tâches, par une analyse méthodique, entre les hommes spéciaux, de manière à obtenir le maximum de résultat final pour la somme des forces mises en action ; c'est l'analyse méthodique qui y conduit ; puis la coordination intelligente de toutes ces tâches morcelées, de manière à en composer un ensemble : c'est la synthèse méthodique. Les deux procédés, qui peuvent être divisés par l'esprit, doivent être simultanés. C'est ainsi que l'on évite ce qu'Auguste Comte appelait, dans l'ordre purement intellectuel, la spécialité dispersive.

Là où il n'y a pas de tête assez forte pour la tâche de coordination générale, la division du travail échoue. Aussi ne saurait-on assez splendidement récompenser ces esprits coordinateurs qui font réussir la production : c'est là l'origine, comme on le verra plus loin, des grands profits industriels, dont jusqu'ici la plupart des économistes n'ont ni compris ni expliqué les causes<sup>1</sup>.

DE LA ROTATION DU TRAVAIL PRÉSENTÉE COMME SUBSTITUT A LA DIVISION DU TRAVAIL. — Un certain nombre d'écrivains, de penseurs, frappés des inconvénients, en même temps que de la nécessité, de la division du travail, se sont demandé s'il ne faudrait pas lui substituer un autre système qui, à leurs yeux, réunirait les mêmes avantages, à savoir celui de « la rotation du travail ».

La production serait divisée en tout autant d'opérations qu'aujourd'hui : chacune de ces opérations occuperait une

<sup>1</sup> Voir plus loin, dans la partie consacrée à la *Répartition des Richesses*, le chapitre concernant : *L'Élément particulier des Grands Profits industriels et commerciaux*.

équipe particulière ; mais cette équipe, au lieu d'être constante, passerait successivement, soit suivant les semaines de l'année, soit plutôt suivant les jours de la semaine ou même les heures du jour, d'une opération à une autre.

Il est certain que ce système de rotation du travail vaudrait mieux, au point de vue de la production, que le système antique faisant faire avec continuité par le même ouvrier tout un article ; le morcellement des opérations serait respecté ; un ouvrier travaillerait, par exemple, toute une matinée ou toute une journée au tissage, puis l'après-midi ou la journée suivante à la filature, et la séance ou les séances d'après à l'apprêtage.

La séparation matérielle des tâches serait maintenue, ainsi que toutes les machines et toutes les installations qui en sont à la fois la conséquence et la cause.

D'après certains penseurs, « la rotation des tâches » devrait comprendre une alternance de travaux bien plus divers que ceux que nous avons énumérés dans l'avant-dernier paragraphe ; elle devrait faire succéder les travaux des champs, par exemple, à ceux de l'industrie.

Ce système séduisant est très peu praticable. D'abord l'industrie contemporaine exige, en général, la concentration non seulement des travailleurs, mais des établissements, dans des centres qui deviennent des villes importantes. Il ne peut plus être question alors de travail des champs : toute la banlieue environnante n'offre pas un travail rural, même de maraîchage, qui puisse servir de tâche alternante aux ouvriers de Paris ou de Lyon ou même de Saint-Étienne et de Rouen <sup>1</sup>.

Aussi les partisans de ce système sont-ils les ennemis des villes, comme le séduisant socialiste Fourier ou le célèbre romancier Tolstoï.

<sup>1</sup> On pourrait dire que les procédés rapides de locomotion que l'on entrevoit, telle que la traction électrique accomplissant 160 kilomètres à l'heure (projet en 1893 du chemin de fer électrique de Chicago à Saint-Louis), permettrait d'associer le travail rural au travail des champs en transportant avec une grande célérité les ouvriers du centre des villes au milieu de la campagne ; mais d'autres objections pourraient s'élever.

Le système de « la rotation du travail » a surtout été développé par Fourier, qui pensait qu'il produirait tout autant que la division du travail poussée le plus loin possible ; car Fourier, ainsi qu'on a pu s'en convaincre (voir plus haut, pages 146 à 150), était grand partisan du procédé analytique qui morcèle méthodiquement les tâches<sup>1</sup>. On a pu également, au même passage, voir quelle devait être, suivant lui, la journée d'un « Harmonien riche » et celle d'un « Harmonien pauvre », combien elles étaient dispersées en opérations diverses. Toutefois, c'étaient toutes des tâches se rapportant à l'agriculture, à l'arboriculture ou au ménage ; on sait que Fourier, avec une merveilleuse divination, attachait à l'arboriculture une importance singulière pour son temps ; mais cet esprit si ingénieux, si fécond, si hautement supérieur aux sophistes purement négatifs qui ont imprimé leur marque au socialisme contemporain, n'avait pas compris toute la portée de l'industrie, tout le développement que les inventions mécaniques, physiques et chimiques allaient lui donner ; il ne concevait comme domaine de l'industrie que le vêtement ; tout son système, malgré les nombreuses applications de détail dont il est susceptible et dont quelques-unes sont déjà acquises aux sociétés contemporaines, était surtout un système agricole, une idylle agricole et horticole.

Ces « séries passionnées » et ces « groupes composés de seconds engagés passionnément, sans recourir aux véhicules de besoin, morale, raison, devoir et contrainte » où chacun changeait de travail cinq à six fois, sinon dix fois, dans la journée, obéissant à l'attraction de l'alternance des tâches, s'appli-

<sup>1</sup> Il recommandait la division du travail poussée à la limite la plus extrême possible, et allait ainsi jusqu'à des minuties extravagantes : « Vingt groupes cultivant vingt sortes de roses forment une série de rosistes quant au genre, et de *blanc-rosistes*, *jaune-rosistes*, *mousse-rosistes*, etc., quant aux espèces ». Il conseillait, en tout travail, ces divisions à l'infini ; il est vrai qu'il ne faisait peut-être pas reposer la division du travail sur une analyse bien méthodique et qu'il s'en tenait souvent à des caractères extérieurs et superficiels. Néanmoins, nul n'a été plus préoccupé que Fourier de l'importance capitale de la division du travail.

quaient à l'agriculture, à l'horticulture et aux travaux du foyer; ils n'intervenaient que rarement dans l'industrie.

La rotation du travail d'après Fourier devrait faire que jamais on ne consacrait à la même occupation plus de deux heures par jour. La nature humaine en éprouverait un grand soulagement, parce qu'elle est soumise à « la passion papillonne ». Le travail serait ainsi plus joyeux et, prétendait Fourier, plus habile. On n'aurait plus besoin que de quatre heures et demie à cinq heures de sommeil, et la journée productive serait infiniment plus prolongée; Fourier n'était pas de ces socialistes qui considèrent le travail comme un ennemi qu'il faut réduire de plus en plus; il voulait que même les distractions concourussent à la production. L'émulation y gagnerait prodigieusement dans les groupes de travailleurs. Grâce à ces courtes séances alternantes, les enfants pourraient travailler productivement depuis l'âge de deux ans et demi.

Un autre socialiste contemporain de Fourier, Robert Owen, avec beaucoup moins d'éclat et de fantaisie, prêchait aussi la rotation du travail, l'alternance des occupations agricoles et des industrielles. Ennemi également des grandes villes, il divisait le territoire en districts de 1,000 acres et de 1,000 habitants<sup>1</sup>; la suppression des grandes villes est à peu près la condition indispensable de cette alternance des travaux.

Des hommes plus graves que Fourier, et n'ayant pas son admirable quoique folle imagination, ont été plus ou moins enclins à recommander « la rotation des tâches » comme substitut de la division du travail. Il serait peut-être exagéré de comprendre Stuart Mill parmi eux; cependant, s'il n'y conclut pas précisément, ses raisonnements y conduisent. Parlant du deuxième avantage attribué par Adam Smith à la division du travail, à savoir l'épargne du temps que nécessiterait le passage d'une occupation à une autre<sup>2</sup>, il écrit: « Je suis loin de prétendre que ces considérations n'ont pas de poids; mais je pense qu'il y a des contre-considérations (*counter-*

<sup>1</sup> Roscher, *Gründlagen der Nationalökonomie*, 17<sup>e</sup> édition, page 143.

<sup>2</sup> Voir plus haut, page 331.

« *considerations*) qu'il ne faut pas négliger. Si un genre de travail musculaire ou mental est différent d'un autre, pour cette raison même il constitue dans une certaine mesure un repos de cet autre ; et si l'extrême vigueur ne peut être obtenue à la fois dans la seconde occupation, elle n'eût pu non plus être indéfiniment prolongée dans la première, sans quelque détente de l'énergie. C'est matière d'expérience commune qu'un changement d'occupation apportera souvent du soulagement là où un repos complet eût été autrement nécessaire, et qu'un homme peut travailler beaucoup plus d'heures sans fatigue à une succession d'occupations que s'il était astreint tout le temps à la même. Des occupations différentes emploient des muscles différents ou les différentes facultés de l'esprit (*different energies of mind*) dont une partie se reposent et se rafraichissent (*some of which rest and are refreshed*) pendant que d'autres travaillent. Le labeur corporel repose du labeur mental, et réciproquement. La variété elle-même a une influence fortifiante (*one invigorating effect*) sur ce que, par manque d'appellation plus philosophique, nous nommons les esprits animaux, si importants pour l'efficacité de toute œuvre non mécanique, et n'étant pas même dénués d'importance pour cette dernière, *so important to the efficiency of all work not mechanical, and not unimportant even to that* <sup>1</sup> ».

Si les observations de Stuart Mill étaient exactes, la conclusion que l'auteur ne dégage pas, mais qui en résulte, c'est qu'il faudrait organiser le système de « la rotation du travail » à la place de celui de la division du travail tel qu'on l'entend et qu'on le pratique aujourd'hui.

D'autres auteurs ont exprimé plus ou moins implicitement les mêmes pensées, en les formulant parfois comme des espérances. Tous les écrivains à tendance socialiste se sont sentis de l'inclination pour ce système : « L'idée de Fourier n'est pas absurde, quoiqu'on l'ait fort raillée, dit un économiste

<sup>1</sup> John Stuart Mill, *Principles of Political Economy*, édition de Laurence Langhlin, pages 105 et 106.

« qui est très familier avec Fourier, M. Charles Gide <sup>1</sup> ; seulement, pour être mise à exécution, il faudrait que l'ouvrier fût changé de travail sans perdre trop de temps ; or, il n'y a guère que le phalanstère, où tous les travailleurs et tous les genres de travaux seraient réunis en un même lieu, qui pût permettre cette espèce de rotation des travaux ».

M. Eugène Richter rapporte que le socialiste allemand Bebel a admis, comme une éventualité, que l'ouvrier dût changer plusieurs fois, non seulement de tâche, mais de profession par jour <sup>2</sup>. Ce serait le seul moyen, en effet, d'amener l'égalité dans les occupations, sous le régime socialiste, celles-ci étant prodigieusement inégales au point de vue de l'agrément, du confortable et de l'hygiène.

Il est impossible d'adhérer aux arguments donnés en faveur de la « rotation du travail » comme système d'une application fréquente ou générale.

Les considérations de Stuart Mill sont d'abord complètement inexactes : elles expriment le préjugé courant ; mais aucun médecin sérieux ne les admet. Il n'est pas vrai qu'un travail repose d'un autre et que le labeur physique, par exemple, délasse du labeur intellectuel, ou réciproquement. Il faut se reporter à la définition que nous avons donnée du travail qui est « une activité méthodique et soutenue ». Ce qui délasse et distrait du labeur intellectuel, c'est par exemple une promenade modérée faite à loisir, soit à cheval soit à pied ; de même que le délassement du travail physique sera obtenu par une lecture facile ou un morceau de musique ; mais tout cela n'est pas du travail. Quant au travailleur cérébral qui voudrait se reposer en faisant des marches forcées, en se livrant à des *records* prolongés ou à des travaux physiques ayant l'intensité qu'on réclame de tout travail productif, il nuirait certainement à sa santé, et réciproquement pour le travailleur manuel qui voudrait soumettre son cerveau à un exercice intense. Nous parlons, bien entendu, ici, de la généralité des cas, de

<sup>1</sup> *Principes d'Économie politique*, par Charles Gide, 2<sup>e</sup> édit., p. 178, note.

<sup>2</sup> Voir plus haut, page 349.

toutes les natures moyennes et non de quelques êtres privilégiés qui peuvent être à la fois des athlètes se livrant à de grands efforts physiques, et des penseurs ayant de hautes conceptions intellectuelles.

Indépendamment de l'inexactitude manifeste des observations de Stuart Mill, il y a bien d'autres raisons pour que le système de « la rotation du travail » soit impuissant. La perte de temps pour la mise en train, en passant d'un travail à un autre, serait considérable. Nous ne parlons pas seulement ici de la perte matérielle et mesurable pour aller d'un lieu à un autre, changer les outils, s'installer, etc., quoique, certes, elle ne soit pas négligeable, ainsi que le croit Stuart Mill; nous pensons surtout à la lenteur de la mise en train de tout travail nouveau; ni les muscles, ni les nerfs, ni l'esprit, quand on les met à une tâche, ne fournissent immédiatement le rendement maximum dont ils sont capables; ils n'arrivent que graduellement, par l'entraînement, à ce maximum de rendement (voir plus haut, page 337). De même qu'un train express ou un train rapide n'atteint toute la vitesse dont il est susceptible qu'à la condition de ne pas s'arrêter à des stations trop rapprochées, le ralentissement à l'approche de l'arrêt, l'allure lente du départ réduisant dans des proportions notables la moyenne de vitesse. Ainsi en est-il de tout travail physique et de tout travail intellectuel; les suspensions fréquentes et les reprises multipliées lui sont contraires, pour la quantité de la production d'abord et pour sa qualité ensuite. Huit petites séances sont très loin d'équivaloir à deux ou trois bonnes séances dont elles ont la durée.

Cette alternance incessante d'occupations est contraire à la notion même du travail qui consiste en une activité méthodique et suivie. L'ouvrier, soit intellectuel, soit manuel, finirait, en se dispersant, par n'être plus qu'un simple dilettante, rappelant cet « homme de tous les métiers » que la sagesse universelle tient si fort en suspicion.

Les difficultés matérielles ne seraient pas non plus surmontables dans ce régime de la rotation du travail, et elles auraient

de graves conséquences morales en même temps qu'industrielles. Comme l'a remarqué Proudhon, la responsabilité du travail n'existerait plus si les ouvriers se succédaient dans chaque tâche après les séances de deux heures que prône Fourier, ou celles de quatre ou cinq heures qui ont l'agrément d'autres écrivains ; chaque ouvrage cesserait d'être une œuvre individuelle ; s'il s'y produisait des fautes, on ne saurait à qui les attribuer ; ce ne serait pas une des moindres causes de décadence de la production.

*Un des mérites essentiels de la division du travail*, telle qu'elle est pratiquée, *c'est de rendre la responsabilité du travail beaucoup plus effective*, plus facile à constater, la bonne ou la mauvaise façon de chaque détail qui incombe à chaque ouvrier étant aisée à relever.

Le système de « la rotation du travail » ne peut donc, à aucun point de vue, être considéré comme l'équivalent de celui de la « division du travail », ni, par conséquent, comme appelé à lui succéder.

## CHAPITRE VI

### LES MACHINES. — LEURS AVANTAGES; LEUR ÉVOLUTION; LES CONDITIONS DE LEUR EMPLOI

La question des machines est encore controversée, non pas en général quant à leur influence sur la production, mais quant à leurs effets sociaux.

Les outils, les machines et les installations; différence entre ces trois formes de la capitalisation.

Préjugés populaires contre les machines.

Les premières machines : les bêtes de somme ou de trait.

Avantages et évolution des machines :

- 1° Elles épargnent à l'homme la fatigue ou les dégoûts d'une foule de travaux exténuants ou avilissants ;
- 2° Excellant à la fois dans l'infiniment grand et l'infiniment petit, elles accomplissent certains travaux que jamais, sans leur secours, les hommes n'auraient pu faire ;
- 3° A des tâches qui exigeaient jadis une force extraordinaire, elles permettent d'employer des hommes de force moyenne et même des femmes et des enfants ;
- 4° Elles font l'ouvrage beaucoup plus rapidement sans se lasser ;
- 5° Elles reproduisent à l'infini et exactement une certaine production sur un même modèle ;
- 6° Elles permettent d'abaisser considérablement le prix des produits, surtout de ceux qui sont d'un usage commun ;
- 7° Elles tendent à augmenter l'égalité et à amener une sorte d'uniformité de vie entre les hommes.

Conditions nécessaires à l'emploi des machines ;

Les conditions générales et les conditions spéciales; celles propres à la société, au marché, aux matières premières, à l'homme lui-même.

L'esclavage fait dédaigner les machines, de même le bas prix de la main-d'œuvre.

LA QUESTION DES MACHINES EST ENCORE CONTROVERSÉE, NON PAS EN GÉNÉRAL QUANT A LEUR INFLUENCE SUR LA PRODUCTION, MAIS QUANT A LEURS EFFETS SOCIAUX. — Si la division méthodique du travail accroit, dans des proportions notables, la productivité

de celui-ci, les machines en font autant; l'effet dans le même sens en est même beaucoup plus sensible.

Entre la division du travail et les machines il y a, d'ailleurs, une sorte d'alliance; elles s'appellent et se développent mutuellement.

Les machines, dont personne n'a contesté en principe l'influence bienfaisante sur la production (on l'a plutôt exagérée, comme on le verra plus loin <sup>1</sup>) ont été, à d'autres points de vue, plus encore que la division du travail, l'objet d'attaques violentes en même temps que de défenses enthousiastes.

L'animosité contre les machines n'a pas encore cessé dans les milieux ouvriers; on en retrouve des traces dans des grèves récentes, celle des verriers belges, par exemple, il y a peu d'années, et aussi chez quelques-uns des syndicats de l'industrie parisienne. De même, les préventions à l'endroit des machines se rencontrent encore sous la plume d'économistes contemporains; certains sont très loin de rendre une justice complète à ces précieux auxiliaires.

On reconnaît en général les services qu'elles rendent au point de vue de la production; il advient même que quelquefois on les exagère en ne tenant pas compte, pour avoir l'excédent de productivité nette qu'elles confèrent au travail humain, du coût de construction de ces machines même, de leur entretien, de leur mise au rebut par suite d'inventions nouvelles, bien avant qu'elles ne soient hors d'usage, du combustible enfin et des diverses matières, huile, graisse, etc., qu'elles consomment <sup>2</sup>; mais l'on s'étend à loisir sur leurs prétendus fâcheux effets sociaux. Bien plus, le préjugé contre les machines est encore tellement vivant chez divers économistes à tendance socialiste que, en opposition à l'opinion commune, ils ont une disposition à contester, dans certains cas, l'influence, cependant certaine, de diverses machines sur

<sup>1</sup> Consulter le chapitre où nous traitons *De certaines Illusions sur le Progrès de la Production*.

<sup>2</sup> Voir, sur ce point, le chapitre qui sera consacré plus loin à *Certaines Illusions sur l'Accroissement de la Production*.

l'accroissement de la production elle-même. Un d'eux va jusqu'à dire que les machines appliquées à l'agriculture « n'ont nullement pour résultat une augmentation de produits, qu'elles économisent simplement la main-d'œuvre <sup>1</sup> ; cette assertion, comme on le verra plus loin par les nombreux exemples que nous fournirons (pages 405 à 414), est complètement erronée. L'emploi des machines, en agriculture comme en industrie, non seulement abaisse le prix de revient, ce qui a son importance, mais, en un très grand nombre de cas, augmente dans des proportions très sensibles, sinon incommensurables, la quantité des produits.

La survivance, même dans les livres des hommes de science, de préventions à l'égard des machines rend nécessaire que cette question soit traitée avec étendue.

LES OUTILS, LES MACHINES ET LES INSTALLATIONS : DIFFÉRENCE ENTRE CES TROIS FORMES DE CAPITALISATION. — L'homme, dès les premiers tâtonnements de la civilisation, a cherché à accroître l'effet de la force de ses membres par certains instruments rudimentaires, l'arc et la flèche, le filet de pêche, la massue, le levier, etc. Plus tard, ces primitifs auxiliaires de la main de l'homme se sont singulièrement multipliés, diversifiés et améliorés. On les distingue encore aujourd'hui en deux catégories, dont la frontière n'est pas toujours aisée à déterminer : les outils et les machines proprement dites.

On justifie cette distinction par l'observation que, pour les premiers, les outils, la force motrice vient directement de l'homme. L'outil n'est qu'une augmentation de la force humaine, une sorte de multiplicateur de cette force : le marteau répond au poing fermé, la bêche à la main plate, la cuillère à la main creusée, la tenaille aux doigts, le soufflet au poumon, la scie aux dents, le couteau et le ciseau soit aux dents, soit aux ongles, etc. On a fait à ce sujet toutes sortes de comparaisons ingénieuses.

Dans les machines proprement dites, la force motrice est

<sup>1</sup> *Principes d'Économie Politique*, par Charles Gide, page 376.